



# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL NESTE BAROUSSE

## PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION

### PIECE 1-A : DIAGNOSTIC



Maite FOURCADE **PAYS PAYSAGES**  
paysagiste dplg [pays.paysages@wanadoo.fr](mailto:pays.paysages@wanadoo.fr)  
19 place de la moutète 64300 orthez 0559672621

## **ELABORATION DU PLUi NESTE-BAROUSSE**

PIECE 1 : RAPPORT DE PRÉSENTATION – PIÈCE 1-A – DIAGNOSTIC

VERSION	DESCRIPTION	ÉTABLI(E) PAR	APPROUVÉ(E) PAR	DATE
V0	Rédaction	SHE	TVN	06/2025
V1	Compléments	TVN	TVN	07/2025
ARTELIA HELIOPARC – 2 AVENUE PIERRE ANGOT – CS 8011 – 64053 PAU CEDEX 9				

# SOMMAIRE

<b>A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL .....</b>	<b>7</b>
<b>1. CONTEXTE GÉNÉRAL.....</b>	<b>9</b>
1.1. Situation géographique et administrative.....	9
1.2. Organisation générale de la Communauté de communes Neste-Barousse .....	10
1.3. La démarche d'élaboration du PLUi .....	12
<b>2. CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE .....</b>	<b>13</b>
2.1. Une croissance démographique relativement stable sur le long terme. ....	13
2.1.1. Une population marquée par le vieillissement .....	15
2.1.2. Des ménages de plus en plus nombreux et de plus en plus petits .....	15
2.1.3. Les ménages retraités surreprésentés et des revenus modestes .....	16
2.1.4. Démographie : Besoins et enjeux.....	18
<b>3. LOGEMENTS ET HABITAT .....</b>	<b>19</b>
3.1. La structure du parc de logements de la CC Neste Barousse ....	19
3.1.1. La croissance du parc portée par la résidence principale .....	19
3.1.2. La vacance particulièrement sensible sur les bourgs-centres .....	19
3.1.3. La forte proportion de résidence secondaire confirme la vocation touristique de la vallée de la Barousse .....	21
3.1.4. La résidence principale .....	22
3.1.5. Le parc spécifique et adapté .....	24
3.2. L'activité foncière .....	25
3.2.1. La construction de logements .....	25
3.2.2. Le point d'équilibre .....	27
3.2.3. Le renouvellement du parc .....	27
3.2.4. Le taux de desserrement .....	28
3.2.5. La variation des résidences secondaires et des logements vacants .....	28
3.2.6. Synthèse .....	29
3.3. Logement et habitat : Besoins et enjeux.....	30
<b>4. L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE .....</b>	<b>31</b>

<b>4.1.</b>	<b>Les dynamiques d'emplois.....</b>	<b>31</b>
<b>4.1.1.</b>	<b>UN TERRITOIRE EN GRANDE PARTIE DÉPENDANT DES BASSINS D'EMPLOIS PROCHES.....</b>	<b>34</b>
<b>4.1.2.</b>	<b>D'importantes navettes domicile-travail.....</b>	<b>35</b>
<b>4.1.3.</b>	<b>Le profil économique du territoire : une tertiarisation marquée .....</b>	<b>36</b>
<b>4.1.4.</b>	<b>Une Part importante de population active .....</b>	<b>37</b>
<b>4.1.5.</b>	<b>Les entreprises présentes sur le territoire .....</b>	<b>39</b>
<b>4.1.6.</b>	<b>Le foncier et l'immobilier d'entreprises.....</b>	<b>41</b>
<b>5.</b>	<b>LE TOURISME .....</b>	<b>45</b>
<b>5.1.</b>	<b>De nombreux atouts pour un tourisme de sports et loisirs de pleine nature.....</b>	<b>45</b>
<b>5.2.</b>	<b>Un parc d'hébergements touristiques très diffus .....</b>	<b>45</b>
<b>6.</b>	<b>L'ACTIVITÉ AGRICOLE .....</b>	<b>48</b>
<b>6.1.</b>	<b>Occupation des sols.....</b>	<b>48</b>
<b>6.2.</b>	<b>Filières et orientations technico-économiques .....</b>	<b>50</b>
<b>6.3.</b>	<b>Exploitations agricoles et exploitants .....</b>	<b>53</b>
<b>6.4.</b>	<b>Surface agricole utile (SAU) .....</b>	<b>56</b>
<b>6.5.</b>	<b>Typologie des exploitants agricoles .....</b>	<b>58</b>
<b>6.6.</b>	<b>Emplois directs et indirects agricoles .....</b>	<b>58</b>
<b>6.7.</b>	<b>Qualité des terres agricoles .....</b>	<b>58</b>
<b>6.8.</b>	<b>Appellations et protections agricoles.....</b>	<b>59</b>
<b>6.9.</b>	<b>Une trajectoire favorable pour l'économie et l'emploi .....</b>	<b>59</b>
<b>6.10.</b>	<b>Economie et activité agricole : besoins et enjeux.....</b>	<b>60</b>
<b>7.</b>	<b>MOBILITÉS ET RÉSEAUX NUMÉRIQUES .....</b>	<b>62</b>
<b>7.1.</b>	<b>La desserte du territoire .....</b>	<b>62</b>
<b>7.2.</b>	<b>Les mobilités douces .....</b>	<b>63</b>
<b>7.3.</b>	<b>La voiture et la mobilité motorisée.....</b>	<b>64</b>
<b>7.4.</b>	<b>Le transport à la demande (TAD) .....</b>	<b>64</b>
<b>7.5.</b>	<b>Le transport scolaire.....</b>	<b>65</b>
<b>7.6.</b>	<b>Les réseaux numériques .....</b>	<b>65</b>
<b>7.7.</b>	<b>Mobilité &amp; Réseaux : besoins et enjeux .....</b>	<b>67</b>

<b>8. LES SERVICES ET COMMERCES .....</b>	<b>69</b>
<b>8.1. Equipements et services publics .....</b>	<b>69</b>
<b>8.1.1. Une offre caractéristique d'un espace de vie rural : des équipements dispersés et peu diversifiés.....</b>	<b>69</b>
<b>8.1.2. L'offre commerciale.....</b>	<b>75</b>
<b>8.1.1 Les Services à la personne .....</b>	<b>75</b>
<b>8.1.2 L'offre sportive, culturelle et de loisirs .....</b>	<b>77</b>
<b>9. RISQUES / POLLUTIONS ET NUISANCES.....</b>	<b>78</b>
<b>9.1. Risques.....</b>	<b>78</b>
<b>9.2. Loi montagne .....</b>	<b>79</b>
<b>9.3. Risques sonores des routes .....</b>	<b>80</b>
<b>10. CLIMAT ET ENERGIE.....</b>	<b>81</b>
<b>10.1. Emissions totales de gaz à effet de serre, par secteur (tonnes équivalent CO2) 2018 - Industrie hors énergie.....</b>	<b>81</b>
<b>10.2. Hydroélectricité.....</b>	<b>82</b>
<b>10.3. Projets sur l'intercommunalité .....</b>	<b>83</b>
<b>10.4. Climat du département .....</b>	<b>84</b>
<b>11. SYNTÈSE DES BESOINS ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>86</b>
<b>11.1. Développement économique .....</b>	<b>86</b>
<b>11.2. Mobilité et accessibilité.....</b>	<b>87</b>
<b>11.3. Services à la population.....</b>	<b>87</b>
<b>11.4. Habitat et foncier .....</b>	<b>87</b>
<b>11.5. Attractivité et cadre de vie .....</b>	<b>87</b>
<b>11.6. Coopérations territoriales .....</b>	<b>88</b>
<b>12. ETUDE DE DENSIFICATION .....</b>	<b>89</b>
<b>12.1. Méthodologie.....</b>	<b>89</b>
<b>12.2. Potentiel de densification.....</b>	<b>92</b>
<b>12.3. Etude de stratégie foncière.....</b>	<b>92</b>

## FIGURES

<b>Figure 1 Armature urbaine de la communauté de communes de Neste-Barousse .....</b>	<b>11</b>
<b>Figure 2 Tableau d'évolution de la population entre 1968 et 2021 .....</b>	<b>13</b>

<b>Figure 3 Gain/perte d'habitants sur la période 2015/2021 .....</b>	<b>14</b>
<b>Figure 4 Composition des habitants selon l'âge.....</b>	<b>15</b>
<b>Figure 5 Evolution du nb d'habitants et du nombre de ménages (1968-2017).....</b>	<b>15</b>
<b>Figure 6 Composition des ménages 2017 .....</b>	<b>16</b>
<b>Figure 7 Ménages selon la CSP de la pers de référence .....</b>	<b>16</b>
<b>Figure 8 Evolution de la structure du parc 2007-2017 .....</b>	<b>19</b>
<b>Figure 9 Répartition des logements vacants sur le territoire .....</b>	<b>20</b>
<b>Figure 10 Répartition des logements secondaires sur le territoire.....</b>	<b>21</b>
<b>Figure 11 Rapport taille des résidences principales / taille de ménage.....</b>	<b>22</b>
<b>Figure 12 période des constructions du parc de résidence principales.....</b>	<b>23</b>
<b>Figure 13 De gauche à droite les EHPAD de Tibiran Jaunac et de Loures Barousse .....</b>	<b>25</b>
<b>Figure 14 logements commencés 2012-2022.....</b>	<b>25</b>
<b>Figure 15 Nombre de logements commencés.....</b>	<b>26</b>
<b>Figure 16 Calcul du point d'équilibre.....</b>	<b>27</b>
<b>Figure 17 Evolution du nombre d'emplois.....</b>	<b>32</b>
<b>Figure 18 Evolution des emplois .....</b>	<b>33</b>
<b>Figure 19 Emplois selon le secteur d'activité .....</b>	<b>34</b>
<b>Figure 20 Zonage des aires urbaines .....</b>	<b>35</b>
<b>Figure 21 Moyen de transport utilisé par les actifs de 15 ans et plus ayant un emploi .....</b>	<b>36</b>
<b>Figure 22 Répartition des postes salariés selon les sphères de l'économie .....</b>	<b>37</b>
<b>Figure 23 Répartition des emplois par secteurs d'activités.....</b>	<b>37</b>
<b>Figure 24 Zone d'activité économiques .....</b>	<b>44</b>
<b>Figure 25 Carte de l'occupation au sol en terrain agricole 20 .....</b>	<b>49</b>
<b>Figure 26 Répartition de l'occupation des sols .....</b>	<b>50</b>
<b>Figure 27 Orientations technico-économiques des exploitations .....</b>	<b>51</b>
<b>Figure 28 Nombre d'exploitations agricoles par commune .....</b>	<b>54</b>
<b>Figure 29 Cartes des axes routiers .....</b>	<b>63</b>
<b>Figure 30 Part de la surface couverte en 4G .....</b>	<b>66</b>
<b>Figure 31 Les bassins de vie et la population en 2021 .....</b>	<b>70</b>
<b>Figure 32 Carte des pôles et services .....</b>	<b>71</b>
<b>Figure 33 Carte des équipements.....</b>	<b>72</b>
<b>Figure 34 Taux d'évolution des équipements .....</b>	<b>73</b>
<b>Figure 35 L'accessibilité aux pôles de service de proximité .....</b>	<b>74</b>
<b>Figure 36 Offre médicale et paramédicale.....</b>	<b>77</b>
<b>Figure 37 Zonage des zones en loi montagne .....</b>	<b>80</b>
<b>Figure 38 Commune affectées par l'empreinte sonore des routes classées.....</b>	<b>81</b>
<b>Figure 39 Communes concernées par les émissions totales de gaz à effet de serre (source : observatoire des territoires) .....</b>	<b>82</b>
<b>Figure 40 Localisation du site .....</b>	<b>85</b>
<b>Figure 41 Implantation envisagée .....</b>	<b>86</b>

# A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL



## 1. CONTEXTE GENERAL

Ce diagnostic s'appuie sur les données disponibles à l'échelle communale et intercommunale (INSEE, Sitadel, Cerema, RPLS...), ainsi que sur les documents de planification et les remontées du territoire. Il vise à objectiver les dynamiques à l'œuvre sur la Communauté de communes Neste-Barousse, en croisant les grandes thématiques sociodémographiques, foncières, économiques et environnementales, afin d'identifier les enjeux structurant l'élaboration du PLUi.

### 1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

La communauté de communes Neste-Barousse est un établissement de coopération intercommunale créé le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il résulte de la réunion des deux anciennes communautés de communes de la vallée de Barousse (créée en 1995) et du canton de Saint-Laurent-de-Neste (créée en 1996) et réunit **43 communes** à l'est du département des Hautes-Pyrénées. Il s'agit des communes des anciens cantons de Mauléon-Barousse et Saint-Laurent-de-Neste.

La coopération entre communes est un fait ancien. Ainsi, il existait sous l'Ancien Régime un conseil général de la vallée de Barousse. Il désignait tous les ans des syndics qui géraient les affaires communes à la vallée, répartissaient et prélevaient les impôts pour le compte des communautés et du roi.

Il désignait tous les ans des syndics qui géraient les affaires communes à la vallée, répartissaient et prélevaient les impôts pour le compte des communautés et du roi. Dans la basse vallée de la Neste, en raison d'un morcellement administratif hérité du Moyen Age, il n'y avait pas de conseil permanent mais des coopérations existaient entre proches voisins ou à l'échelle de la vallée par exemple pour la construction des ponts sur la Neste.

Après la Révolution française, les commissions syndicales pour la gestion des biens communs (forêts et pâturages) et le fonctionnement des cantons de Mauléon-Barousse et de Nestier puis Saint-Laurent-de-Neste à partir de 1870, ont consolidé les solidarités entre villages et maintenu les identités locales.

Ces différents regroupements sont à l'origine d'équipements communs qui en 2025 constituent autant d'outils structurants du territoire intercommunal et qui permettent à la communauté d'exercer aujourd'hui ses compétences.

Date	Lieu	Nom	Structure
1991	Nistos	Station de ski de fond	CCCSLN
2000	Sarp	OT/ Maison de la Barousse	CCVB
2001	Saint-Laurent-de-Neste	Zone Pic-Pyrénées Innovation	CCCSLN
2002	Loures-Barousse	Gymnase	CCVB
2005	Saléchan	Zone d'activité de la Barousse	CCVB
2010	Aventignan	Nestplor@ (Gargas)	CCCSLN
2011	Nestier	Baignade écologique des Ocybelles	CCCSLN
2011	Loures-Barousse	Pôle Jeunesse	CCVB
2012	Siradan	Micro-crèche	CCVB
2013	Aventignan	Le Paléo	CCCSLN
2015	Loures-Barousse	Maison de Santé Pluridisciplinaire	CCVB

CCCSLN : communauté de communes du canton de Saint-Laurent-de-Neste

CCVB : communauté de communes de la vallée de la Barousse

## **1.2. ORGANISATION GENERALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES NESTE-BAROUSSE**

La Communauté de communes Neste-Barousse est une structure intercommunale qui fédère 43 communes autour d'objectifs communs de développement territorial, d'aménagement, et de gestion des services publics. Elle s'appuie sur un fonctionnement démocratique avec un conseil communautaire composé de délégués élus représentants les communes membres, qui définit les grandes orientations politiques et stratégiques.

Cette organisation permet de mutualiser les moyens et compétences afin de répondre efficacement aux besoins locaux, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement, du développement économique, des transports, et des services à la population. La communauté de communes intervient également dans la gestion et la valorisation du patrimoine culturel et naturel du territoire.

L'organisation territoriale repose sur une répartition équilibrée entre des pôles plus dynamiques, assurant des fonctions de centralité et d'attractivité, et des communes plus rurales, parfois en déprise démographique, qui bénéficient ainsi d'un appui collectif renforcé.

Cette coordination intercommunale favorise la cohésion du territoire en conciliant développement économique, maintien des services et préservation des caractéristiques paysagères et culturelles propres à la Neste-Barousse.

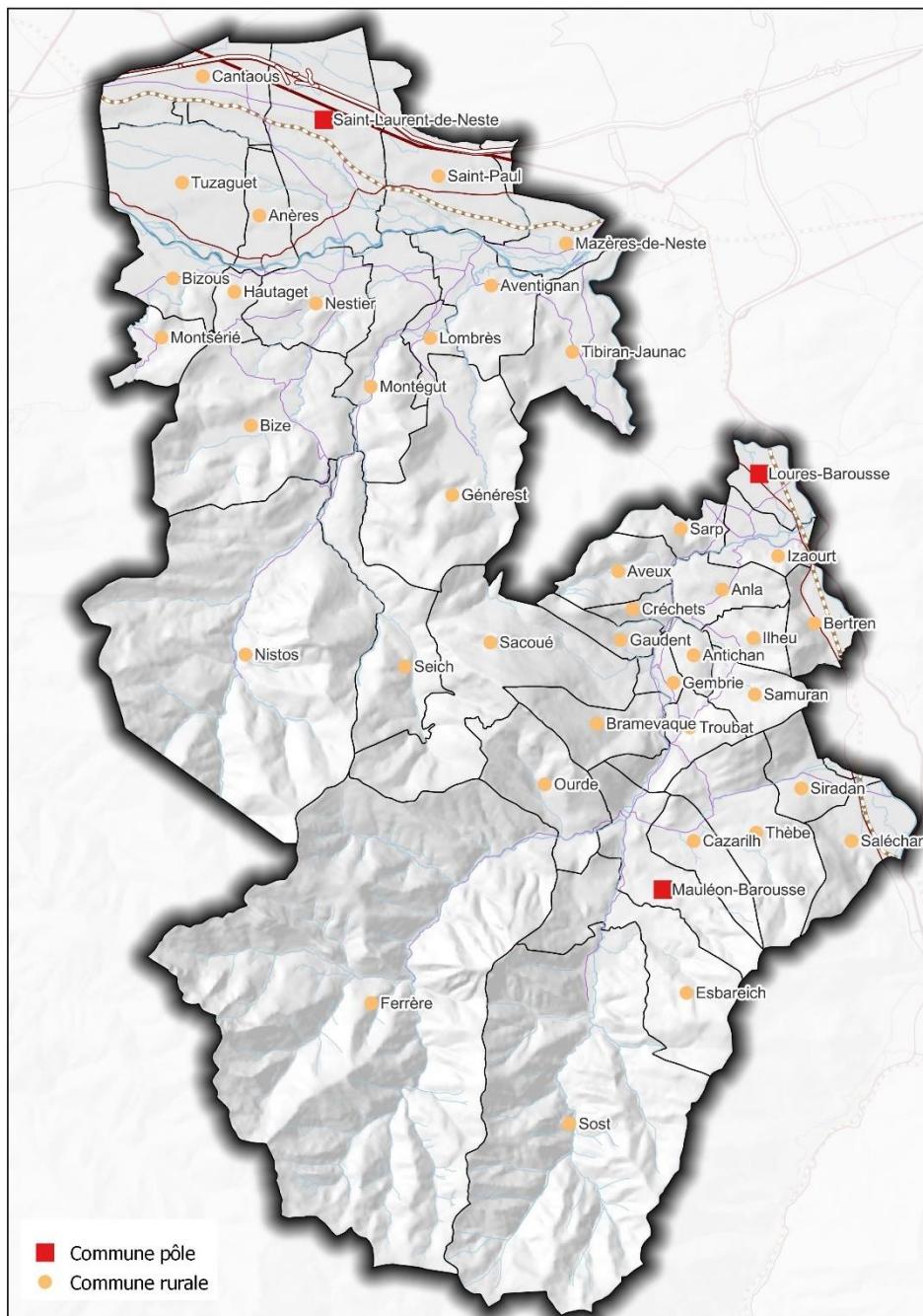


Figure 1 Armature urbaine de la communauté de communes de Neste-Barousse

### **1.3. LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PLUI**

Le PLUi a été prescrit lors du Conseil communautaire de la communauté de communes sur la partie « vallée de la Barousse » en juillet 2015 puis sur l'ensemble des 43 communes suite à la fusion en décembre 2017.

Les objectifs poursuivis du PLUi sont (extrait de la délibération) :

- Assurer l'équilibre entre renouvellement et développement urbains et la préservation de l'espace rural ;
- Utiliser l'espace de façon économe ;
- Protéger l'environnement, notamment les espaces naturels, forestiers ainsi que les paysages ;
- Préserver les activités agricoles et économiques, existantes et potentielles ;
- Maintenir une croissance démographique à l'échelle de la Communauté de Communes Neste Barousse tout en prenant en compte les atouts et les contraintes du territoire et en luttant contre le vieillissement de la population ;
- Limiter l'étalement urbain et valoriser le patrimoine bâti en développant des formes urbaines qui respectent l'identité des villages de la Barousse et de la Neste, et au regard des atouts et des contraintes du territoire (desserte en réseaux, voirie, prise en compte des risques et notamment du risque inondation, etc.) ;
- Soutenir l'économie locale (soutien des entreprises locales, accueil de nouvelles entreprises) notamment au regard de l'importance des emplois liés à la sphère préexistante du territoire et en lien avec les bassins d'emplois voisins (Saint-Gaudens, Lannemezan, etc...) ;
- Favoriser le maintien des agriculteurs ;
- Maintenir un certain niveau d'équipements et de service à l'échelle du territoire Neste Barousse et à l'échelle des villages ;
- Soutenir le tourisme, valoriser les points d'attractivité de ce territoire. Préserver une activité respectueuse de l'environnement, favoriser le tourisme vert ;
- Protéger et mettre en valeur les paysages de la Neste et de la Barousse ;
- Protéger et mettre en valeur les espaces agricoles et naturels, en lien avec les espaces remarquables identifiés (site Natura 2000 Garonne, site classé de Saint-Bertrand de Comminges-Valcabrère,...).

## 2. CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE

### 2.1. UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE RELATIVEMENT STABLE SUR LE LONG TERME.

En 2021, selon l'insee, 7292 habitants vivent sur le territoire de la CC Neste Barousse. La population est répartie pour 39% sur l'ancien territoire de la CC de la Vallée de la Barousse et 61% sur l'ancienne communauté de communes du canton de St Laurent de Neste.

Le nombre d'habitants a peu évolué depuis une cinquante d'années. Après une longue période de décroissance (1968-1999). Depuis le début des années 2000 le territoire renoue avec la croissance démographique (même s'il semble que cette tendance s'infléchisse lors de la dernière période intercensitaire (2015-2021).

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Population	7 607	7 180	6 902	6 836	6 665	7 153	7 252	7 292
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	25,0	23,6	22,7	22,5	21,9	23,5	23,9	24,0

Figure 2 Tableau d'évolution de la population entre 1968 et 2021

**Entre 2010-2021 (11 ans), le territoire a gagné 139 habitants.**

La dynamique démographique de la CC Neste Barousse est portée par l'installation de nouveaux ménages lesquels compensent le déficit naturel. Le tableau ci-dessous montre qu'entre 2012 et 2017 le solde migratoire (différence entre le nombre d'entrées et de sorties du territoire affiche un excédent notable sur les 2 ex-communautés de communes alors que le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est plus nettement déficitaire sur l'ex de la CCVB

Ainsi, l'indice de vieillissement<sup>1</sup> montre une plus forte proportion de personnes âgées sur le secteur Barousse que sur le secteur de Saint Laurent de Neste. A noter qu'en comparaison l'indice de la CC Neste Barousse reste éloigné de celui calculé à l'échelle du département, montrant ainsi un territoire vieillissant.

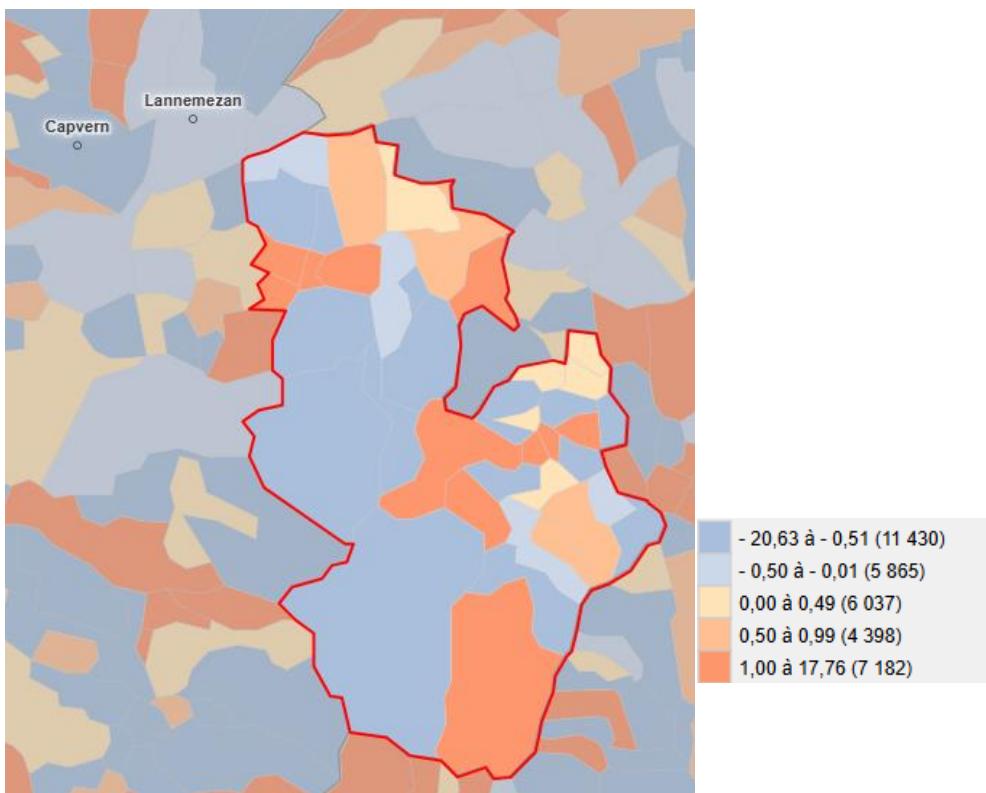


Figure 3 Gain/perte d'habitants sur la période 2015/2021

L'attractivité du territoire est supérieure à celle du département mais l'on note toutefois une nette différence entre le secteur Barousse et celui de l'ancienne CC de St Laurent de Neste. De manière générale, les communes situées à proximité des grands axes (A64, N125) gagnent des habitants tandis que les communes isolées et situées en fond de vallées voient leur population baisser. Ainsi on note que Tibiran Jaunac, Saint Paul, Saint Laurent de N. et Saléchan ont chacune gagné + de 50 habitants entre 2010 et 2021, en revanche le bourg de Loures-Barousse a perdu durant cette même période 130 habitants.

<sup>1</sup> L'indice de vieillissement de la population est le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer le degré de vieillissement de la population. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important

## 2.1.1. Une population marquée par le vieillissement

Âge	Hommes	%	Femmes	%
<b>Ensemble</b>	<b>3 519</b>	<b>100,0</b>	<b>3 773</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	510	14,5	493	13,1
15 à 29 ans	354	10,1	324	8,6
30 à 44 ans	511	14,5	526	13,9
45 à 59 ans	752	21,4	768	20,4
60 à 74 ans	897	25,5	922	24,4
75 à 89 ans	446	12,7	573	15,2
90 ans ou plus	48	1,4	167	4,4

Figure 4 Composition des habitants selon l'âge

La population de la CC Neste Barousse est âgée : plus de 4 habitants sur 10 ont plus de 60 ans en 2021 (en comparaison cette catégorie est nettement moins représentée au niveau du département). On remarque que la structure de la population est différente sur les deux anciennes EPCI le secteur de St Laurent affiche une population plus jeune.

L'évolution des strates d'âges sur la période 2015 à 2021 montre une nette progression des tranches les plus âgées en même temps qu'une progression de la tranche la plus jeune (- de 14 ans), confirmant l'installation de jeunes ménages.

## 2.1.2. Des ménages de plus en plus nombreux et de plus en plus petits

Le nombre de ménages augmente plus rapidement que celui de la population, tandis que le nombre d'occupants par ménage continue de diminuer (effets de décohabitation, de séparation, de vieillissement...). Entre 2015 et 2021, la population est passée de **7 252** à **7 292** habitants (+ 40), soit une hausse modeste de 0,6 % sur six ans. Sur la même période, le nombre de ménages s'est élevé à **3 428** en 2021. Cela représente environ **147 nouveaux ménages**, si l'on suppose une base de 3 281 ménages en 2015 (chiffre estimé), soit une croissance nettement supérieure à celle de la population.

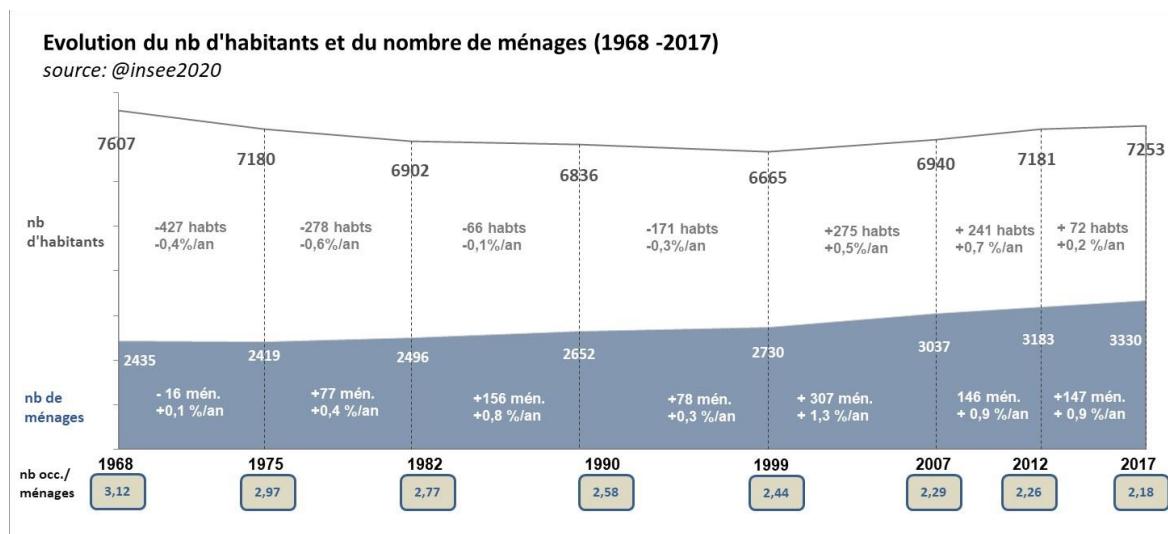


Figure 5 Evolution du nb d'habitants et du nombre de ménages (1968-2017)

### Composition des ménages 2017

source @insee2020

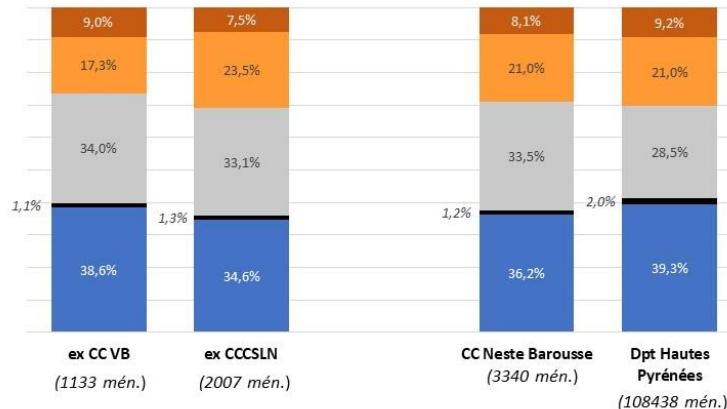


Figure 6 Composition des ménages 2017

### 2.1.3. Les ménages retraités surreprésentés et des revenus modestes

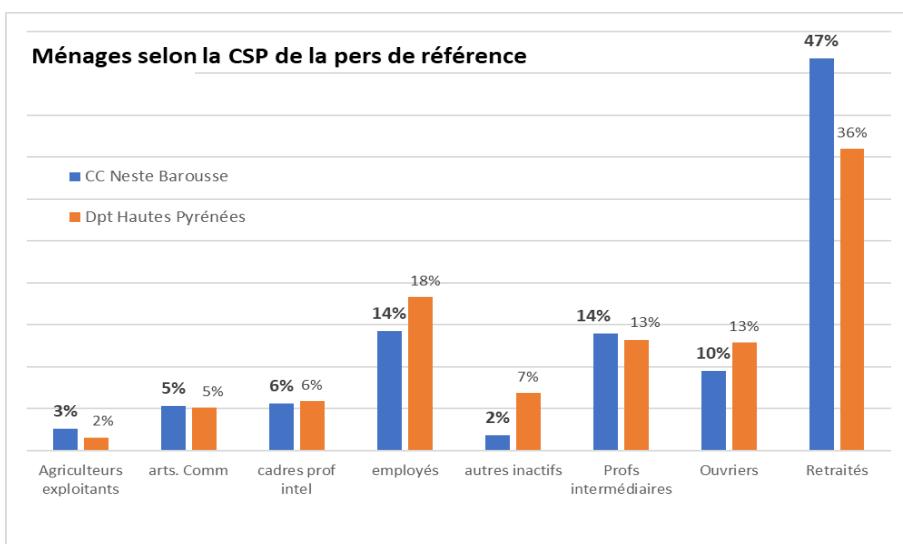


Figure 7 Ménages selon la CSP de la pers de référence

vieillissement démographique et l'instabilité structurelle liée au poids de l'inactivité.

Au sein de la Communauté de communes Neste Barousse, les ménages de petite taille (1 ou 2 personnes) demeurent majoritaires : environ **72 % dans le secteur de la Barousse**, contre **67,7 % dans le canton de Saint-Laurent-de-Neste** — des proportions qui n'ont pas sensiblement évolué depuis 2021. À l'échelle intercommunale, **36,2 % des ménages sont des personnes seules**, un pourcentage moins élevé que celui enregistré à l'échelle départementale. En parallèle, les ménages de type **familles avec enfants** représentent une part stable et équivalente à celle du reste des Hautes-Pyrénées.

En 2021, la CC Neste-Barousse rassemble 7 292 habitants, dont **74,8 %** des 15–64 ans sont actifs, avec **1 590 emplois** sur le territoire. Le **taux de chômage** s'élève à **11,1 %**, plus élevé qu'en 2017, mais le taux d'emploi global des actifs progresse légèrement depuis 2017 (estimé à ~67,5 % en 2021, contre 65,4 % en 2017), restant supérieur à la moyenne départementale (62–64 %).

Par ailleurs, la catégorie des **retraités** continue de dominer : près de la moitié des habitants ont 50 ans ou plus, confirmant le

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
<b>CC Neste-Barousse</b>	3 824	2 859	74,8%	2 542	66,5 %
<b>Dpt Hautes Pyrénées</b>	230 956	134 803	72,9 %	86 071	63,8%

Source @insee 2024 Filosofi

Les revenus des ménages du territoire de la CC sont relativement bas au regard des indicateurs affichés au niveau de la Région Occitanie mais globalement proches des valeurs départementales.

	% ménages fiscaux imposés	Médiane du niveau de vie	1er décile du niveau de vie	9ème décile du niveau de vie
<b>CC Neste Barousse</b>	43,0%	19 880 €	10 910 €	31 900 €
<b>Dpt Hautes Pyrénées</b>	46,0 %	21 530 €	11 940 €	34 960 €
<b>Occitanie</b>	48.3 %	21 800 €	102 000 €	38 000 €

*Source @insee 2024 Filosofi*

### Synthèse :

La dynamique démographique repose exclusivement sur un solde migratoire positif, avec une attractivité qui bénéficie davantage aux communes bien connectées (A64, N125). Le vieillissement important de la population, conjugué à l'augmentation des ménages d'une personne, suppose d'anticiper les besoins en logements accessibles, en services de proximité, mais aussi en adaptation du bâti et du cadre de vie.

## 2.1.4. Démographie : Besoins et enjeux

Démographie	
Indicateurs	Constats et tendances
<p>Une densité d'habitants très contrastée : 1 habitants/km<sup>2</sup> à Ferrère et 290 habitants/km<sup>2</sup> à Loures Barousse</p> <p>Croissance démographique positive depuis 1999</p> <p>69% des nouveaux habitants arrivés depuis 2007 ont emménagés sur 4 communes dont Saint Laurent de Neste.</p> <p>40% de la population a plus de 60 ans</p> <p>Baisse de la taille des ménages (2,01 occupants par ménages en 2022), presqu'un ménage sur 4 est composé d'une seule personne</p> <p>46,6% des référents des ménages sont retraités.</p>	<p>Croissance démographique soutenue portée un solde migratoire positif avec l'accueil de ménages plutôt jeunes sur les communes proches des grandes voies de circulation</p> <p>Une progression démographique nettement plus modérée sur les communes situées au Sud</p> <p>Un vieillissement marqué de la population</p> <p>Des ménages plutôt modestes.</p>
Scénario au fil de l'eau	
<p>Vieillissement de la population</p> <p>Augmentation de la dichotomie Nord-Sud</p> <p>Les communes situées sur les reliefs et en fond de vallée perdent des habitants tandis que celles localisées en plaine et en bordure des grandes infrastructures (autoroutes, chemin de fer) continuent à se développer.</p>	<p>Soutien à l'accueil de nouveaux ménages</p> <p>Accompagnement des ménages vieillissants</p>

### 3. LOGEMENTS ET HABITAT

#### 3.1. LA STRUCTURE DU PARC DE LOGEMENTS DE LA CC NESTE BAROUSSE

##### 3.1.1. La croissance du parc portée par la résidence principale

En 2021, la CC Neste Barousse totalisait 5 408 logements :

- 3429 résidences occupées à titre permanent (63,4% de la totalité du parc),
- 1439 résidences secondaires ou occupées occasionnellement (26,6%),
- 505 logements déclarés vacants (10%).

Le parc de résidences principales continue de se renforcer, tandis que la part des résidences secondaires reste stable. On observe également une légère augmentation du taux de logements vacants.

La proportion de résidences principales est plus importante sur le secteur de Saint-Laurent-de-Neste (71 % du parc) que dans la vallée de la Barousse (52,6 %), secteur plus marqué par le tourisme. À titre de comparaison, le département des Hautes-Pyrénées compte 67 % de résidences principales.

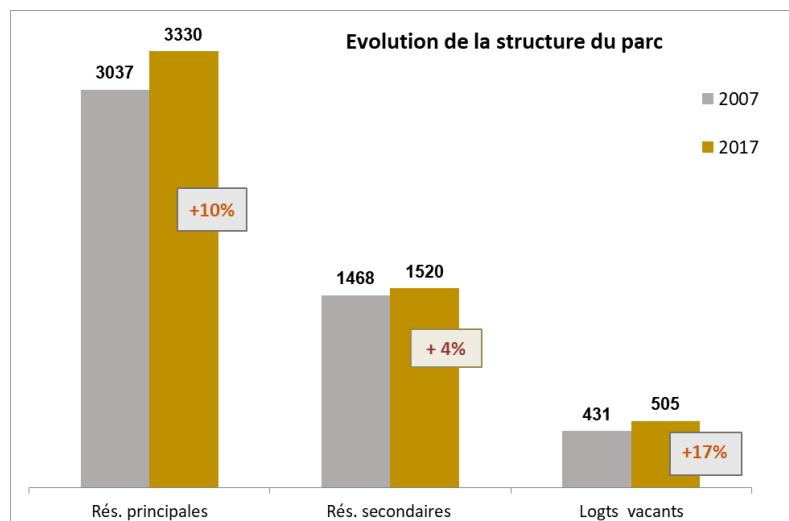


Figure 8 Evolution de la structure du parc 2007-2017

Entre 2017 et 2021, cette tendance s'est maintenue avec une croissance notable des résidences principales sur ces mêmes communes, notamment à Saléchan et Tuzaguet, qui ont continué à gagner de nouveaux logements occupés à l'année, tandis que Mauléon-Barousse a stabilisé son parc de résidences principales sans baisse significative.

##### 3.1.2. La vacance particulièrement sensible sur les bourgs-centres

On considère deux types de vacance :

- **La vacance frictionnelle** correspond à un temps d'inoccupation nécessaire à l'activité du marché immobilier (logements neufs encore inoccupés, revente, location, entretien). En dessous du seuil normalement admis de vacance

(7%), on considère que le marché immobilier est tendu et que l'offre en logements est insuffisante. Au-delà de ce seuil de 7%, d'autres problématiques interviennent qui sont de nature à perturber le paysage urbain et socio-économique d'un territoire.

- **La vacance structurelle** se caractérise par une durée plus longue. Elle traduit en premier lieu une inadaptation de l'offre à la demande (logements inconfortables, vétustes, environnement discrépant) mais elle peut concerner aussi des logements qui ne sont pas proposés sur le marché (blocage sur une succession, propriétaire sous tutelle, ...) ou des logements détenus par des propriétaires qui ont hérité d'un patrimoine mais qui ne s'en occupent pas.

Globalement on sait que dans les zones rurales et là où le marché est distendu, les causes de la vacance sont structurelles : inadaptation de l'offre de logements à la demande (logements inconfortables, vétustes...) ou qui ne sont pas proposés sur le marché (blocage sur une succession, propriétaire sous tutelle, ...).

#### En 2021, presque 1 logement sur 10 était vacant sur le territoire de la CC Neste Barousse

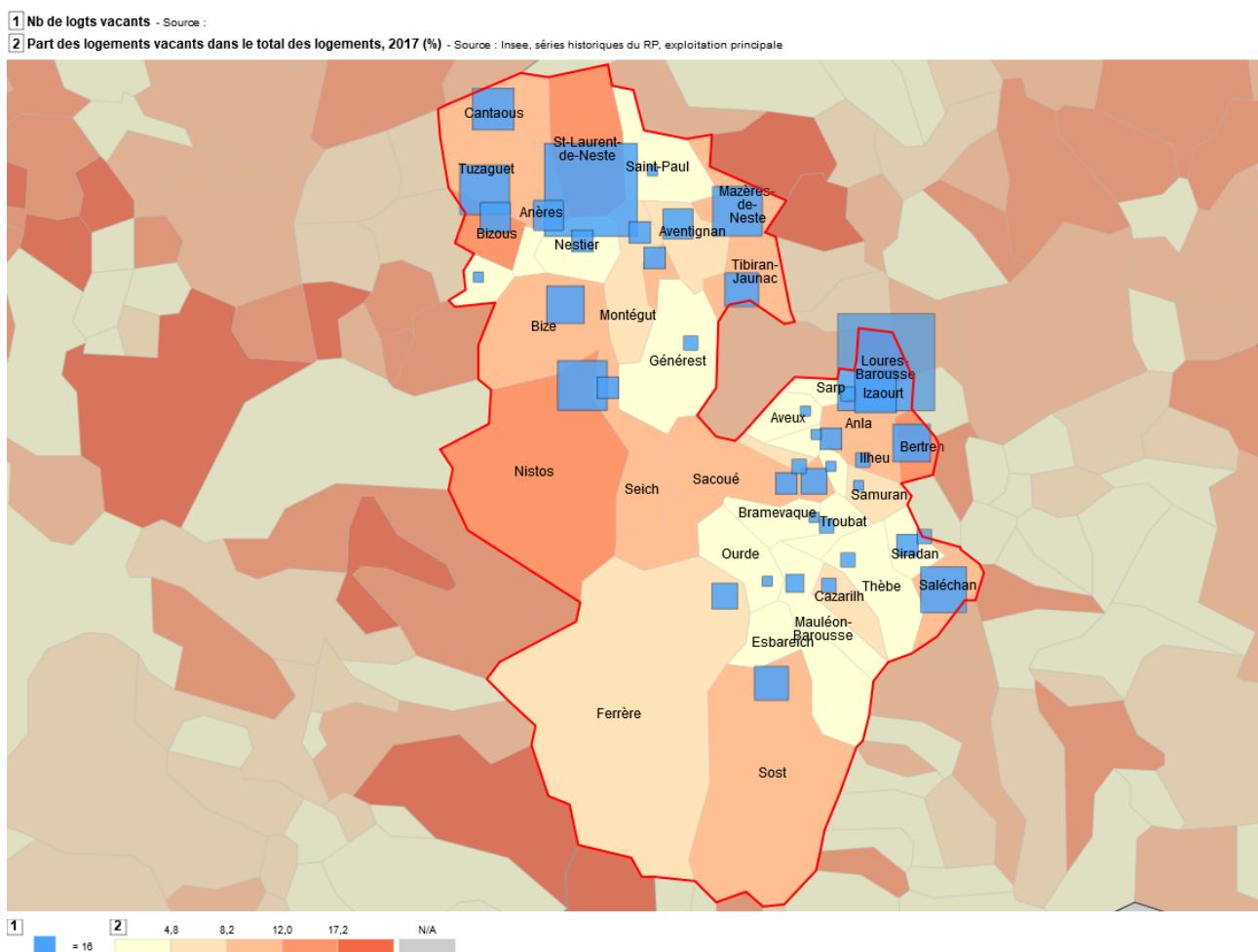


Figure 9 Répartition des logements vacants sur le territoire

Le nombre varie selon les communes. Huit communes affichent un taux de vacance égal ou supérieur à 15% en 2017 :

- Loures Barousse (21%),
- Saint Laurent de Neste (17%),

En 2021, les communes de Saint Laurent de Neste et Loures Barousse concentraient 40% du parc vacant sur leur territoire (194 logements)

### 3.1.3. La forte proportion de résidence secondaire confirme la vocation touristique de la vallée de la Barousse

1439 logements de la CC Neste Barousse sont affectés à de la résidence secondaires ou du logement occasionnel.

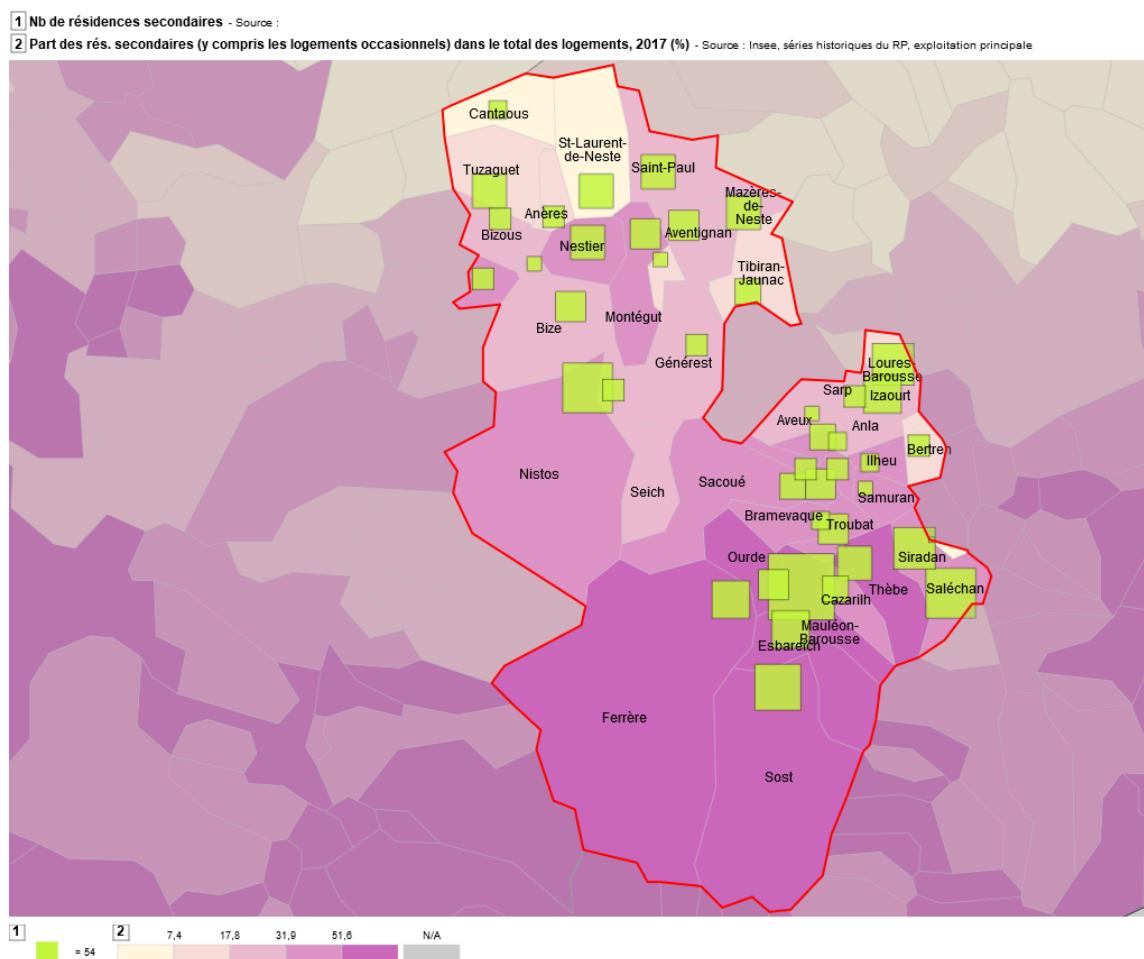


Figure 10 Répartition des logements secondaires sur le territoire

7 communes comptent plus de 50 résidences secondaires :

- Mauléon Barousse : 156 résidences secondaires (72% du parc de logements),
- Saléchan : 96 RS (39% du parc de logements),
- Nistos : 94 RS (42 % du parc de logements),
- Sost : 78 RS (57% du parc de logements),
- Loures Barousse 65 RS (38% du parc de logements),
- Siradan 61 RS ((56% du parc de logements),
- Esbareich : 56 résidences secondaires (24% de son parc total).

### 3.1.4. La résidence principale

#### Un parc composé de maisons individuelles de grande surface

Le parc de résidences principales de la CC Neste Barousse est monotype, puisque plus de 9 résidences principales sur 10 sont des maisons avec une moyenne de 5 pièces par logement.

La sous-représentation de logements de petite taille (5% des résidences principales sont des T1 ou T2) limite la diversité des parcours résidentiels dans l'espace même du territoire.

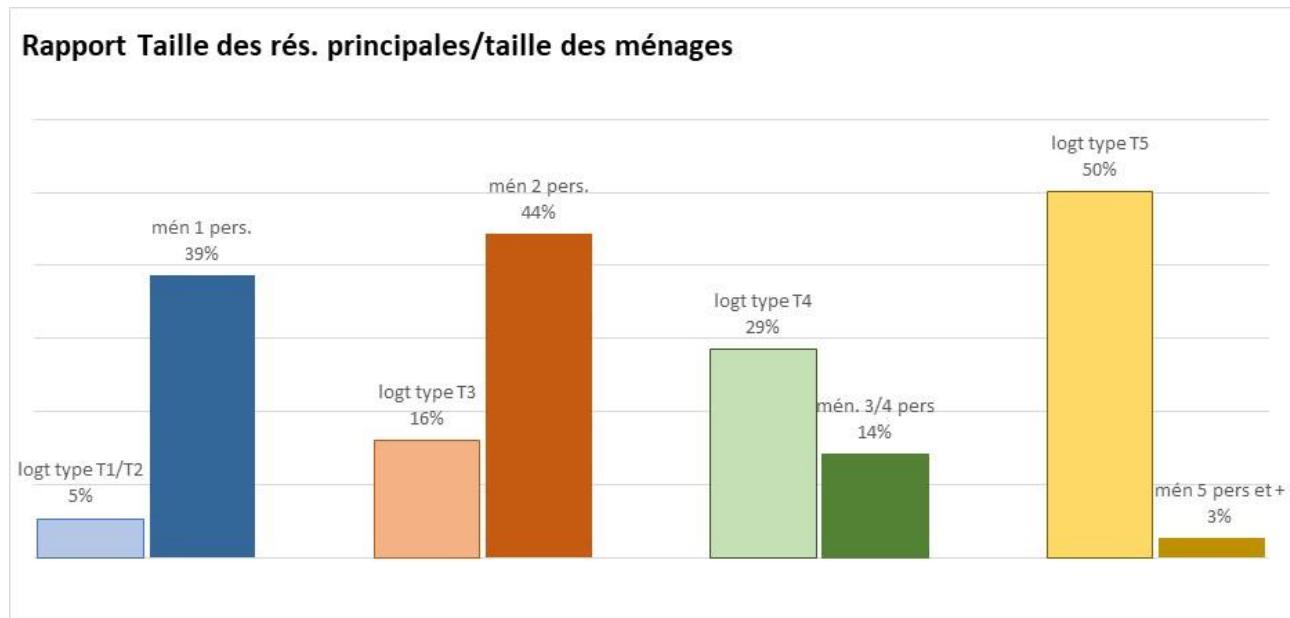


Figure 11 Rapport taille des résidences principales / taille de ménage

Le schéma ci-dessus permet de mesurer le déséquilibre entre la typologie du stock de résidences au regard de la composition des ménages : plus de 7 ménages sur 10 sont composés d'au maximum 2 personnes alors que la part de petits logements (du T1 au T3) ne représente qu'un peu plus de 2 logements sur 10.

#### Confort des logements

Le parc des résidences principales a été construit pour une grande partie (54%) avant 1970 mais le territoire a été couvert par plusieurs programmes consécutifs d'amélioration de l'habitat (OPAH de la Barousse (1996-1999) et OPAH Nestes Barousse (2004-2008) lesquels ont participé à une remise à niveau du confort des logements occupés par leurs propriétaires.

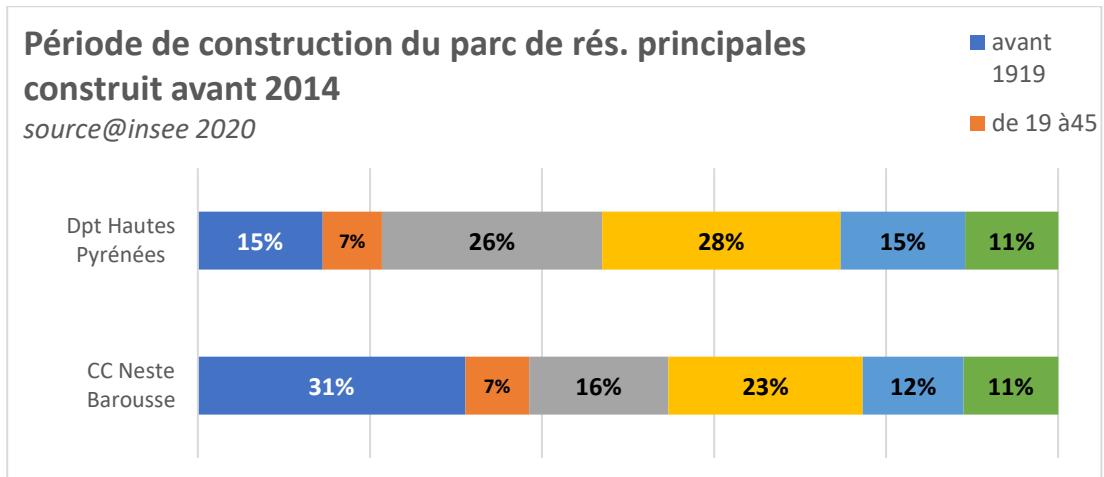


Figure 12 période des constructions du parc de résidence principales

63 % des résidences principales du territoire sont dotées de chauffage.

36% des résidences principales comportent un chauffage central individuel, peu (21 logements) sont dotés d'installation de type chauffage central collectif. Cependant, 18 % des logements sont équipés d'installations de type « chauffage individuel électrique ». L'électrique individuel est souvent en appoint d'un chauffage bois (poêle ou insert) que l'Insee ne recense pas, mais dans bien des ménages, il constitue le mode de chauffage principal et contribue à la précarité énergétique.

### L'occupation du parc de résidences principales

Conformément aux territoires ruraux, le statut de propriétaire occupant est majoritaire. Il dépasse largement les valeurs départementales tandis que statut locatif est de fait plus faiblement représenter précisément sur le secteur de l'ex CC du canton de St Laurent de Neste.

	Nb de résidences principales (2021)	% de ménages propriétaires de leur logement	Taille moyenne des ménages propriétaires	% de ménages locataires du secteur libre	Taille moyenne des ménages locataires	% de ménages locataires HLM	taille moyenne des ménages locataires HLM	% de ménages logé gratuit.
<i>ex CC CSLN</i>	1939	84,0%	2,2	12,9%	2,2	0,3%	2,0	2,8%
<i>ex CC VB</i>	1306	75,2%	2,0	19,1%	1,9	1,4%	1,4	3,0%
<b>CC Neste Barousse</b>	<b>3429</b>	<b>80,5%</b>	<b>2,1</b>	<b>15,4%</b>	<b>2,0</b>	<b>0,8%</b>	<b>1,6</b>	<b>2,9%</b>
<b>Département 65</b>	<b>106368</b>	<b>65,3%</b>	<b>2,2</b>	<b>22,6%</b>	<b>1,9</b>	<b>9,7%</b>	<b>2,0</b>	<b>2,7%</b>

En 2021, la CC Neste Barousse comptait **3 429 résidences principales**, dont **80 % étaient occupées par des propriétaires**, contre seulement **65 % dans le département des Hautes-Pyrénées**. Le parc locatif privé représentait **15,4 % des ménages**, avec une taille moyenne de **2,0 personnes**, légèrement supérieure à la moyenne départementale (1,9). Les locataires de logements sociaux (HLM) étaient très peu nombreux, avec seulement **0,8 % des ménages**, pour une taille

moyenne de **1,6 personne**, traduisant la faible présence de logements sociaux sur le territoire (contre 9,7 % dans le 65). Enfin, **2,9 % des ménages étaient logés gratuitement**, un chiffre proche de la moyenne départementale (2,7 %).

On remarque que le parc public social accueille les petits ménages.

### Le locatif social

	Nb de logts locatifs sociaux HLM	Immeuble	Surface moyenne typologie logts	Date construction
<b>Mauléon Barousse</b>	4	Collectif	<i>83 m<sup>2</sup> (T4)</i>	<i>1998</i>
<b>Sarp</b>	14	Pavillons	<i>76 m<sup>2</sup> (T4)</i>	<i>1989</i>
<b>Cantaous</b>	6	<i>Pavillons</i>	<i>49 m<sup>2</sup> (10 T2/4 T3)</i>	<i>2004</i>
<b>Total CC Neste Barousse</b>	24			
<i>Source : RPLS 2020</i>				

Selon les données RPLS (répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux) le parc public social est composé en 2017 de 24 logements, répartis sur 3 communes. Si l'offre proposée dans le parc social concerne des logements individuels il s'agit pour la majorité de grands logements.

### 3.1.5. Le parc spécifique et adapté

#### L'hébergement des personnes âgées

En 2021, bien que le nombre précis de personnes de plus de 90 ans ne soit pas disponible, on estime que cette population, évaluée à 208 en 2014, a continué de croître dans le contexte du vieillissement démographique.

L'offre d'accueil pour les personnes dépendantes reste solide, avec **cinq EHPAD totalisant environ 287 places** :

- Val de Neste (55 places, dont une unité Alzheimer),
- Saint Joseph (24 places),
- Las Arribas (62 places),
- Val de l'Ourse (76 places, avec accueil de jour),
- Sainte Marie (70 places).

Ainsi, le **taux d'équipement pour les 75 ans et plus s'élève à 172 %**, bien au-dessus des normes départementales (127 %) et régionales (132 %) en 2017, démontrant la haute qualité de l'offre d'hébergement médico-social dans la CC Neste Barousse.



Figure 13 De gauche à droite les EHPAD de Tibiran Jaunac et de Loures Barousse

## 3.2. L'ACTIVITE FONCIERE

### 3.2.1. La construction de logements

Entre **2009 et 2020**, la CC Neste Barousse a vu émerger en moyenne **25 logements neufs chaque année**, construits à **90 % sous forme de maisons individuelles**.

Depuis **2015**, le rythme de construction s'est notablement ralenti, avec seulement **18 à 20 logements neufs commencés par an**, contre une trentaine au début de la décennie.

Cette évolution reflète un essoufflement de la dynamique de l'habitat neuf, qui repose toutefois encore largement sur l'accession à la propriété individuelle.

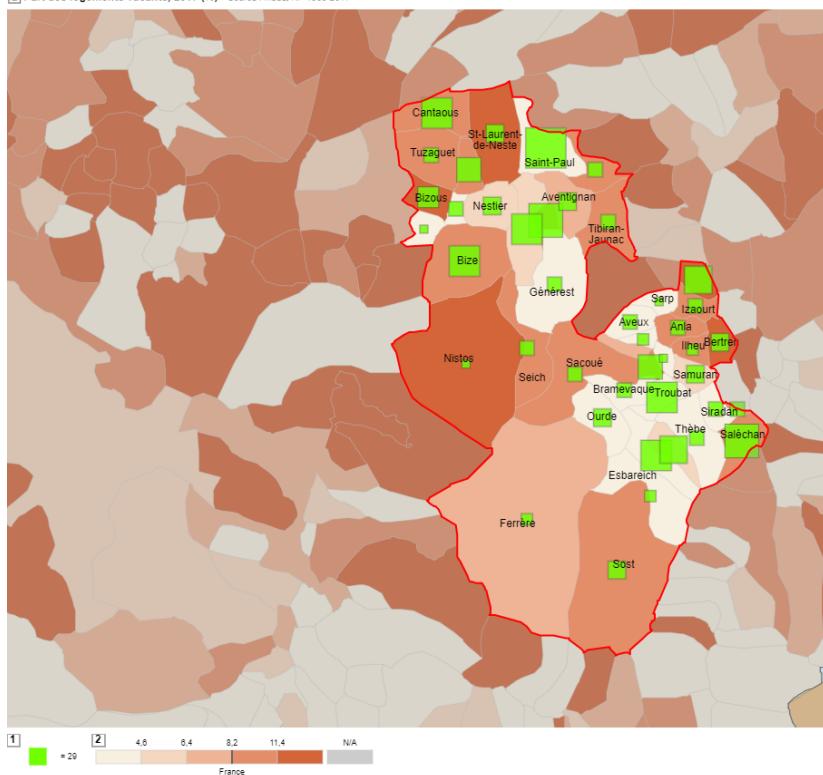


Figure 14 logements commencés 2012-2022

La moitié du parc nouvellement construit est concentrée sur 8 communes situées sur les franges nord et est du territoire (Saint Laurent de Neste, Saint Paul, Izaourt, Loures Barousse, Tibiran Jaunac, Bize et Mazeres de Neste).

Les communes qui ont enregistré le plus grand nombre de constructions ont aussi un taux de vacance prononcé.

- [1] Nb de logements commencés (2009-2018) - Source :  
[2] Part des logements vacants, 2017 (%) - Source : Insee, RP 1968-2017



*Figure 15 Nombre de logements commencés*

### 3.2.2. Le point d'équilibre

Le point d'équilibre ou « point mort » permet de mesurer le nombre de logements à produire pour maintenir une population constante (en volume) sur un territoire, afin de répondre aux mutations structurelles de la population et du parc de logements. **Il se mesure a posteriori et il constitue un besoin à minima.**

**Le point d'équilibre est la somme de trois paramètres :** le renouvellement du parc (évolution naturelle du parc) le desserrement des ménages (évolution du nb de personnes par ménages), et la fluidité du parc (variation rés. Secondaires, logts vacants).

A	Nombre de logements commencés (2012-2017) source : <i>Sitadel2</i>	118
B	Variation du nombre de logements sur la période 2012-2017 source : <i>@Insee2020</i>	161
<b>A-B</b>	<b>Nombre de logements ayant participé au renouvellement urbain</b>	<b>-43</b>
C	Pop mén. 2012/taille moyenne des ménages 2017 source : <i>@Insee2020</i>	3294
D	Nombre de ménages en 2012 source : <i>@Insee2020</i>	3183
<b>C-D</b>	<b>Nombre de logements nécessaires au desserrement des ménages</b>	<b>111</b>
E	Variation du nombre de résidences secondaires (2012-2017) source : <i>@Insee2020</i>	-8
F	Variation du nombre de logements vacants (2012-2017) source: <i>@Insee2020</i>	21
<b>E+F</b>	<b>Nombre de logements sortis du circuit des résidences principales</b>	<b>13</b>
<b>POINT D'EQUILIBRE</b>		<b>81</b>

Figure 16 Calcul du point d'équilibre

Entre 2012 et 2017, 118 logements ont été commencés dans la CC Neste Barousse, avec 161 unités nettes de hausse du parc. Cela traduit un effort de renouvellement urbain (43 logements mobilisés dans le parc ancien) suffisant pour couvrir les 111 besoins liés à la baisse de taille des ménages. Le solde, corrigé des évolutions des résidences secondaires et des logements vacants, aboutissait à un point d'équilibre de 81 logements.

Sur la période 2017–2021, le rythme de construction a ralenti à environ 19 logements par an, portant le parc à +115 logements nets en six ans. Les résidences principales ont augmenté de 153 unités, contre 57 secondaires en moins et 19 vacants en plus. Au final, les constructions neuves ont couvert les besoins liés au desserrement, sans surplus significatif, traduisant une dynamique maîtrisée et équilibrée.

### 3.2.3. Le renouvellement du parc

La connaissance du **renouvellement du parc de logements** repose sur la comparaison de deux sources statistiques :

- **Données Sitadel2** : entre 2012 et 2021, environ **171 logements** ont été commencés sur le territoire de la CC Neste Barousse (estimation à partir de la moyenne de 19 logements/an constatée entre 2015 et 2021).

- **Données INSEE – recensements de la population** : sur la même période, le **nombre total de logements** est passé de **5 217 en 2012 à 5 388 en 2021**, soit une **augmentation de 171 logements** également.

À l'échelle intercommunale, ces deux chiffres étant équivalents, on observe un **point d'équilibre global** entre la production neuve et l'évolution du parc de logements. Toutefois, une lecture fine par commune révèle des écarts : certains territoires ont connu une production neuve supérieure à la variation nette du parc, tandis que d'autres affichent un déficit, traduisant une dynamique de **renouvellement du bâti existant**.

Ainsi, le **renouvellement du parc ancien a contribué pour partie à l'évolution du nombre total de logements**, via :

- Des **restructurations ou changements de destination** (transformation de bâtiments agricoles ou commerciaux en logements) ;
- Des **divisions de logements existants** ;
- Ou encore des opérations de **remise sur le marché de logements vacants**.

Sur la période 2012–2021, on peut donc estimer qu'environ **40 à 50 logements** sont issus de ces opérations de renouvellement dans le parc ancien, soit près de 30 % de la variation totale du parc. Cette tendance souligne une **capacité à mobiliser l'existant**, en cohérence avec les objectifs du ZAN

### 3.2.4. Le taux de desserrement

Cet indicateur mesure le **nombre de logements nécessaires pour compenser la diminution de la taille moyenne des ménages**, liée à des phénomènes tels que la décohabitation, le vieillissement de la population, l'augmentation des familles monoparentales, ou encore les séparations.

Sur le territoire de la Communauté de communes Neste Barousse, la taille moyenne des ménages est passée de **2,26 occupants par logement en 2012** à environ **2,12 en 2021**, traduisant une tendance à la diminution du nombre moyen de personnes par logement.

Malgré cette baisse modérée, environ **120 logements** ont été mobilisés entre 2012 et 2021 pour compenser cette évolution démographique, c'est-à-dire pour loger un nombre identique ou croissant de ménages dans un parc dont la taille moyenne par logement diminue.

Cette évolution traduit une demande croissante de logements supplémentaires, même si la population globale reste stable ou en légère baisse, en raison de la fragmentation des ménages et de l'augmentation des logements occupés par une seule personne.

### 3.2.5. La variation des résidences secondaires et des logements vacants

Cette variable permet de quantifier les mouvements entre les différents types de logements :

- Le nombre de résidences secondaires ou de logements vacants qui ont été **réintégrés dans le parc des résidences principales** lorsque le solde est négatif,
- Ou au contraire, le nombre de logements qui sont passés à un statut de **résidences secondaires ou vacants** lorsque le solde est positif.

Sur le territoire de la Communauté de communes Neste Barousse, entre 2012 et 2021, on observe un solde positif de **13 logements** ayant quitté le parc des résidences principales pour devenir des résidences secondaires ou des logements vacants.

Ce phénomène traduit une légère augmentation des logements non occupés à l'année, ce qui peut impacter la dynamique locale en termes d'habitat, de services et de vie sociale.

### 3.2.6. Synthèse

L'offre en logement est très largement monotypée, avec une prédominance de la maison individuelle, et un déficit de petits logements accessibles. La vacance persistante, le vieillissement du bâti et l'insuffisance d'offre locative sociale constituent des enjeux clés du futur PLUi. L'orientation vers une requalification du parc existant et une production ciblée en renouvellement urbain est essentielle dans une logique de sobriété foncière et de ZAN.

Indicateur	Valeur	Commentaire
Résidences principales	63,4 %	En deçà de la moyenne départementale ( $\approx$ 67 %)
Résidences secondaires	26,6 %	Forte concentration dans le sud montagneux (Mauléon, Nistos, Sost)
Vacance	10 %	2 bourgs concentrent 40 % des logements vacants
Logement social	0,8 %	Offre très faible, peu diversifiée
Taille moyenne des logements	5 pièces	Parc peu adapté aux ménages de petite taille
Taille moyenne des ménages	2,1	Tendance au desserrement (décohabitation)

### 3.3. LOGEMENT ET HABITAT : BESOINS ET ENJEUX

<i>Logements et habitat</i>	
Indicateurs	Constats et tendances
63,4 % des logements sont des résidences principales (2021)	8 communes affichent un taux de vacance supérieur à 15 %, dont environ 21 % à Loures-Barousse
Parc de logements majoritairement composé de maisons individuelles (90 %), de grande taille (environ 5 pièces en moyenne)	Parc public social très faible avec seulement 24 logements sociaux en HLM (2021)
Parc ancien de résidences principales, couvert par plusieurs campagnes successives de rénovation	Offre en locatif privé limitée, particulièrement sur le secteur de Saint-Laurent-de-Neste
Parc de résidences secondaires important sur la vallée de la Barousse, notamment au sud du territoire	Taux de logements vacants en augmentation, avec 40 % de ces logements vacants localisés à Saint-Laurent-de-Neste et Loures-Barousse
Production neuve ralentie, avec une moyenne d'environ 18 logements construits par an depuis 2015, principalement en maisons individuelles	La part de logements vacants augmente (40% de ce parc est localisé St Laurent de Neste et Loures Barousse)
Territoire bien équipé en structures d'accueil pour personnes âgées dépendantes (5 EHPAD totalisant 287 places)	Construction récente concentrée principalement sur la frange nord du territoire, notamment autour de Saint-Laurent-de-Neste
	Parc de logements très monotypé, peu adapté aux besoins actuels de diversification (logements plus petits, locatif social)
Scénario au fil de l'eau	Enjeux
Maintien d'un parc de logements de plus en plus monotypé (maison individuelle)	Prioriser la remise en circuit des logements vacants
Poursuite d'un développement plus marqué sur la partie nord du territoire (Saint-Laurent-de-Neste)	Diversifier le parc de résidences principales pour répondre aux besoins des ménages, notamment les personnes seules et les petits ménages
Spécialisation des communes du sud en résidences secondaires et logements touristiques	Renforcer le parc locatif social en favorisant des typologies plus adaptées (petits logements, logements accessibles)

## 4. L'EMPLOI ET L'ECONOMIE

Cadrage législatif :

*Rappelons que la loi NOTRe du 7 août 2015 réaffirme la pertinence de l'échelle intercommunale pour traiter les questions économiques, en élargissant les compétences des intercommunalités : en supprimant la notion d'intérêt communautaire pour les zones d'activités économiques et les actions de développement économique ; l'intercommunalité peut ainsi « exercer de plein droit au lieu et place des communes membres les compétences relevant des actions de développement économique [...] : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle... » (article L.5214-16 du CGCT) ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.*

*Le code de l'urbanisme pose le principe les objectifs suivants : « 3° : La diversité des fonctions urbaines et rurales (...) en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs de l'ensemble des modes d'habitat, d'activités économiques, touristiques, (...) ainsi que d'équipements publics et d'équipement commercial, en tenant compte en particulier des objectifs de répartition géographiquement équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services... ».*

### 4.1. LES DYNAMIQUES D'EMPLOIS

Le territoire de la Communauté de communes de Neste Barousse présente un **faible volume d'emplois locaux** au regard de sa population en âge de travailler. En **2021**, le territoire comptabilise **1 733 emplois** pour **3 837 habitants âgés de 15 à 64 ans**, dont **2 915 actifs** (source : INSEE, RP 2021, exploitation principale).

Les **emplois sont majoritairement concentrés** dans les deux communes les plus structurantes du territoire :

- **Saint-Laurent-de-Neste avec 426 emplois,**
- **Loures-Barousse avec 287 emplois.**

Ces communes bénéficient d'une **accessibilité accrue**, liées à la proximité des axes structurants tels que la RD 825 (liaison Montréjeau – Bagnères-de-Luchon) et l'axe Lannemezan – Montréjeau. Ce positionnement renforce leur rôle de pôles d'emploi, bien que l'offre d'emplois reste modeste à l'échelle intercommunale.

Le **taux de concentration d'emploi** — rapport entre le nombre d'emplois présents sur le territoire et le nombre d'emplois occupés par les actifs y résidant — est de **59,4 % en 2021**, en baisse par rapport à 2016 (65,3 %) et 2011 (67,8 %). Cela signifie que **plus de 4 actifs sur 10 travaillent en dehors du territoire**.

Cette situation a plusieurs conséquences :

- **Des déplacements domicile-travail importants**, majoritairement en **véhicule individuel**, en l'absence d'alternative de transport en commun structurante ;
- Une **forte dépendance aux bassins d'emploi voisins**, notamment ceux de **Lannemezan, Montréjeau** et plus largement du **piémont pyrénéen** ;
- Une **vulnérabilité structurelle** de l'économie locale, qui repose en grande partie sur les secteurs du **commerce, de l'administration publique, de la santé et du médico-social**.

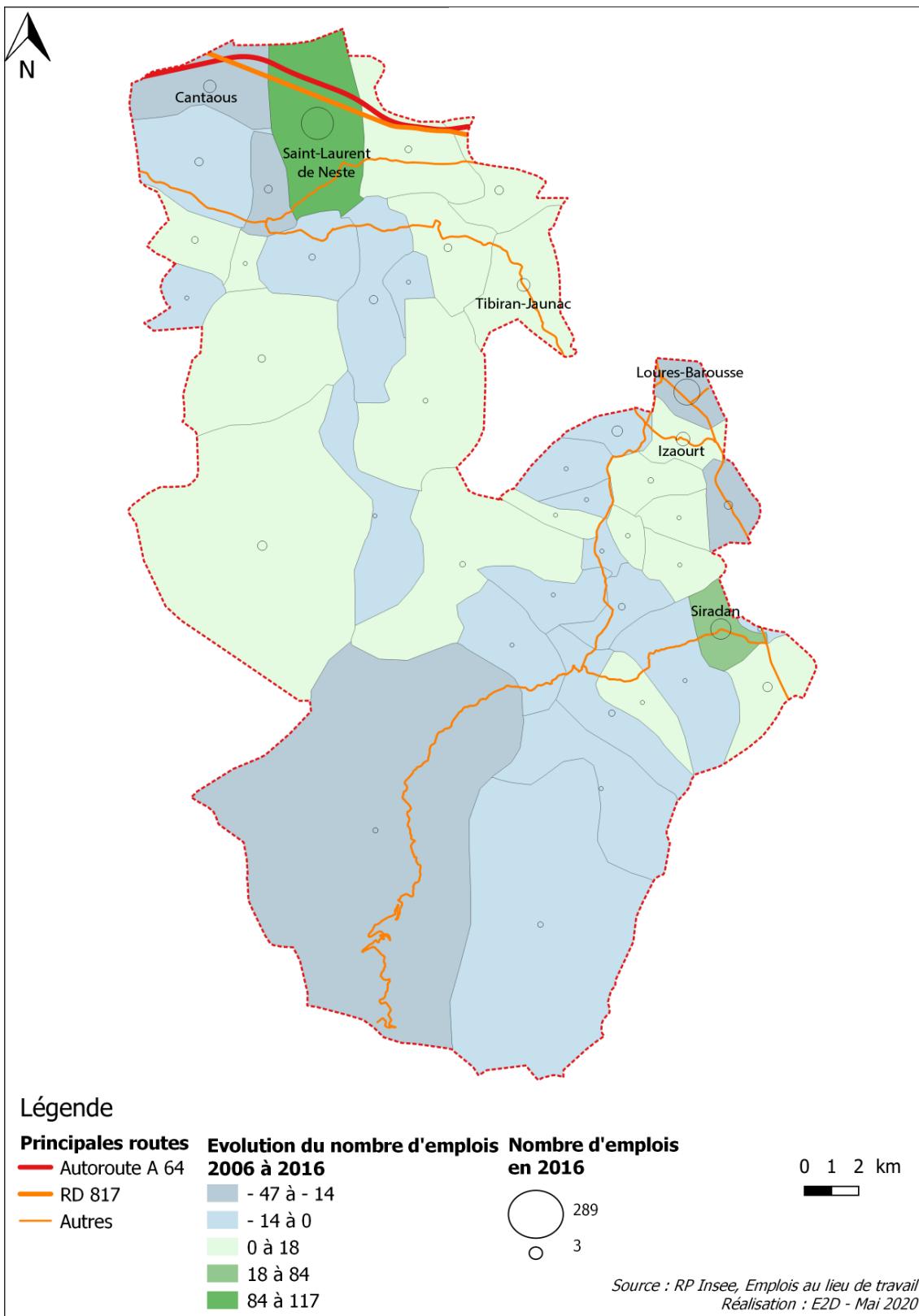


Figure 17 Evolution du nombre d'emplois

Entre 2009 et 2021, le territoire de la Communauté de communes Neste Barousse a enregistré une progression nette de l'emploi, avec un gain de 67 emplois sur la période, soit une croissance modérée de +4 %. Cette évolution s'est faite dans un contexte de transformation des dynamiques économiques locales, marqué par une fragilité persistante du tissu productif.

#### ***Une progression concentrée dans quelques communes***

Le gain d'emplois est principalement porté par Saint-Laurent-de-Neste (+ 96 emplois) et, dans une moindre mesure, Siradan (+ 26 emplois).

Plusieurs communes, notamment rurales ou de montagne, continuent de voir leur offre d'emploi se contracter, accentuant les déséquilibres internes au territoire.

#### ***Des secteurs d'activité à géométrie variable***

Le secteur de la santé, de l'action sociale et des services publics reste le principal moteur de l'emploi local, avec une hausse de près de 90 emplois sur la période.

Le secteur de la construction se stabilise, avec un solde quasi neutre par rapport à 2009.

Les activités industrielles et artisanales continuent de perdre des emplois, illustrant les difficultés de maintien de l'appareil productif local, notamment dans les vallées de montagne.

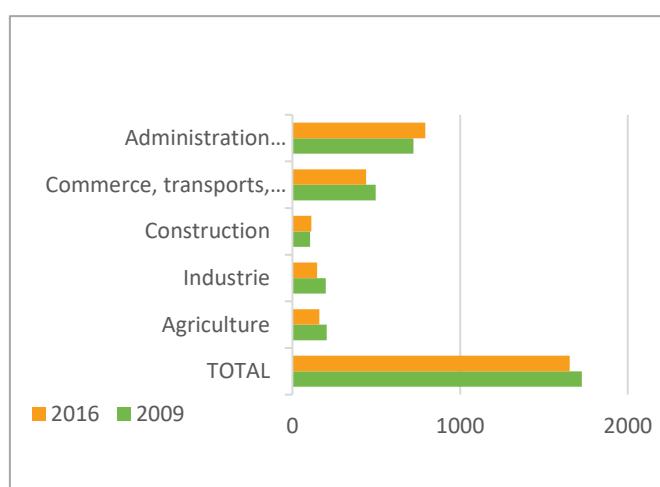
#### ***Un taux de concentration d'emploi toujours faible***

En 2021 :

Le territoire comptait environ 1 780 emplois locaux, pour près de 2 900 actifs occupés résidant sur le territoire.

Le taux de concentration d'emploi s'établit ainsi à environ 61 %, en baisse par rapport à 2011 (67,8 %) et 2016 (65,3 %), traduisant une dépendance croissante aux bassins d'emploi voisins, notamment Lannemezan, Montréjeau et la vallée de la Garonne.

Cette situation accentue les flux pendulaires et la dépendance à la voiture individuelle, dans un contexte de faible offre de transport collectif.



*Figure 18 Evolution des emplois*

<b>Emplois selon le secteur d'activité</b>	<b>Secteur Neste, 2009</b>	<b>Secteur Barousse, 2009</b>	<b>Secteur Neste, 2014</b>	<b>Secteur Barousse, 2014</b>	<b>Total territoire Emplois 2009</b>	<b>Total territoire Emplois 2014</b>	<b>Total territoire Emplois 2016</b>	<b>Répartition en 2016 (%)</b>
<b>Ensemble</b>	<b>777</b>	<b>950</b>	<b>1041</b>	<b>787</b>	<b>1727</b>	<b>1828</b>	<b>1654</b>	<b>100%</b>
Agriculture	144	60	128	38	204	166	161	9,7
Industrie	52	147	64	78	199	142	148	8,9
Construction	47	58		91	49	105	140	113
Commerce, transports, services divers	248	249		335	199	497	534	440
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	286	436		424	423	722	847	792
INSEE RP 2009, 2014, 2019. Exploitations complémentaires lieu de travail								

Figure 19 Emplois selon le secteur d'activité

#### 4.1.1. UN TERRITOIRE EN GRANDE PARTIE DÉPENDANT DES BASSINS D'EMPLOIS PROCHES

Le territoire de la Communauté de communes Neste Barousse est intégré dans un système de relations interterritoriales dominé par la proximité de **trois pôles d'emplois extérieurs** :

- **Saint-Gaudens**, pôle structurant avec plus de **10 000 emplois**,
- **Lannemezan et Montréjeau**, pôles de moindre taille (moins de **5 000 emplois** chacun), mais accessibles rapidement par la **RD 825** ou la **RN 125**.

En 2021, le territoire communautaire regroupait **1 780 emplois** (source : Insee RP 2021, exploitation principale), pour une population active d'environ **2 940 personnes** âgées de 15 à 64 ans, dont **près de 2 650 actifs occupés**. Le **taux de concentration d'emplois** (nombre d'emplois locaux pour 100 actifs résidents occupés) s'établit ainsi à **environ 67 %**, confirmant une **faible autonomie du territoire en matière d'emploi**.

##### Des écarts internes significatifs

- **Ancien territoire de la Vallée de la Barousse** : taux de concentration d'emplois relativement élevé (**≈85 emplois pour 100 actifs**), en raison de la présence de pôles d'équipements médico-sociaux et de services.
- Secteur de Saint-Laurent-de-Neste : taux plus faible (**≈58 emplois pour 100 actifs**), mais bénéficiant d'une bonne accessibilité routière vers les pôles voisins, favorisant le navettage domicile-travail.

##### Une configuration propre aux territoires ruraux

Cette organisation illustre un **fonctionnement en bassins de vie à emboîtements multiples** :

- **Une échelle locale** pour les liens sociaux et la vie associative,

- Une échelle intermédiaire pour l'accès aux commerces et équipements du quotidien,
- Une échelle élargie pour l'emploi, nécessitant des **mobilités pendulaires régulières**, souvent **en voiture individuelle**.

La **carte d'influence des aires d'attraction des villes** montre clairement l'ancrage de la Neste Barousse dans la sphère d'influence de **Saint-Gaudens**, et dans une moindre mesure celle de **Lannemezan**.

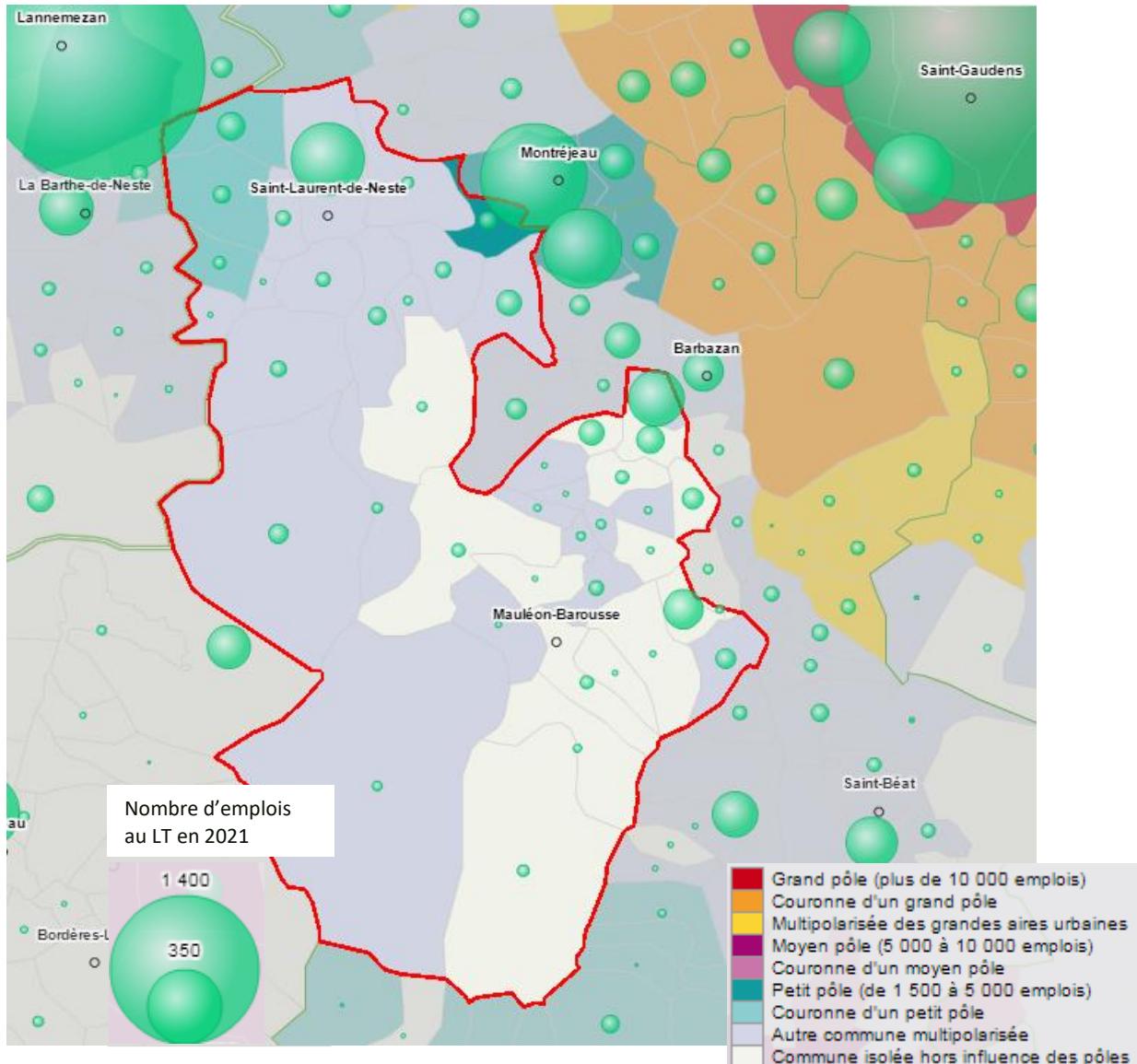


Figure 20 Zonage des aires urbaines

#### 4.1.2. D'importantes navettes domicile-travail

Cette interdépendance entre les territoires se traduit par des navettes domicile-travail pour les actifs. Dans la plupart des cas le mode de transport utilisé est la voiture ou l'utilitaire. Seuls 21,6 % des actifs de plus de 15 ans travaillent dans la commune de résidence, soit 567 personnes, qui peuvent donc se rendre au travail en deux roues ou en marchant, tandis que l'offre de transports en commun est très limitée ce qui explique la part insignifiante de leur usage. Au total

86,2% des déplacements domicile travail sont réalisés en voiture, camion ou fourgonnette comme l'indique le graphique ci-dessous.

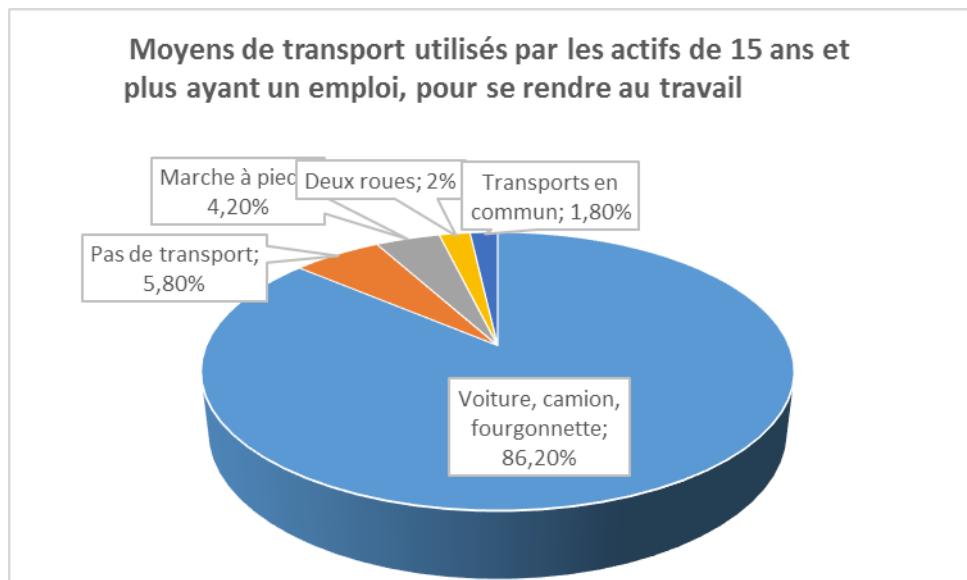


Figure 21 Moyen de transport utilisé par les actifs de 15 ans et plus ayant un emploi

#### 4.1.3. Le profil économique du territoire : une tertiarisation marquée

Le profil économique de la Communauté de communes Neste-Barousse reste, en 2021, marqué par les mêmes dynamiques que celles observées à l'échelle du département des Hautes-Pyrénées : un territoire vieillissant, une baisse du nombre d'habitants et une diminution progressive de la population active.

Plus encore qu'à l'échelle départementale, les emplois relèvent très largement de la sphère présentielle, avec 87 % des emplois contre 78 % dans l'ensemble des Hautes-Pyrénées (Insee, RP 2021, exploitation principale).

*Définition : Les activités de la sphère présentielle sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (commerce, services, ...). Les activités de la sphère productive sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services (agriculture et agro-alimentaire, industrie).*

Le secteur de la santé, des activités médico-sociales et de l'administration publique représente à lui seul **près de la moitié des emplois** sur le territoire. Il constitue **le seul domaine d'activité en progression depuis 2009**, avec **+78 emplois créés** entre 2009 et 2021. Cette croissance a permis d'**atténuer la baisse globale de l'emploi**, qui s'établit à **-58 emplois nets** sur la même période.

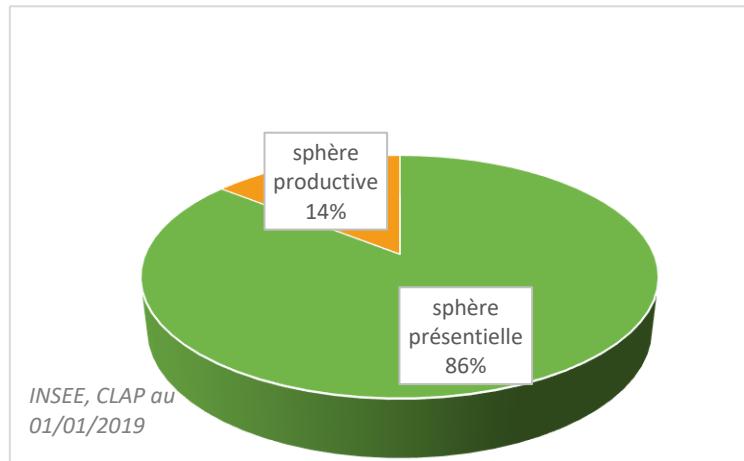


Figure 22 Répartition des postes salariés selon les sphères de l'économie

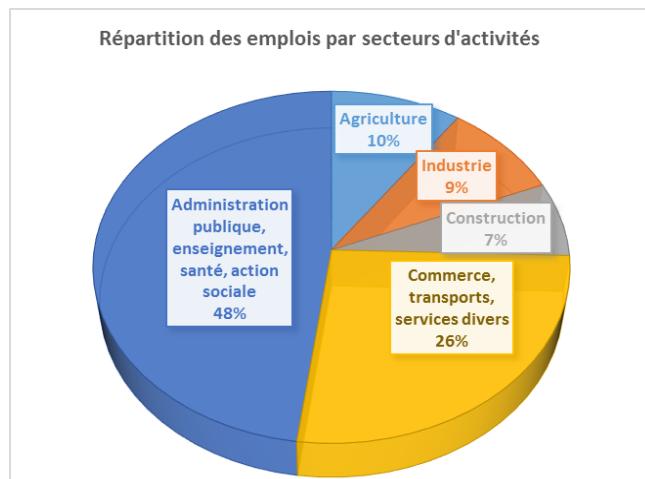


Figure 23 Répartition des emplois par secteurs d'activités

Comme indiqué plus haut avec l'analyse de l'évolution des emplois, l'agriculture et l'industrie ont perdu des emplois, ce qui souligne la vulnérabilité de la sphère productive du territoire.

L'industrie est principalement représentée par le secteur des carrières et matériaux avec les entreprises présentes notamment à Izaourt, Montégut.

#### 4.1.4. Une Part importante de population active

Alors que la population de la Communauté de communes Neste-Barousse continue d'augmenter légèrement, le nombre d'habitants âgés de 15 à 64 ans poursuit sa baisse, avec une perte nette de 121 personnes entre 2016 et 2021 (passant de 3 933 à 3 812 individus), malgré une hausse globale de la population (+114 habitants sur la même période). Cela confirme une dynamique de **vieillissement démographique** et de **déséquilibre structurel** entre actifs et inactifs.

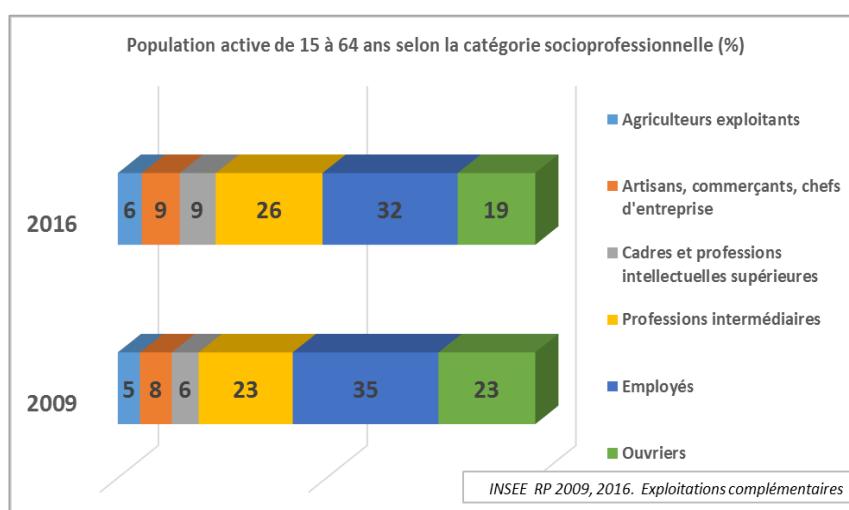
Pour autant, la population active progresse légèrement en volume (+22 actifs entre 2016 et 2021), traduisant une **hausse du taux d'activité** au sein de la population en âge de travailler (désormais 76,7 % contre 73,8 % en 2016). Ce taux d'activité, supérieur à la moyenne départementale, reflète un territoire **résidentiel**, dans lequel une part importante des actifs exerce leur activité en dehors de la communauté de communes. Cette dépendance aux pôles

d'emplois voisins (notamment Saint-Gaudens et Lannemezan) souligne la nécessité d'une offre de mobilité adaptée et d'un meilleur équilibre emploi-population.

Emplois - Activité - Chômage	CC Neste-Barousse	CC du Pays de Luchon
<b>Emploi total</b>	<b>1712</b>	<b>2 645</b>
<b>Population de 15 ans à 64 ans</b>	<b>3933</b>	<b>3 092</b>
<b>Indicateur de concentration d'emplois</b>	<b>65,3</b>	<b>121</b>
Taux d'activité des 15 à 64 ans (%)	73,8%	73,50%
Taux d'emploi des 15 à 64 ans (%)	65,1%	67,10%
Taux de chômage au sens du recensement	11,8%	8,8%
Part des retraités dans les 15-64 ans		10,8

En 2021, la population de 15 ans et plus de la Communauté de communes Neste-Barousse présente une structure socioprofessionnelle équilibrée : les employés (15,4 %) et ouvriers (9,8 %) totalisent environ 51 % des profils, contre ~58 % en 2009.

À l'opposé, professions intermédiaires (11,3 %), cadres (4,8 %) et indépendants sont en légère progression. Cette évolution traduit une montée en qualification de la population active et reflète une transformation structurelle de l'emploi local.



Parmi les actifs, une part non négligeable est au chômage : en 2021, on compte **8,5 % de chômeurs** dans la population de 15 à 64 ans (soit environ 340 personnes), un niveau à peine supérieur à celui de 2016. La "population non active", qui regroupe retraités, étudiants et autres inactifs, présente une importante part de **retraités/préretraités (10,8 %)**, traduisant le vieillissement démographique caractéristique du territoire.

Le défi reste donc à la fois **économique** (soutenir le développement d'activités et créer des emplois locaux) et **résidentiel** (maintenir ou attirer des actifs), en misant notamment sur la qualité du cadre de vie, la rénovation de l'habitat, l'accès numérique et des mobilités fluides pour relier le territoire à ses bassins d'emploi voisins.

#### 4.1.5. Les entreprises présentes sur le territoire

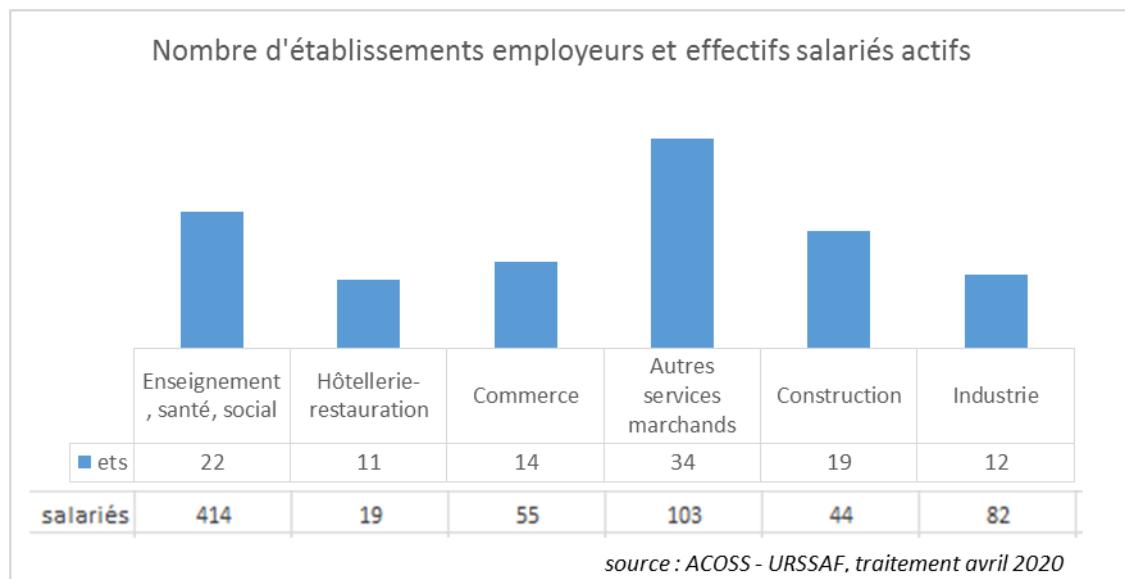
En 2021, le **tissu entrepreneurial** de la Communauté de communes Neste-Barousse est caractérisé par une **très forte présence de très petites structures** :

- **747 établissements actifs** recensés (INSEE, RP 2021), parmi lesquels :
  - **580 établissements sans salarié**, correspondant à des auto-entrepreneurs et commerçants individuels ;
  - **140 établissements employeurs**, employant de 1 à 9 salariés ;
  - **13 établissements de taille intermédiaire** (10 à 49 salariés) : ce sont majoritairement des **services publics** (12), à l'exception d'une **unité industrielle à Izaourt** rattachée à la production de chaux hydraulique par SOCLI ou équivalent ;
  - **2 établissements de grande taille** (50 salariés ou plus) : il s'agit des **EHPAD Sainte-Marie** (Siradan) et **Val de l'Ourse** (Loures-Barousse), employant respectivement 64 et 52 salariés en 2021.

Ce panorama entrepreneurial témoigne d'une **économie locale très axée sur les services de proximité** : administration, santé, soins, hébergement, tourisme, commerce, artisanat, etc. Les données récentes de Loures-Barousse (2023) illustrent cette tendance avec :

- **55 entreprises** installées, principalement dans **les services aux particuliers** (76 %) et **le commerce** (3 commerces, 13 services)

À l'échelle intercommunale, la **répartition des effectifs et des établissements confirme la prédominance du tertiaire** (hors agriculture), avec une faible présence de l'industrie ou des structures d'envergure territoriale. Cette configuration est typique des zones rurales dynamisées par **le médico-social, l'administration et le tourisme**, mais peu dotées en industries et grandes entreprises.



Certaines activités restent particulièrement représentatives de l'économie locale de la Communauté de communes Neste-Barousse en 2021 :

- **Le secteur médico-social**, notamment les aides à domicile, demeure un employeur clé. Les associations ADMR comptent environ **25 salariés à Loures-Barousse** et **48 à Saint-Laurent de Neste**, confirmant leur rôle central dans l'emploi local.
- **L'industrie extractive** continue de valoriser les ressources naturelles du territoire, avec **6 établissements employant 63 salariés** répartis dans les communes de Loures-Barousse, Montégut, Sacoué, Saint-Laurent-de-Neste, Saléchan, Izaourt et Sarp. Cette activité témoigne d'une exploitation constante des matériaux du sol et sous-sol.

- L'industrie agroalimentaire, autrefois présente avec une boulangerie-pâtisserie industrielle à Loures-Barousse et une production d'eau minérale à Ferrère, n'est plus active sur le territoire depuis plusieurs années.
- En termes de structure des établissements :

Entreprise et activité	Tranche d'effectifs	Commune
OLIVEIRA ROGEL. Construction. Création 2002	50 à 99 salariés	Saint-Laurent de Neste
EHPAD SAINTETE MARIE DE SIRADAN	50 à 99 salariés	Siradan
SOCLI. Fabrication de chaux et plâtre. Création 1978	20 à 49 salariés	Izaourt
EHPDA RESIDENCE VAL DE NESTE	20 à 49 salariés	Saint-Laurent de Neste
CARRIERES DE LA NESTE. Industrie extractive. Création 2000	10 à 19 salariés	Montégut
COMMERCES	10 à 19 salariés	Gembrie (1) Loures-Barousse (3)
COMMERCE-REPARATION AUTO	10 à 19 salariés	Loures-Barousse (2)

- En 2021, **13 établissements** comptent entre 20 et 49 salariés, dont **12 sont publics** (services sociaux, établissements de santé, administration).
- Seuls **2 établissements dépassent 50 salariés**, principalement des EHPAD, qui restent les plus gros employeurs privés du territoire.
- Ainsi, l'économie locale demeure largement portée par le secteur public, les services à la personne et les petites entreprises, dans un contexte où l'appareil industriel privé reste modeste.

## Un net ralentissement de la création d'entreprises

La dépendance du territoire aux bassins d'emploi extérieurs à la Communauté de communes Neste-Barousse se confirme également par une diminution continue du nombre d'entreprises créées localement. Entre 2009 et 2021, la création d'entreprises a reculé d'environ 36 %. En 2019, seules une quarantaine d'entreprises ont été créées sur le territoire, dont près de 90 % sont des entreprises individuelles. Parmi ces créations, 31 sur 39 appartiennent majoritairement aux secteurs des services et du commerce, soulignant la prédominance de ces activités dans le tissu économique local.



### 4.1.6. Le foncier et l'immobilier d'entreprises

Le recensement des autorisations de constructions par la base de données Sitadel, indique que durant la période de 2010 à 2018 inclus, il a été autorisé 23 464 m<sup>2</sup> de surface plancher pour des locaux professionnels. 40% de ces surfaces sont destinées à des constructions agricoles et 24% à des locaux de services publics. Les activités artisanales et industrielles sont très minoritaires dans la construction de locaux durant cette période.

Le tableau en page suivante détaille l'immobilier économique produit de 2010 à 2018.

Surfaces autorisées de locaux selon leur destination, en m <sup>2</sup> 2010 à 2018	Hébergement hôtelier	locaux de commerce						service public, enseignement, recherche	service public, action sociale	service public, ouvrages spectiaux	service public, santé	service public, culture, loisirs	Surface totale locaux de service public	SURFACE TOTALE	
		locaux de bureaux	locaux d'artisanat	locaux industriels	locaux agricoles	locaux d'entrepôts									
Anères		17					90								107
Anta							866								866
Antichan								12							124
Aventignan								25							173
Aveux							180								180
Berthen									58						59
Bize							559								559
Cazarilh															224
Crêchets															6
Esbarteilh							3								3
Ferrère							698								781
Gembrie															9
Générest															1022
Izaourt															227
Lombriès															55
Lourdes-Barousse															322
Mauléon-Barousse															3146
Mazères-de-Neste															302
Montégut															127
Montsérié															1460
Nestier															170
Nistos															471
Sacoué															396
Saint-Laurent-de-Neste		324	60	75			303	171	246	6					1608
Saint-Paul															480
Salechan															240
Samuran															889
Sarp		145													495
Seich															136
Siradan															278
Sost															620
Thèbe															321
Tibiran-Jaunac															890
Troubat															358
Tuzaguet															709
Cantaous															4100
Source : Statistiques de l'Insee															1777
<b>SURFACE TOTALE PAR USAGE, m<sup>2</sup></b>	<b>449</b>	<b>695</b>	<b>250</b>	<b>243</b>	<b>9</b>	<b>9547</b>	<b>881</b>	<b>354</b>	<b>2608</b>	<b>159</b>	<b>2033</b>	<b>541</b>	<b>5695</b>	<b>23464</b>	

PIECE 1-A : DIAGNOSTIC  
ELABORATION DU PLUI NESTE-BAROUSSE

Compte tenu de la part dominante de l'activité tertiaire et de l'agriculture, une partie importante des activités économiques se déroule au sein du tissu urbain mixte (commerces, services, artisanat) ou au sein des espaces agricoles.

En ce qui concerne les zones d'activités économiques aménagées, le territoire dispose de **deux parcs d'activités économiques** :

- A SAINT-LAURENT-DE-NESTE, la zone d'activités économiques « **Pic Pyrénées Innovation** » s'étend sur près de 11 ha. Elle a été aménagée par la Communauté des Communes du Canton de Saint-Laurent de Neste en 1998. La zone est spécialisée dans les activités tertiaires, notamment les Technologies de l'Information et de la Communication et les services. Elle a été classée **Zone d'Intérêt Régional** en 2009.

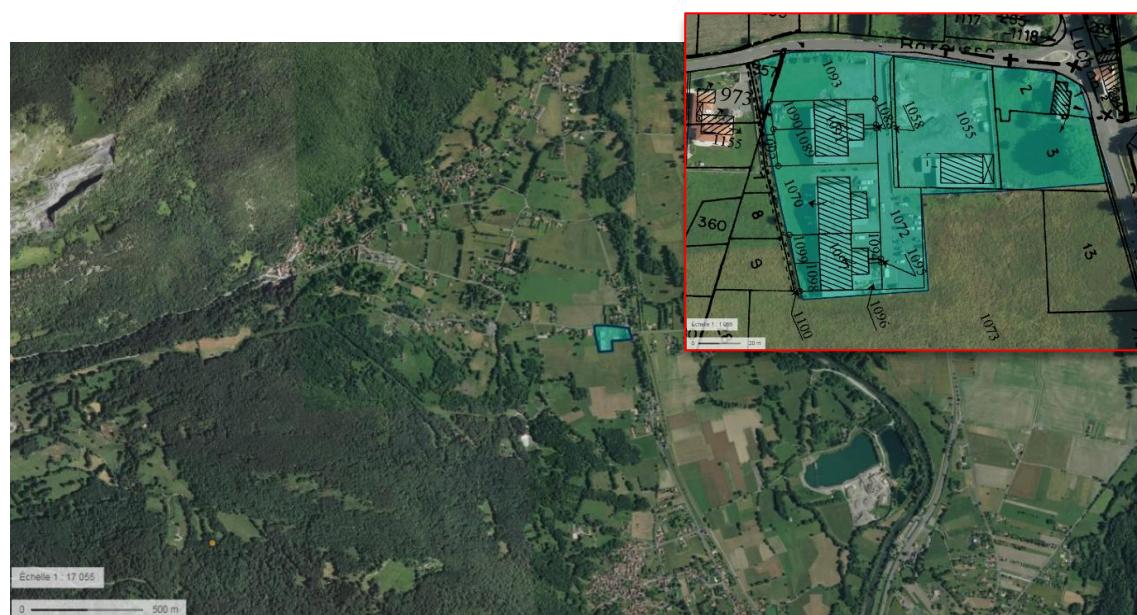
Cette zone d'activités, située à proximité d'une sortie de l'autoroute A64, comprend 2000 m<sup>2</sup> aménagés, une pépinière et un hôtel d'entreprises où sont hébergées plusieurs entreprises (informatique, immobilier, communication, négoce de machines-outils) ainsi qu'un cabinet d'infirmières). LE CETIR, organisme à l'initiative de la création de PPI est présent sur le site et héberge également 3 entreprises, spécialisées dans l'informatique et la communication.

Les disponibilités sont importantes et il n'apparaît pas de besoin de nouveaux fonciers ou immobilier d'entreprise sur ce secteur.



Hôtel d'entreprises - Pic Pyrénées Innovation, Saint-Laurent de Neste

- **A SALECHAN, la Zone artisanale de la Barousse** s'étend sur 1,3 ha, à mi-chemin entre Saléchan et Siradan. Elle regroupe une carrosserie-autos, un fleuriste et un tatoueur.



PIECE 1-A : DIAGNOSTIC  
ELABORATION DU PLU NESTE-BAROUSSE

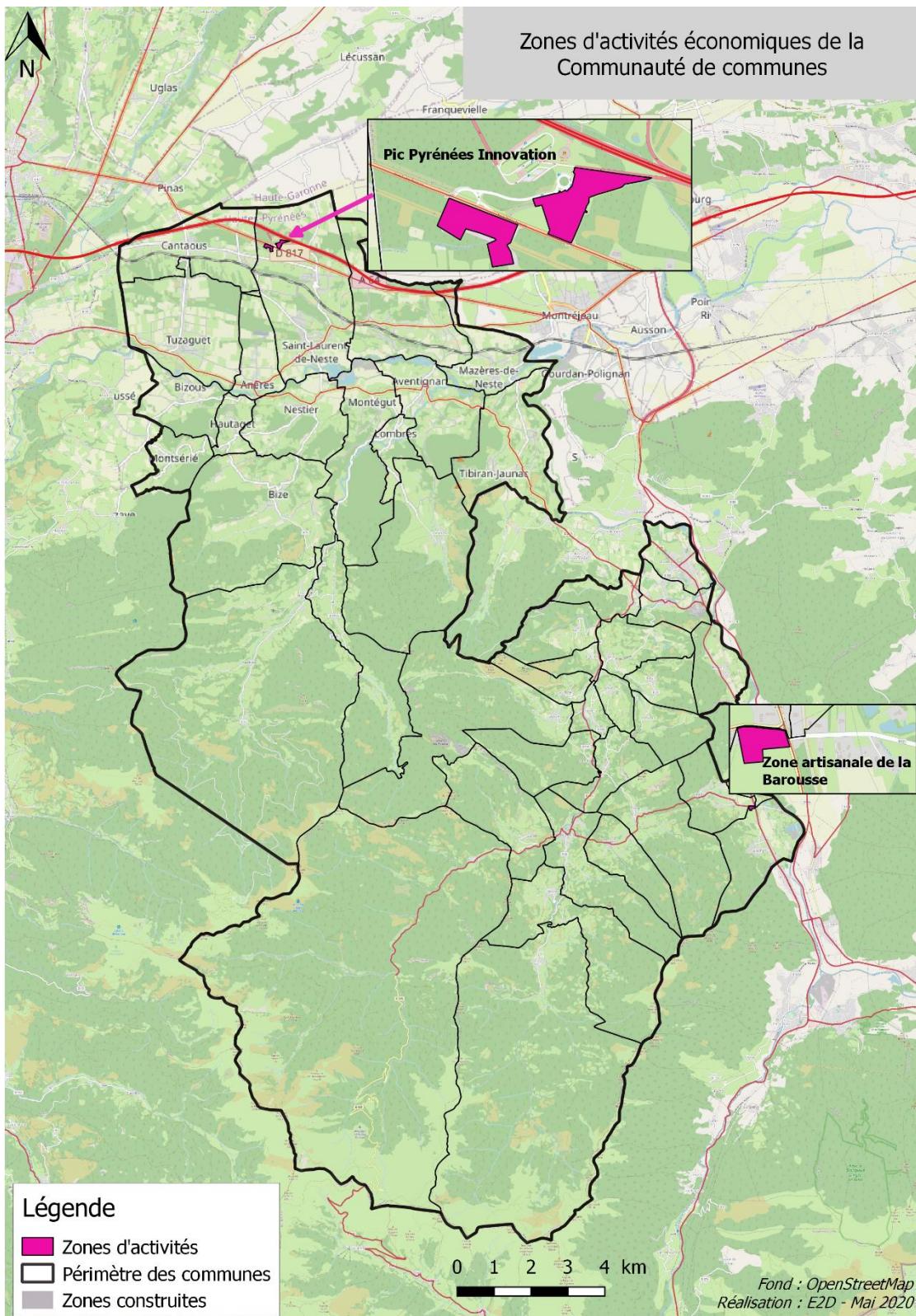


Figure 24 Zone d'activité économiques

## 5. LE TOURISME

### 5.1. DE NOMBREUX ATOUTS POUR UN TOURISME DE SPORTS ET LOISIRS DE PLEINE NATURE

Qualité de vie, bien-être, environnement sain ... sont autant de valeurs de plus en plus prégnantes dans les attentes des populations et qui contribuent à l'attractivité des territoires ruraux et de montagne.

La Communauté de communes Neste-Barousse dispose de nombreux atouts qui font écho à ces valeurs, en particulier la nature omniprésente et la qualité des éléments naturels, que recherchent les visiteurs qui séjournent dans les vallées de la Neste et de la Barousse.

Ainsi les éléments naturels sont le socle des principales activités touristiques

- La pêche dans les nombreux lacs et en rivière : lacs d'Aventignan, de Loures-Barousse, de Mauléon-Barousse, de Saléchan ;
- La découverte des espaces sortant de l'ordinaire : gouffres de Poudac à Générest et de la Saoule à Mauléon-Barousse ; Col de Barès ; sentiers de randonnées dont le chemin de Saint-Jacques de Compostelle « Chemin du Piémont Pyrénéen » sur le GR 78, qui passe par Nestier depuis Saint-Bertrand de Comminges ;
- L'escalade, avec la falaise d'escalade à Troubat ;
- ...

A ces espaces naturels aménagés pour la pratique sportive et de loisirs, il faut ajouter les équipements répondant à une demande d'activités diversifiées pour les vacances familiales, tels que

- La station de ski nordique à Nistos ;
- Le plan de baignage naturel Ocybelles, à Nestier ;
- Les installations d'accrobranche sur le lac de Loures-Barousse ;
- ...

Le territoire bénéficie ainsi d'une attractivité touristique de par ses propres ressources et, de plus, il bénéficie de la proximité du Grand Site d'Occitanie Saint-Bertrand de Comminges qui rayonne sur les communes environnantes.

### 5.2. UN PARC D'HEBERGEMENTS TOURISTIQUES TRES DIFFUS

L'offre d'hébergement marchand en hôtels, campings, résidences de tourisme, est relativement faible :

- 3 hôtels-restaurants, non classés, regroupant 23 chambres au total, à Mauléon-Barousse, Nestier et Siradan, ainsi qu'un Appart-Hôtel à Mauléon-Barousse
- 2 campings regroupant 95 emplacements aménagés, à Loures-Barousse, au bord de la Garonne, à Tibiran-Jaunac, dans une châtaigneraie ainsi qu'un camping peu aménagé (aire naturelle équipée) à Siradan

- 1 résidence de tourisme : le Centre des Chalets de Saint-Nérée à Férrère

La majorité de l'offre d'hébergement est constituée de gîtes et chambres d'hôtes, présents dans tout l'espace villageois et rural. On dénombre ainsi

- Près d'une centaine de gîtes, répartis sur 32 communes (soit les  $\frac{3}{4}$  des communes de la CC)
- Une vingtaine de chambres d'hôtes
- Plusieurs gîtes de groupe, dont le Château de Siradan, dans un parc de 3 ha, qui peut héberger 80 personnes ; l'ancienne école de Montsérié qui peut accueillir 27 personnes ; l'ancienne colonie de vacances de Thèbe dans un parc de 1 ha, qui peut recevoir 40 personnes
- Divers hébergements insolites sont également présents : roulotte (Anla), cabanes dans les arbres (Cazarilh), yourtes (Créchets, Sost).

Carte réalisée par l'Office de Tourisme, illustrant la diversité de pratiques et de sites permettant la découverte et l'accès à une nature préservée qui sont un atout maître du territoire.



PIECE 1-A : DIAGNOSTIC  
ELABORATION DU PLUI NESTE-BAROUSSE

## **6. L'ACTIVITE AGRICOLE**

### **6.1. OCCUPATION DES SOLS**

En 2021, le territoire de la Communauté de communes Neste Barousse reste largement dominé par une occupation des sols tournée vers les espaces agricoles et forestiers. Les terres agricoles représentent toujours une part majoritaire du territoire, avec environ 64 % de la surface communale sur des communes comme Loures-Barousse, principalement constituées de prairies permanentes et de zones agricoles diversifiées.

Les espaces forestiers conservent une présence importante, surtout dans les zones de relief montagneux, en lien avec les pratiques pastorales et la topographie locale. Le tissu urbain demeure restreint et concentré dans les vallées, avec un mitage limité, témoignant d'une pression foncière encore modérée.

La richesse écologique du territoire est confirmée par la persistance de zones naturelles protégées, notamment les ZNIEFF, qui illustrent la compatibilité entre les activités agricoles extensives et la conservation de la biodiversité locale.

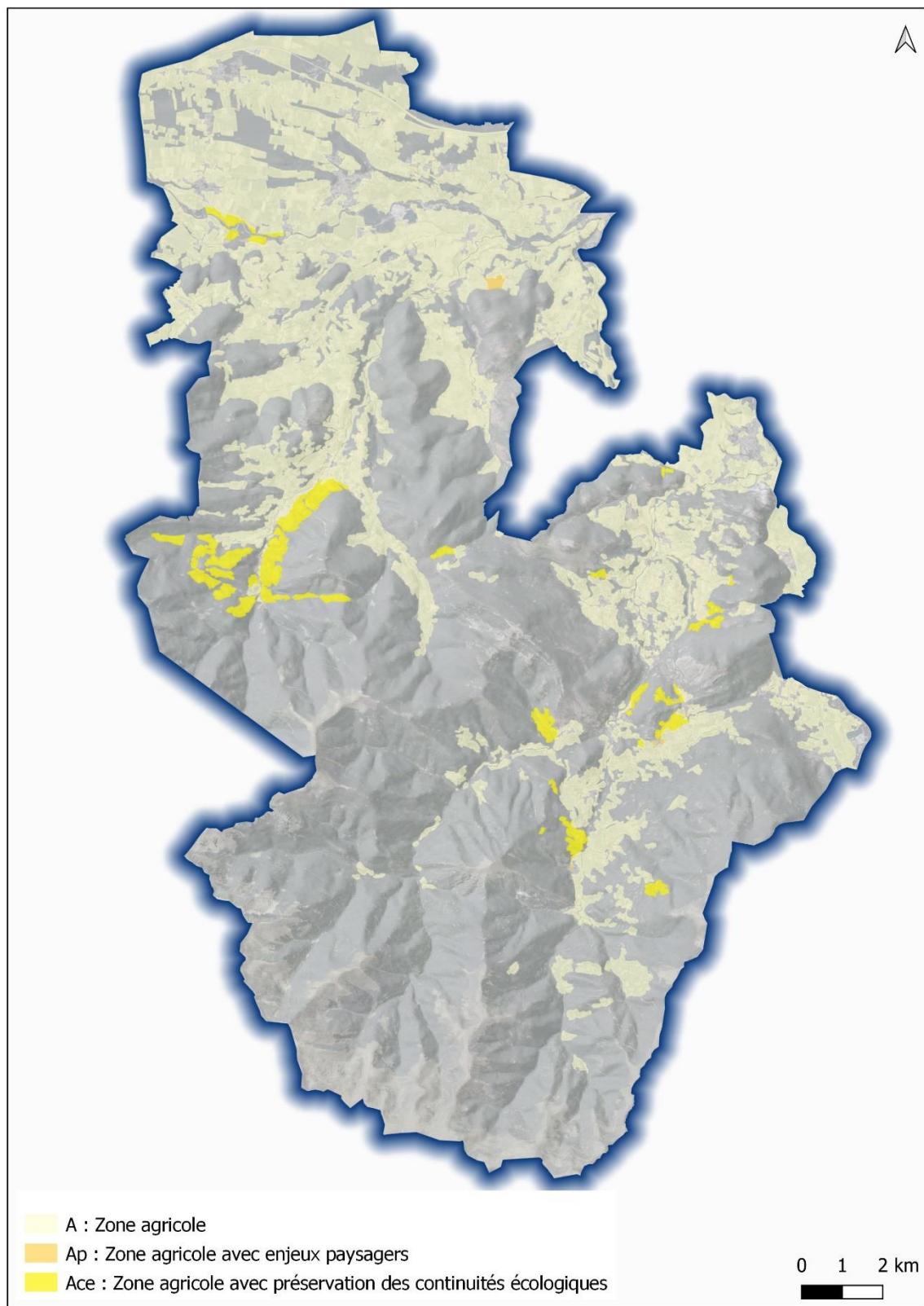


Figure 25 Carte de l'occupation au sol en terrain agricole 20

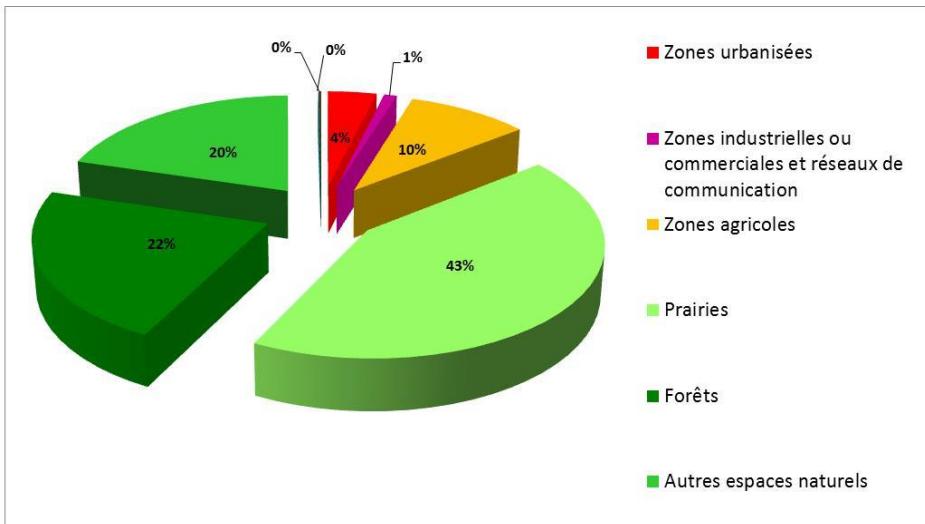


Figure 26 Répartition de l'occupation des sols

## 6.2. FILIERES ET ORIENTATIONS TECHNICO-ECONOMIQUES

L'agriculture locale de la Communauté de communes Neste Barousse est caractérisée par une prédominance marquée de l'élevage bovin et ovin, qui constitue la colonne vertébrale de l'activité agricole du territoire. Ces élevages sont souvent associés à une pratique de polyculture, particulièrement dans les zones de piémont où les exploitations privilégient les cultures fourragères et céréalières. Cette complémentarité entre élevage et cultures permet de valoriser au mieux les terres agricoles et de soutenir l'autonomie alimentaire des exploitations.

Dans les secteurs d'altitude, la topographie et les conditions climatiques favorisent principalement un pâturage extensif. Ce mode d'élevage, moins intensif, est souvent lié à des pratiques traditionnelles et respectueuses de l'environnement, contribuant ainsi à la préservation des paysages pastoraux et à la biodiversité locale.

La diversité des productions agricoles sur le territoire constitue un atout majeur, témoignant d'un fort ancrage territorial et d'une certaine résilience face aux évolutions du marché agricole. Au-delà de l'élevage, on trouve ainsi des productions spécialisées telles que le maraîchage, l'élevage de canards gras, la culture de safran, l'élevage du porc noir de Bigorre, la fabrication de fromages traditionnels comme la tomme, ainsi que la production de bière artisanale. Ces filières diversifiées participent non seulement à la richesse économique locale, mais elles jouent également un rôle culturel et identitaire fort, renforçant l'attractivité du territoire et son image de marque.

Un autre aspect important de cette agriculture locale est son lien avec les pratiques agro-écologiques. Plusieurs exploitations tendent à adopter des modes de production plus durables, limitant l'utilisation d'intrants chimiques et favorisant la préservation des sols et des ressources naturelles. Cette évolution, encore modérée, s'inscrit dans une dynamique globale de transition agricole et de demande croissante des consommateurs pour des produits locaux et respectueux de l'environnement.

Cependant, malgré cette richesse et cette diversification, la majorité des exploitations restent largement intégrées dans des circuits longs de commercialisation, notamment via des coopératives ou des négociants extérieurs. Cette situation limite la capacité du territoire à capturer la valeur ajoutée produite localement. En effet, les filières de transformation et de commercialisation en circuit court restent peu développées, ce qui freine le développement économique local et la création d'emplois liés à ces activités.

Par ailleurs, la production biologique demeure encore marginale sur le territoire, avec seulement environ 3,2 % des exploitations certifiées bio en 202' (source : observatoire des territoires).

En résumé, l'agriculture locale de la Communauté de communes Neste Barousse allie tradition et diversification, avec des perspectives de développement liées à la montée en puissance des pratiques agro-écologiques et des circuits courts. Pour renforcer ce potentiel, il apparaît essentiel d'accompagner la structuration des filières locales, notamment via le développement des infrastructures de transformation et de commercialisation, ainsi que par un soutien accru à l'agriculture biologique et durable.

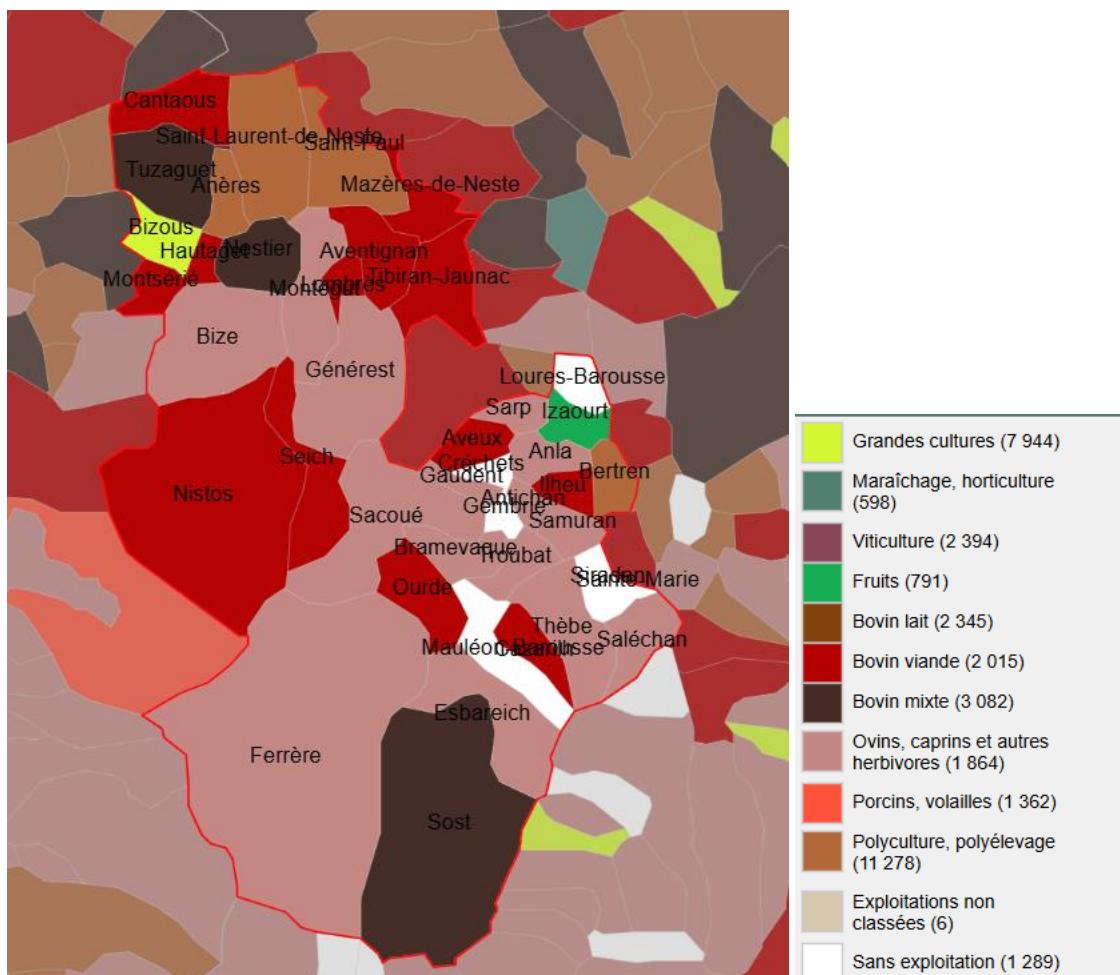


Figure 27 Orientations technico-économiques des exploitations

Libellé	Spécialisation de la production agricole en 2020 (12 postes)
Anères	6184 - Polyculture, polyélevage
Anla	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Antichan	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Aventignan	4600 - Bovin viande
Aveux	4600 - Bovin viande
Bertren	6184 - Polyculture, polyélevage
Bize	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Bizous	1516 - Grandes cultures
Bramevaque	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores

Libellé	Spécialisation de la production agricole en 2020 (12 postes)
Cazarilh	4600 - Bovin viande
Créchets	0000 - Sans exploitation
Esbareich	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Ferrère	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Gaudent	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Gembrie	0000 - Sans exploitation
Générest	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Hautaget	4600 - Bovin viande
Ilheu	4600 - Bovin viande
Izaourt	3900 - Fruits
Lombrès	4600 - Bovin viande
Loures-Barousse	0000 - Sans exploitation
Mauléon-Barousse	0000 - Sans exploitation
Mazères-de-Neste	4600 - Bovin viande
Montégut	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Montsérié	4600 - Bovin viande
Nestier	4700 - Bovin mixte
Nistos	4600 - Bovin viande
Ourde	4600 - Bovin viande
Sacoué	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Saint-Laurent-de-Neste	6184 - Polyculture, polyélevage
Sainte-Marie	0000 - Sans exploitation
Saint-Paul	6184 - Polyculture, polyélevage
Saléchan	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Samuran	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Sarp	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Seich	4600 - Bovin viande
Siradan	0000 - Sans exploitation
Sost	4700 - Bovin mixte
Thèbe	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Tibiran-Jaunac	4600 - Bovin viande
Troubat	4800 - Ovins, caprins et autres herbivores
Tuzaguet	4700 - Bovin mixte
Cantaous	4600 - Bovin viande

### 6.3. EXPLOITATIONS AGRICOLES ET EXPLOITANTS

Le tissu agricole local est constitué de petites structures, souvent familiales, gérées par des exploitants peu nombreux. Le recensement général agricole 2024 fait état d'environ 176 exploitations agricoles sur le périmètre de la CC Neste Barousse. Ce chiffre masque une diversité importante de formes juridiques et de modes de faire : exploitations individuelles, groupements familiaux, voire quelques formes sociétaires. L'âge moyen des exploitants est élevé, signe d'un renouvellement générationnel difficile, et le recours à la pluriactivité (agriculture + emploi extérieur) est fréquent. Certaines exploitations sont en situation de fragilité économique ou foncière, et la déprise se fait sentir dans les zones les plus enclavées, en particulier sur les versants les plus abrupts.

Libellé	Nombre d'exploitations agricoles 2020
Anères	3
Anla	6
Antichan	1
Aventignan	7
Aveux	4
Bertren	3
Bize	15
Bizous	4
Bramevaque	1
Cazarilh	1
Créchets	N/A - résultat non disponible
Esbareich	5
Ferrère	3
Gaudent	3
Gembrie	N/A - résultat non disponible
Générest	9
Hautaget	3
Ilheu	2
Izaourt	1
Lombrès	5
Loures-Barousse	N/A - résultat non disponible
Mauléon-Barousse	N/A - résultat non disponible
Mazères-de-Neste	1
Montégut	1
Montsérié	1
Nestier	4
Nistos	21

<b>Libellé</b>	<b>Nombre d'exploitations agricoles 2020</b>
Ourde	2
Sacoué	5
Saint-Laurent-de-Neste	10
Sainte-Marie	N/A - résultat non disponible
Saint-Paul	3
Saléchan	2
Samuran	1
Sarp	3
Seich	2
Siradan	N/A - résultat non disponible
Sost	9
Thèbe	1
Tibiran-Jaunac	13
Troubat	2
Tuzaguet	11
Cantaous	8

Figure 28 Nombre d'exploitations agricoles par commune

Parmi ces exploitants, une forte proportion est pluriactive : 77 exploitants, soit 13% du total.

Le nombre d'exploitations agricoles a chuté depuis 2000, d'environ 21%. En 2020, chaque exploitation employait en moyenne 1.13 ETP (hors prestataires).

<b>Libellé</b>	<b>ETP hors prestataires, 2020</b>
Anères	3
Anla	5
Antichan	1
Aventignan	6
Aveux	3
Bertren	3
Bize	22
Bizous	4
Bramevaque	3
Cazarilh	1
Créchets	0

<b>Libellé</b>	<b>ETP hors prestataires, 2020</b>
Esbareich	5
Ferrère	3
Gaudent	4
Gembrie	0
Générest	7
Hautaget	2
Ilheu	3
Izaourt	10
Lombrès	7
Loures-Barousse	0
Mauléon-Barousse	0
Mazères-de-Neste	0
Montégut	1
Montsérié	1
Nestier	6
Nistos	21
Ourde	3
Sacoué	7
Saint-Laurent-de-Neste	10
Sainte-Marie	0
Saint-Paul	2
Saléchan	2
Samuran	1
Sarp	4
Seich	2
Siradan	0
Sost	13
Thèbe	2
Tibiran-Jaunac	14
Troubat	4
Tuzaguet	9
Cantaous	6
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>

## 6.4. SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU)

La Surface Agricole Utile (SAU) totale de la Communauté de communes Neste Barousse s'élève à environ 6 752 hectares selon les données les plus récentes disponibles. Cette surface, bien que conséquente, est caractérisée par une répartition spatiale très contrastée, reflétant la diversité géographique et climatique du territoire.

Les exploitations situées en zone de piémont bénéficient de terrains généralement plus accessibles, mécanisables et fertiles, ce qui favorise des pratiques agricoles plus intensives et diversifiées. Ces terres, souvent constituées de prairies permanentes et de zones agricoles hétérogènes, permettent un développement relativement stable des exploitations grâce à une meilleure adaptabilité aux techniques modernes.

En revanche, les exploitations de montagne s'appuient majoritairement sur des estives et pâturages naturels, qui constituent des ressources essentielles pour l'élevage extensif, notamment ovin et bovin. Ces espaces, plus difficiles d'accès et soumis à des contraintes topographiques et climatiques importantes, imposent des pratiques agricoles adaptées aux spécificités locales, souvent plus traditionnelles et moins mécanisables. Cela limite la possibilité de développement intensif et conduit à une gestion prudente et durable des ressources pastorales.

La taille moyenne des exploitations, avec une SAU inférieure à 30 hectares, traduit un morcellement historique fort du foncier agricole, conséquence notamment des héritages familiaux et d'un paysage rural fragmenté. Ce morcellement représente un frein majeur à la modernisation et à la montée en productivité des exploitations, tout en limitant les possibilités de diversification et d'investissement.

Par ailleurs, ce morcellement peut compliquer les projets de regroupement foncier ou de restructuration des exploitations, essentiels pour répondre aux enjeux actuels de compétitivité et de durabilité. La fragmentation foncière rend aussi plus difficile la gestion collective des ressources, notamment dans le cadre des pratiques agroécologiques ou de la gestion de la biodiversité.

La préservation de cette Surface Agricole Utile constitue un enjeu majeur pour le territoire, d'autant plus que la pression foncière liée à l'urbanisation et aux projets d'aménagement reste présente, même si elle est modérée comparée à des zones plus urbanisées. Le risque de diminution de la SAU, par artificialisation ou abandon, est aggravé par le vieillissement progressif des exploitants agricoles. En effet, le renouvellement des générations agricoles est faible, ce qui questionne la pérennité des activités agricoles et la transmission du patrimoine foncier.

Face à ces défis, plusieurs pistes sont envisagées pour soutenir le maintien et la valorisation de la SAU. Parmi elles, on retrouve l'accompagnement à la transmission des exploitations, le développement de mécanismes facilitant la mutualisation des terres et des équipements, ainsi que la promotion de pratiques agricoles durables qui peuvent concilier maintien de l'activité et protection des sols et de la biodiversité.

Enfin, la préservation de la SAU est également stratégique pour le maintien de la qualité des paysages ruraux, pour la biodiversité locale, ainsi que pour l'économie territoriale, dans la mesure où l'agriculture demeure un secteur clé du tissu social et économique de la Communauté de communes Neste Barousse.

Commune	SAU en 2020
Anères	234
Anla	150
Antichan	17
Aventignan	296
Aveux	87
Bertren	72
Bize	694
Bizous	174
Bramevaque	97
Cazarilh	56
Créchets	0
Esbareich	128
Ferrère	72
Gaudent	130
Gembrie	0
Générest	265
Hautaget	88
Ilheu	169
Izaourt	72
Lombrès	226
Loures-Barousse	0
Mauléon-Barousse	0
Mazères-de-Neste	29
Montégut	17
Montsérié	61
Nestier	113
Nistos	724
Ourde	141
Sacoué	88
Saint-Laurent-de-Neste	479
Sainte-Marie	0
Saint-Paul	51
Saléchan	45
Samuran	29
Sarp	91
Seich	45
Siradan	0
Sost	429
Thèbe	44
Tibiran-Jaunac	511

Commune	SAU en 2020
Troubat	132
Tuzaguet	438
Cantaous	258
<b>Total</b>	<b>6752</b>

## 6.5. TYPOLOGIE DES EXPLOITANTS AGRICOLES

56% des exploitants ont plus de 55 ans en 2020.

## 6.6. EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS AGRICOLES

L'agriculture constitue un levier économique majeur pour la Communauté de communes, avec environ 100 emplois agricoles recensés, ce qui représente près de 9 % de la population active locale, un taux supérieur à la moyenne départementale. Ces emplois directs se concentrent principalement au sein des exploitations agricoles, qui constituent le cœur de l'activité.

Cependant, l'impact économique de l'agriculture dépasse largement ces emplois directs. En effet, de nombreuses activités connexes contribuent également à l'économie locale, telles que la transformation des produits agricoles, leur transport, le commerce, ainsi que les industries agroalimentaires. Cette chaîne de valeur étendue crée des synergies importantes avec d'autres secteurs d'activité, notamment le tourisme rural et l'artisanat local, ouvrant ainsi des perspectives intéressantes de diversification économique pour le territoire.

Néanmoins, la pérennité de ces emplois agricoles reste fragile. Plusieurs défis pèsent sur le secteur : le manque de repreneurs pour assurer la transmission des exploitations, la faible valeur ajoutée captée localement, ainsi que la forte dépendance aux aides publiques, en particulier à la Politique Agricole Commune (PAC). Ces facteurs rendent la filière vulnérable aux évolutions réglementaires et économiques, et appellent à des stratégies locales de soutien renforcé pour assurer la durabilité et la résilience de l'agriculture dans la région.

## 6.7. QUALITE DES TERRES AGRICOLES

Les terres de piémont, caractérisées par des sols plus profonds et fertiles, sont particulièrement propices à la culture de fourrages et de céréales. Cette vocation agricole est renforcée par l'irrigation assurée notamment par le canal de la Neste, qui garantit une ressource en eau essentielle au développement des cultures. Ces terres de piémont, de par leur qualité agronomique, sont fortement convoitées. Cependant, elles sont aussi exposées à des menaces croissantes, notamment liées à des mutations foncières, à la pression urbaine, ou à des conflits d'usages entre agriculture, urbanisation et autres activités économiques.

En altitude, les conditions pédoclimatiques sont plus contraignantes : les sols sont souvent acides, pauvres en éléments nutritifs, et présentent des pentes marquées. Ces caractéristiques limitent les possibilités culturales, orientant ces

espaces vers des pratiques pastorales adaptées. Bien que leur qualité agronomique soit restreinte, ces terres d'altitude jouent un rôle fondamental dans l'équilibre environnemental du territoire. Elles supportent des systèmes agro-sylvopastoraux traditionnels, qui contribuent à la préservation des paysages, à la biodiversité et à la prévention des risques d'érosion.

Le maintien de l'usage agricole, aussi bien en piémont qu'en altitude, constitue un enjeu majeur face à la déprise agricole qui affecte ces zones. Conserver ces terres en activité est essentiel non seulement pour la pérennité économique des exploitations mais aussi pour la gestion durable des ressources naturelles et la protection des écosystèmes locaux.

## 6.8. APPELLATIONS ET PROTECTIONS AGRICOLES

Le territoire bénéficie de plusieurs signes officiels de qualité qui valorisent ses productions locales et renforcent son identité agricole. Parmi ceux-ci, l'AOP Porc Noir de Bigorre joue un rôle particulièrement structurant pour l'élevage traditionnel, tandis que l'IGP Tomme des Pyrénées, l'IGP Haricot Tarbais et l'Oignon de Trébons viennent compléter cette palette de produits labellisés. Ces appellations garantissent non seulement la qualité et l'authenticité des produits, mais elles participent aussi activement au maintien des savoir-faire locaux transmis de génération en génération.

Au-delà de leur fonction agricole, ces labels sont des leviers importants de valorisation touristique, attirant une clientèle en quête de produits authentiques et de terroir. Ils contribuent également à la diversification économique du territoire, en favorisant des circuits courts et des filières de production mieux organisées.

Cependant, le développement de ces signes officiels de qualité demeure soumis à plusieurs défis. La structuration des filières reste variable selon les productions, et l'engagement des producteurs est essentiel mais parfois entravé par la complexité des démarches administratives. Par ailleurs, le manque de débouchés locaux et la concurrence avec des marchés plus larges peuvent freiner l'expansion de ces filières, soulignant la nécessité d'un accompagnement adapté et de stratégies collectives pour assurer leur pérennité.

## 6.9. UNE TRAJECTOIRE FAVORABLE POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI

Le tissu agricole de la Neste Barousse présente une certaine résilience, fondée sur un ancrage territorial fort, une diversité de productions et une certaine autonomie de fonctionnement. L'essor progressif des circuits courts, le retour de projets portés par des jeunes ou des néo-ruraux, et la valorisation des produits sous signe de qualité offrent des perspectives intéressantes pour l'économie locale. La gestion durable de l'eau via le canal de la Neste constitue également un atout majeur dans un contexte de changement climatique. L'agriculture, combinée au tourisme, à l'artisanat et aux dynamiques associatives, peut ainsi contribuer à une relance rurale équilibrée.

## **6.10. ECONOMIE ET ACTIVITE AGRICOLE : BESOINS ET ENJEUX**

- Le territoire dispose d'un taux de concentration d'emplois relativement faible : le nombre d'emplois sur le territoire rapporté est insuffisant pour l'ensemble des actifs ; le renforcement du niveau d'activités et d'emplois est un enjeu important pour le futur.
- Le taux d'activité dépend en partie des emplois extérieurs au territoire de la CC. Le renforcement de l'attractivité notamment par l'accessibilité numérique est également un enjeu central.
- En termes d'entreprises présentes sur le territoire, l'industrie a reculé depuis 10 ans, notamment l'industrie agro-alimentaire.
- Les besoins concernent majoritairement le déploiement du numérique.
- En termes de foncier et d'immobilier d'entreprises, les besoins, au regard de la création d'entreprise observée, devraient trouver une réponse dans le tissu urbain ; la principale zone d'activités Pic Pyrénées Innovation offre encore de nombreuses possibilités d'accueil et potentiels d'aménagement.
- En termes de développement touristique, deux éléments à prendre en compte : une diversité d'accueil en diffus dans le bâti rural et urbain y compris une offre d'hébergement insolite encore rare ; plusieurs grands équipements à préserver, permettre leur évolution et leur adaptation au changement climatique et à la demande des usagers : l'accès à l'eau (baignades en rivière ou lacs, plan d'eau Ocybelles), la station nordique de Nistos à proximité, les itinéraires de randonnée.

Activité agricole	
Indicateurs	Constats et tendances
<p>En 2021, les terres agricoles demeurent largement majoritaires sur le territoire de la Communauté de communes Neste Barousse, représentant environ 74 % de la superficie totale. La composition de ces terres reste stable, avec une prédominance des prairies permanentes, essentielles à l'élevage extensif, ainsi qu'une part importante de landes et estives utilisées pour le pâturage en montagne. Les surfaces dédiées aux cultures annuelles et autres usages agricoles restent minoritaires mais contribuent à la diversité des productions.</p> <p>Le nombre d'exploitations agricoles poursuit sa diminution, avec une baisse cumulative d'environ 25 % depuis 2010, témoignant des défis structurels persistants : vieillissement des exploitants, difficultés de transmission, et contraintes économiques. En 2021, on recense ainsi environ 440 exploitants actifs sur le territoire.</p> <p>La SAU est estimée à 6 750 hectares, soit une légère baisse par rapport aux années précédentes, liée à la réduction du nombre d'exploitations et à la possible conversion de certaines parcelles à d'autres usages.</p> <p>La moyenne d'unités de travail agricole par exploitation tend à se stabiliser autour de 1,3 UTA, reflétant une intensification modérée du travail agricole dans un contexte de restructuration des exploitations.</p> <p>Ces chiffres traduisent un territoire agricole encore dynamique mais confronté à d'importants enjeux de renouvellement, de diversification et de maintien des activités, indispensables pour la vitalité économique locale et la préservation des paysages.</p>	<p>Le nombre d'agriculteurs continue de chuter, illustrant un vieillissement et un départ progressif des exploitants sans renouvellement suffisant.</p> <p>La Surface Agricole Utile (SAU) se maintient globalement stable, signe d'une préservation des terres agricoles malgré les pressions diverses.</p> <p>Les Appellations d'Origine Protégée (AOP) jouent un rôle moteur dans la dynamisation de l'activité agricole locale, en valorisant les produits traditionnels et en renforçant la reconnaissance des savoir-faire.</p> <p>La filière agroalimentaire, en particulier les laiteries, reste un secteur clé, contribuant significativement à l'économie locale et à l'emploi.</p>
Scénario au fil de l'eau	Enjeux
<p>Poursuite de l'augmentation de la taille moyenne des exploitations, par regroupements ou rachats, entraînant une concentration des terres entre un nombre réduit d'exploitants.</p> <p>Continuité de la baisse du nombre d'agriculteurs, avec un départ des générations plus âgées non compensé par un renouvellement suffisant.</p>	<p><b>Préserver les terres agricoles</b> face à la pression foncière et à l'urbanisation croissante, afin de garantir la pérennité des activités agricoles et la gestion durable du territoire.</p> <p><b>Diversifier les activités agricoles</b> en encourageant les productions alternatives, les circuits courts, et les projets innovants pour renforcer la résilience économique et environnementale du secteur.</p> <p><b>Limiter les conflits d'usage</b> entre agriculture et développement urbain, en favorisant une planification coordonnée et des solutions d'aménagement conciliant ces fonctions.</p>

## 7. MOBILITES ET RESEAUX NUMERIQUES

### 7.1. LA DESSERTE DU TERRITOIRE

Le territoire de la Communauté de communes Neste-Barousse présente une accessibilité contrastée. S'il bénéficie de la proximité de l'autoroute A64 via les échangeurs de Lannemezan et de Montréjeau, ainsi que de la RN125 qui le relie à Saint-Gaudens, son réseau de transport collectif structurant demeure très limité. Cela renforce une forte dépendance à la voiture individuelle pour accéder aux principaux pôles de services (Lannemezan, Saint-Gaudens), aux établissements de santé, aux zones d'emploi ou encore aux équipements culturels et commerciaux.

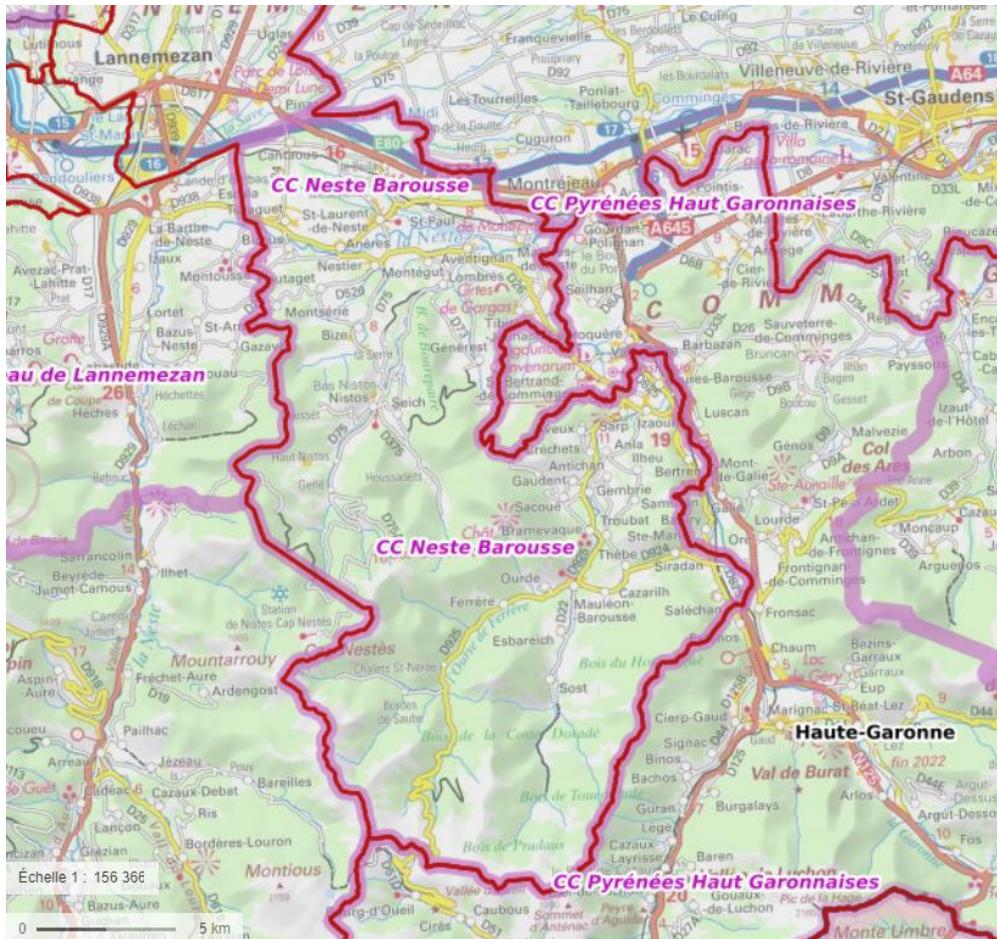
La desserte ferroviaire est marginale, assurée uniquement par les gares de Montréjeau et de Lannemezan, situées en périphérie du territoire. Aucun maillage ferroviaire interne ne permet de desservir les communes plus enclavées, ce qui accentue l'isolement de certaines zones, notamment en montagne ou dans les hameaux les plus reculés (un phénomène encore plus sensible en période hivernale).

Le réseau routier local repose sur plusieurs axes structurants :

- **La D938**, qui traverse le territoire d'est en ouest ;
- **La D26**, qui relie Saint-Laurent-de-Neste à Loures-Barousse,
- **La D925**, qui dessert la vallée de la Barousse jusqu'aux confins sud du territoire.

Ces axes principaux sont complétés par des voies secondaires telles que la **D75** et la **D375**, qui permettent de desservir les secteurs plus isolés, souvent en lien avec la topographie montagneuse. Ces routes jouent un rôle essentiel pour la desserte fine des vallées et des hameaux, mais elles restent vulnérables aux aléas climatiques et à l'usure, nécessitant un entretien régulier pour garantir la sécurité et la continuité des déplacements.

Ainsi, la question de la desserte constitue un enjeu central pour le maintien de l'attractivité résidentielle, l'accès équitable aux services et la lutte contre l'isolement territorial.



*Figure 29 Cartes des axes routiers*

## 7.2. LES MOBILITES DOUCES

Les mobilités douces, telles que la marche et le vélo, restent aujourd’hui peu développées sur le territoire de la Communauté de communes Neste-Barousse, en dehors de certains aménagements ponctuels à vocation touristique. Les itinéraires cyclables sont rares et généralement non adaptés aux déplacements du quotidien, faute de maillage, de continuité et de sécurisation suffisants. Les cheminements piétons sont également peu présents, en dehors de quelques centres-bourgs. La topographie contraignante du territoire (reliefs escarpés, vallées encaissées) constitue un frein à la pratique régulière du vélo, bien que des opportunités existent notamment dans les fonds de vallée ou entre les pôles de services. Dans ce contexte, la Communauté de communes cherche à articuler tourisme et mobilités en proposant un service de location de vélos à assistance électrique (VAE), facilitant ainsi l'accès aux paysages et aux équipements, y compris dans les zones de dénivelé. Des vélos tout terrain à assistance électrique de type Fatbike sont notamment proposés, adaptés aux sentiers naturels du territoire. Plusieurs points de location sont aujourd’hui disponibles : aux Grottes de Gargas (RD261, Aventignan), aux Ocybelles à Nestier, ainsi qu'à l'Espace nordique de Nistos, permettant une découverte active et douce du territoire. Dans le cadre des politiques nationales et régionales de promotion de la mobilité active, ces initiatives peuvent être renforcées et structurées afin de créer une véritable offre de mobilité durable, complémentaire aux transports motorisés.

## 7.3. LA VOITURE ET LA MOBILITE MOTORISEE

Le recours à la voiture particulière est largement dominant sur le territoire de la Communauté de communes Neste-Barousse, avec une part modale supérieure à 80 %. Cette hégémonie s'explique par une combinaison de facteurs structurels : faible densité d'habitat, éloignement des services, topographie contraignante et quasi-absence d'alternatives de transport collectif ou partagé. Le taux de motorisation est élevé (plus de 1,5 véhicule par ménage), mais certains publics restent particulièrement vulnérables : jeunes sans permis, personnes âgées, personnes en insertion ou en situation de précarité. Dans un contexte de hausse du prix des carburants, la voiture devient un facteur d'inégalités d'accès aux services, à l'emploi ou à la formation.

Malgré cette dépendance forte, les initiatives de mobilité partagée restent à ce jour marginales. Un travail a cependant été engagé à l'échelle intercommunale : une étude des mobilités finalisée en octobre 2021 a permis de proposer un plan d'actions intégrant la création d'aires de covoiturage pour encourager les pratiques alternatives. Par ailleurs, des actions innovantes sont portées en partenariat avec l'association Wimoov, notamment à travers le prêt de véhicules électriques sans permis, destiné à des personnes en parcours de réinsertion, ainsi que l'intervention d'une conseillère mobilité pour accompagner les habitants dans leurs déplacements quotidiens.

Enfin, la communauté de communes, en lien avec le Syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées, a engagé le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, situées sur le parking de la Maison du Savoir à Saint-Laurent-de-Neste et sur celui de la communauté de communes à Sarp. Ces actions, bien que ponctuelles, témoignent d'une volonté émergente de diversification de l'offre de mobilité, qu'il conviendra de renforcer pour sortir de la dépendance à l'autosolisme.



## 7.4. LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

Face à l'absence de transports collectifs réguliers, le Transport à la Demande (TAD) constitue une solution de mobilité essentielle pour les habitants du territoire de la Communauté de communes Neste-Barousse. Mis en place en partenariat avec la Région Occitanie, ce service offre une alternative souple et accessible, en particulier pour les personnes isolées, non motorisées ou âgées. Le fonctionnement est simple : un minibus vient chercher les usagers au pied de leur domicile pour les conduire vers les pôles de services extérieurs au territoire, notamment Montréjeau (le lundi matin), Lannemezan et la zone commerciale de Capvern (le mercredi matin), ainsi que Saint-Gaudens (le jeudi matin, via Saint-Gôpole à Estancarbon). Les départs sont organisés pour une

arrivée à 9h sur site, avec un retour prévu à 11h30. Le service est accessible à l'ensemble des habitants des 43 communes de l'intercommunalité, pour un tarif modeste de 4 € l'aller-retour.

Malgré son intérêt, ce dispositif reste limité par sa fréquence, ses horaires restreints et la nécessité de réserver à l'avance (avant 16h la veille, ou le vendredi pour le lundi), ce qui freine son attractivité et son usage spontané. Pour en accroître l'efficacité, il serait pertinent d'envisager une extension de l'offre, une meilleure communication auprès des publics concernés, ainsi qu'une mise en complémentarité avec d'autres services, tels que le covoiturage, le transport scolaire ou les dispositifs d'accompagnement comme ceux proposés par Wimoov. Le TAD constitue ainsi un levier important pour réduire l'isolement, renforcer l'équité territoriale et favoriser l'autonomie des habitants dans un territoire rural peu desservi.

## 7.5. LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire constitue un pilier essentiel du maintien de la scolarisation et de l'attractivité résidentielle dans les communes rurales du territoire. Il est principalement assuré par la Région Occitanie, via le réseau Lio, et dessert les établissements scolaires des pôles voisins, notamment Lannemezan et Montréjeau. Sur le territoire de la Communauté de communes Neste-Barousse, plus de 500 élèves bénéficient de ce service, soulignant son rôle structurant dans le quotidien des familles. Le maillage globalement efficace peut néanmoins présenter des contraintes liées à la durée des trajets et à la desserte des zones les plus enclavées, notamment en milieu de montagne, où les correspondances peuvent être complexes ou allongées.

La CC Neste-Barousse assure en propre le circuit reliant Ferrère à Loures-Barousse, couvrant la desserte des enfants en maternelle, primaire et collège. Ce circuit dessert plusieurs hameaux et villages avec des arrêts précis à Ferrère, Ourde, Mauléon-Barousse, Bramevaque, Sacoué, Gaudent, Créchets, Sarp, Izaourt et Loures-Barousse (Pôle jeunesse et Collège). Les autres circuits sont gérés par Barousse Transports, en lien avec la Région.

Cependant, ce service demeure réservé quasi exclusivement aux élèves, ce qui limite les possibilités de mutualisation avec d'autres usagers, notamment les personnes âgées ou non motorisées, en dehors des périodes scolaires. Des pistes d'évolution pourraient être envisagées : ajustements d'horaires, ouverture partielle aux autres publics, ou coordination avec les dispositifs existants comme le TAD, afin d'optimiser les coûts tout en renforçant l'offre globale de mobilité en zone rurale.

## 7.6. LES RESEAUX NUMERIQUES

Le territoire de la Neste-Barousse connaît une amélioration progressive de sa couverture numérique. Le déploiement de la fibre optique, porté par le programme départemental THD 65, permet déjà à plus de 85 % des foyers d'avoir accès au très haut débit, avec un objectif de 100 % d'ici fin 2025. La couverture mobile 4G est globalement satisfaisante, même si certaines zones de montagne restent mal couvertes. Cependant, au-delà de l'infrastructure, les inégalités d'usage restent marquées. Une part importante de la population (notamment âgée ou en situation de précarité) reste peu à l'aise avec les démarches en ligne. Les espaces France Services de Saint-Laurent-de-Neste et Sarp, ainsi que la présence d'une conseillère numérique, permettent de proposer un accompagnement à l'inclusion numérique, via des ateliers ou permanences. L'enjeu est désormais d'élargir cette offre, de toucher plus de publics, et de développer de nouveaux lieux d'accès partagé (tiers-lieux, médiathèques, mairies connectées...).

1 Part de la surface couverte en 4G par a minima un opérateur (%) 2022▼

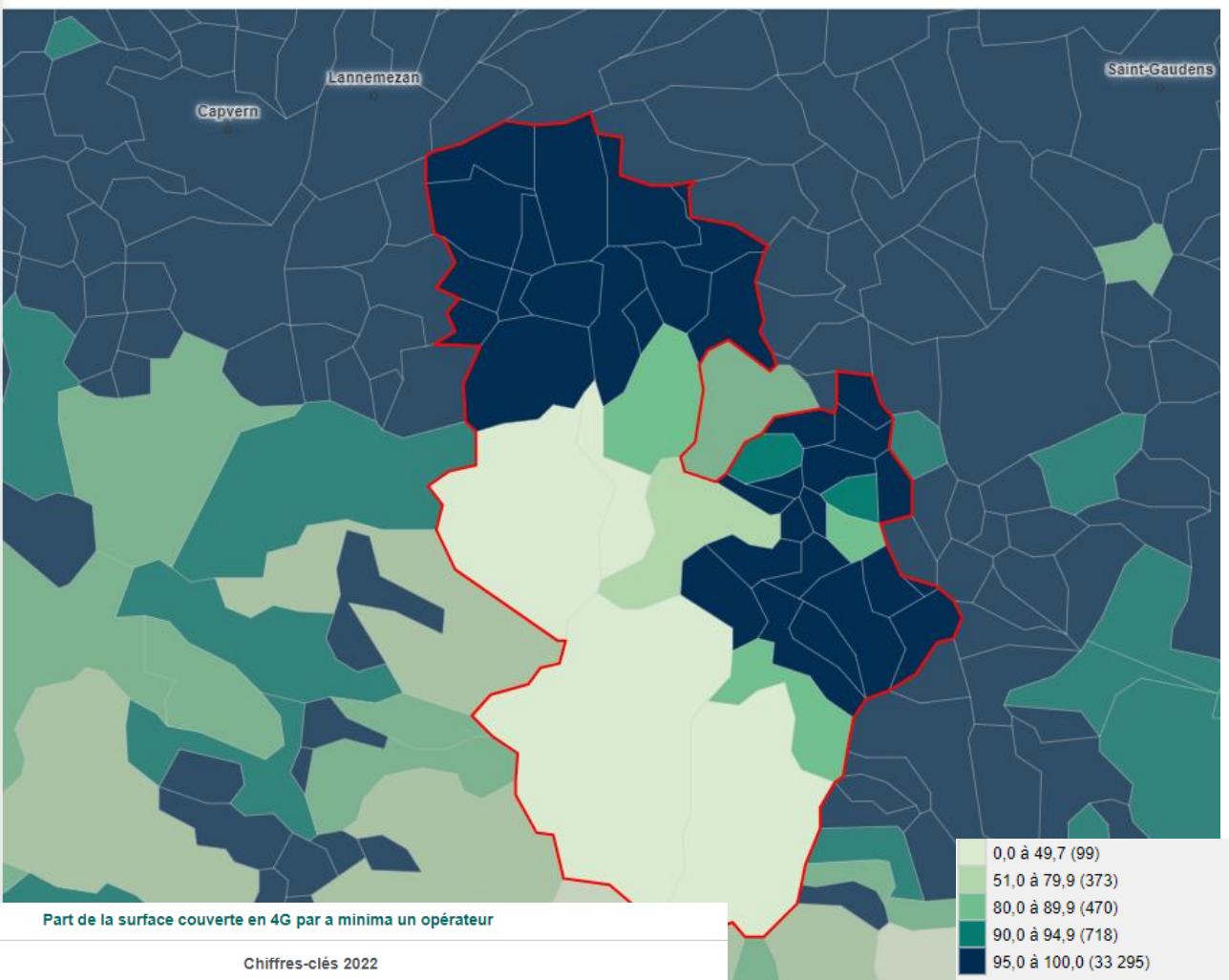


Figure 30 Part de la surface couverte en 4G

## 7.7. MOBILITE & RESEAUX : BESOINS ET ENJEUX

Mobilités	
Indicateurs	Constats et tendances
+500 élèves concernés par le transport scolaire. 3 circuits hebdomadaires en TAD (Montréjeau, Lannemezan, Saint-Gaudens). Présence de deux bornes de recharge pour véhicules électriques.	Dépendance forte à la voiture individuelle, en raison du faible maillage en transports collectifs. Faible développement des mobilités douces, cantonnées à un usage touristique et non sécurisé. Le TAD offre une réponse ciblée mais reste peu fréquent et contraignant.
80 % de part modale pour la voiture particulière.	Le transport scolaire est structurant, mais non mutualisé avec d'autres publics. Les alternatives émergent (covoiturage, bornes électriques, VAE), mais restent à l'état marginal.
Taux de motorisation : >1,5 véhicule par ménage. Location de VAE touristique dans 3 sites.	La topographie et l'éclatement du bâti freinent la mise en œuvre de solutions multimodales.
Scénario au fil de l'eau	Enjeux
Maintien du statu quo : dépendance persistante à la voiture, fragilité pour les publics non motorisés. Évolution lente et ponctuelle des offres alternatives (ex. : TAD, VAE), sans logique systémique. Risque de fracture territoriale et sociale accru si les coûts de mobilité augmentent ou si les services publics se raréfient.	Renforcer les alternatives à la voiture individuelle : TAD, covoiturage, autopartage. Structurer une politique de mobilité douce, articulée avec le tourisme et les pôles de services. Favoriser l'intermodalité et la mutualisation, notamment sur le transport scolaire. Réduire les inégalités d'accès, en pensant mobilité inclusive (publics fragiles). Limiter la vulnérabilité énergétique des ménages par une diversification des modes.

<b>Réseaux numériques</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Constats et tendances</b>
<p>100 % du territoire couvert par la téléphonie mobile, mais qualité variable.</p> <p>Déploiement de la fibre optique en cours, plusieurs communes désormais éligibles.</p> <p>Inégalités de débit entre centre-bourgs et hameaux reculés.</p> <p>Présence de zones blanches ou grises persistantes (internet et mobile).</p>	<p>Avancée du déploiement de la fibre (réseau THD64) dans les communes les plus peuplées.</p> <p>Persistance de zones mal couvertes en très haut débit, notamment dans les vallées.</p> <p>La fracture numérique reste marquée pour certains publics (personnes âgées, zones isolées).</p> <p>Les usages numériques augmentent : télétravail, démarches en ligne, enseignement à distance.</p>
<b>Scénario au fil de l'eau</b>	<b>Enjeux</b>
<p>Amélioration progressive de la couverture fibre mais à géométrie variable selon les communes.</p> <p>Maintien d'inégalités d'accès au numérique entre les centres-bourgs et les zones périphériques.</p> <p>Risque d'exclusion numérique accrue pour les populations les plus fragiles ou isolées.</p>	<p>Achever le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Améliorer la qualité de la couverture mobile, y compris dans les zones de montagne.</p> <p>Réduire la fracture numérique par des actions d'inclusion (formation, accompagnement).</p> <p>Soutenir le développement économique local via l'accès performant au numérique (télétravail, e-commerce).</p> <p>Intégrer les enjeux numériques dans les politiques d'aménagement (urbanisme, attractivité résidentielle).</p>

## **8. LES SERVICES ET COMMERCES**

### **8.1. EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS**

*Eléments de définition : le présent chapitre analyse les données statistiques de la Base Permanente des Equipements de l'INSEE. Un équipement est défini comme un service rendu par un établissement. Selon la nature du service, l'équipement et le service peuvent être une même chose (par exemple « Pôle emploi »).*

*L'INSEE regroupe les équipements en 7 grands domaines : services aux particuliers ; commerces ; enseignement ; santé ; transports et déplacements ; sports, loisirs et culture ; tourisme. Ces 7 domaines sont par ailleurs classés en 3 grandes « gammes selon leur implantation et leur nature : proximité ; intermédiaire ; supérieur.*

#### **8.1.1. Une offre caractéristique d'un espace de vie rural : des équipements dispersés et peu diversifiés**

Le bassin de vie est défini comme le plus petit territoire dans lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

De manière générale, les communes composant un bassin de vie se structurent autour d'un pôle de services dont l'influence repose sur une offre suffisamment diversifiée (au moins 16 des 31 équipements de la gamme intermédiaire). Grâce à ce niveau d'équipement, le pôle de services attire les communes environnantes, proches en temps d'accès et qui ne disposent pas des mêmes équipements.

**Le territoire de la Communauté de communes quant à lui, ne dispose que d'équipements et services de proximité.**

Presque intégralement intégrée au bassin de vie de Montréjeau, la Communauté de communes Neste-Barousse est polarisée par les territoires alentours. Seules 4 de ses 43 communes appartiennent à un autre bassin de vie, celui de Lannemezan. Le territoire ne disposant pas de pôles de services intermédiaires ou supérieurs, son fonctionnement est directement influencé par sa proximité de Montréjeau, Lannemezan et Saint-Gaudens.

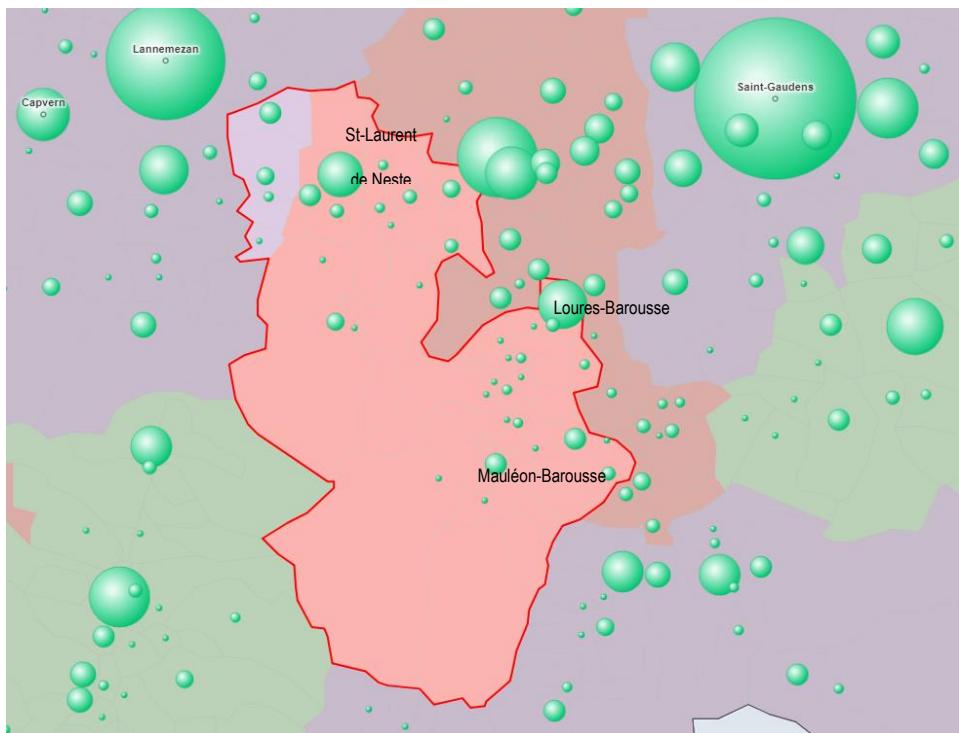


Figure 31 Les bassins de vie et la population en 2021

Au sein de la Communauté de communes, l'analyse des services et équipements présents révèle une forte polarisation de Saint-Laurent-de-Neste et de Loures-Barousse. Ces deux communes se caractérisent comme des **pôles de proximité** qui drainent une grande partie des déplacements liés à l'accès aux services. Néanmoins et bien que permettant de répondre aux besoins quotidiens d'une partie de la population (école primaire, pharmacie, boulangerie, bureau de poste, épicerie, médecins généralistes, etc.), leur offre n'est pas suffisante au regard de la demande.

On constate dès lors une dépendance des habitants aux territoires extérieurs pour l'accès aux services et équipements de gamme intermédiaire et supérieure comprenant notamment les collèges, lycées, supermarchés et hypermarchés, magasins spécialisés, spécialistes de santé, stations-services, cinéma, pôle emploi, etc.

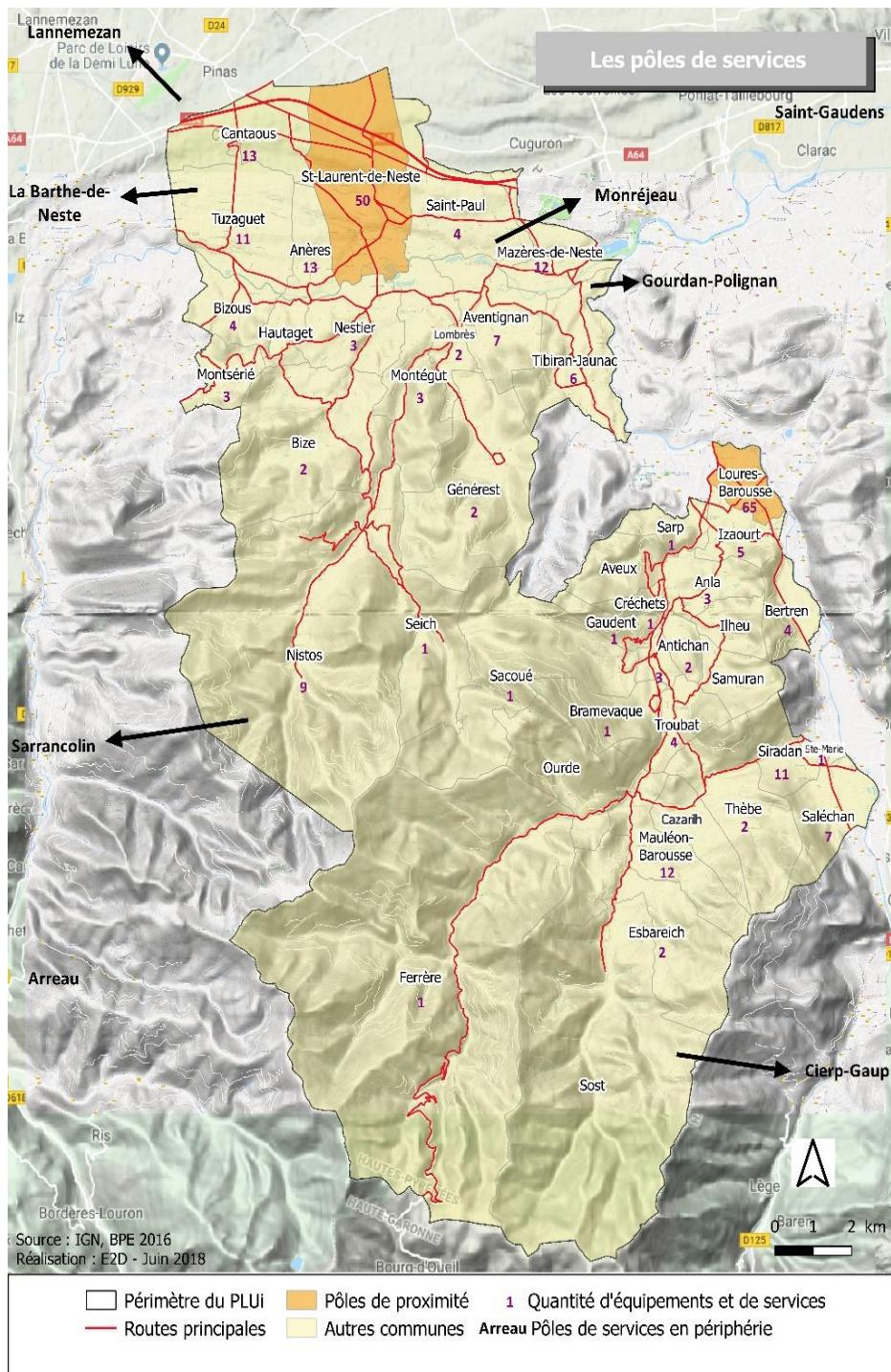


Figure 32 Carte des pôles et services

Cette dépendance aux territoires voisins est renforcée par la mono-typicité de ses équipements. Comme c'est le cas des territoires ruraux, la CC Neste-Barousse dispose d'un taux d'équipements supérieur à la moyenne nationale, cependant ces derniers, peu diversifiés, sont majoritairement des services aux particuliers. On y retrouve notamment un grand nombre d'artisans (maçons, menuisiers, plâtriers, peintres), de restaurants, de réparation auto, au détriment d'autres types comme les commerces, ou encore les équipements de sport, loisirs et culture, seulement accessibles dans les pôles extérieurs au territoire.

Ainsi, seuls les deux pôles de proximité, Saint-Laurent-de-Neste et Loures-Barousse, offrent une gamme d'équipements diversifiée avec la présence de tous les types d'équipements, dont 98 % des équipements de santé, 72 % des commerces de proximité et de 50 % d'établissements d'enseignement.

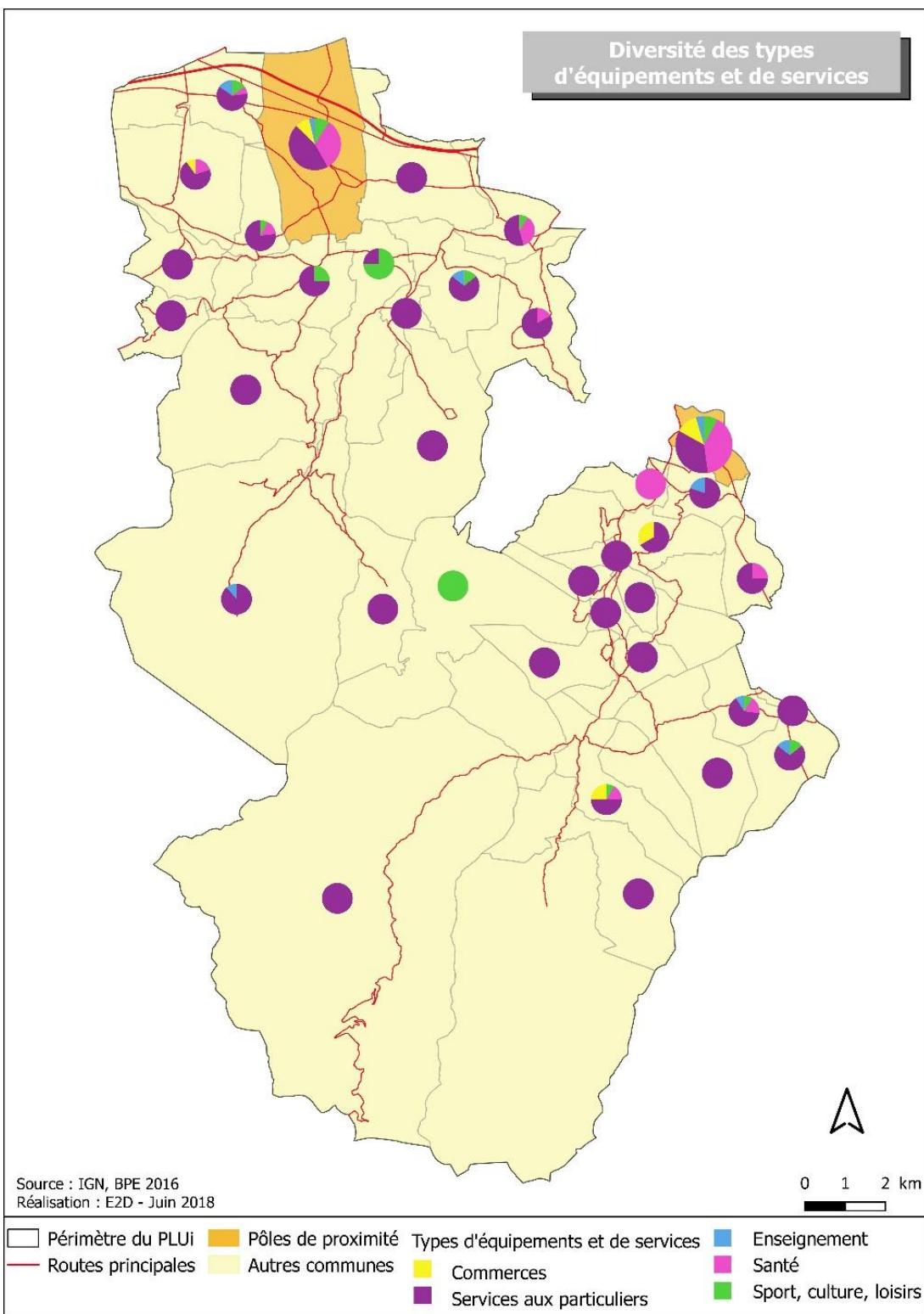
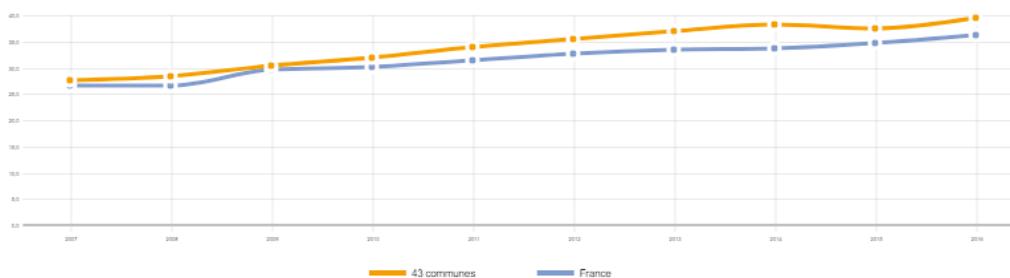


Figure 33 Carte des équipements



Source : Insee, Base permanente des équipements

Figure 34 Taux d'évolution des équipements

Par ailleurs, malgré un taux d'équipements pour 1000 habitants en progression, on constate une concentration des équipements et services au Nord et à l'Est de l'intercommunalité. Ainsi 7 communes ne disposent d'aucun commerce ou service implanté dans la commune, autre que la Mairie.

Cette répartition inégale de l'offre engendre une mauvaise accessibilité des villages de montagne et les plus enclavés au Sud, comme Ferrère et Sost, nécessitant pour certains plus de 30 minutes de trajet en voiture pour l'accès aux premiers équipements de proximité.

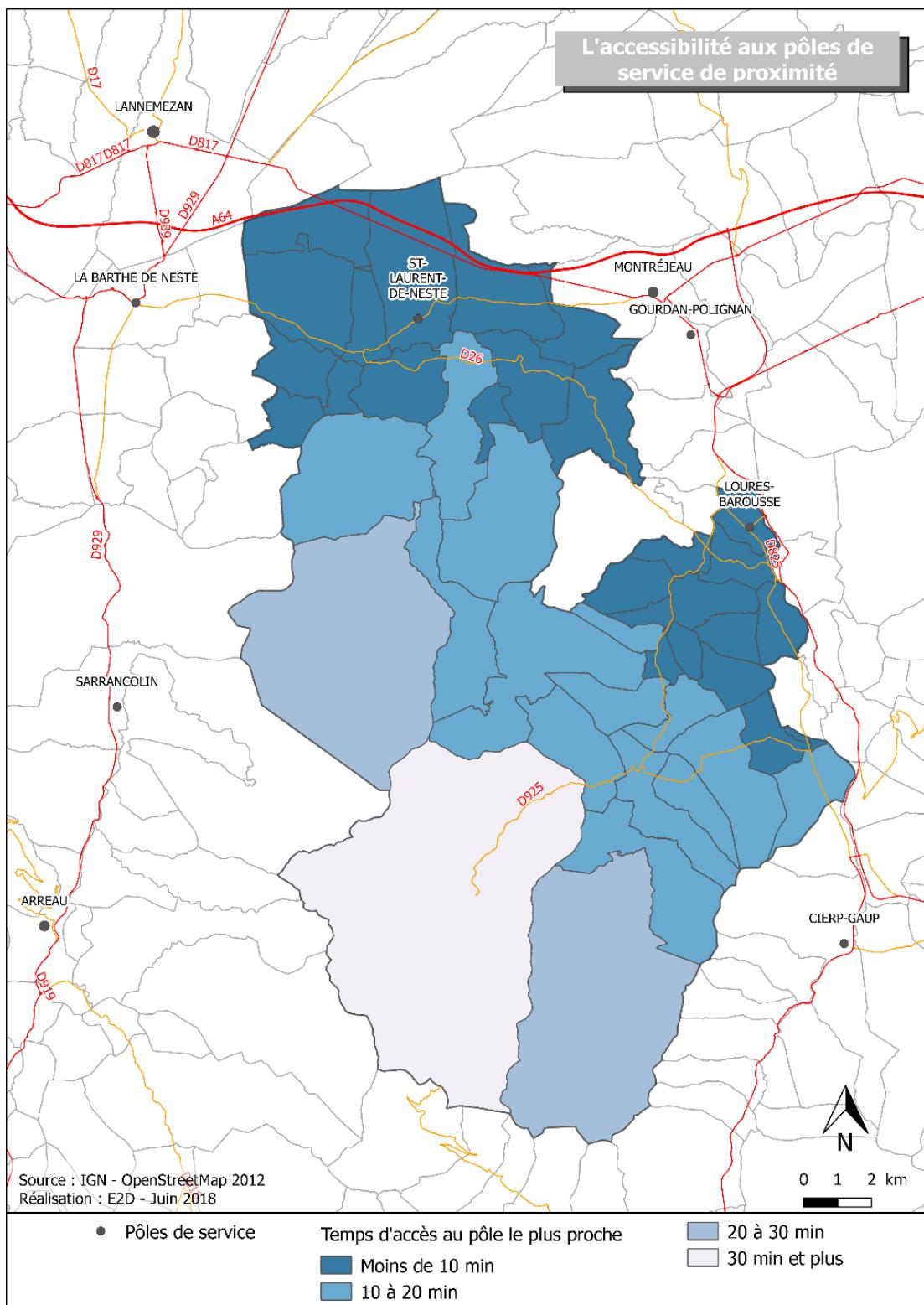


Figure 35 L'accessibilité aux pôles de service de proximité

Le constat d'un **déséquilibre territorial**, souvent mis en avant par les analyses, doit être nuancé par la **répartition favorable de la population** sur le territoire. Sur les 7 451 habitants de la CC Neste-Barousse (Insee 2021), environ 75 % d'entre eux accèdent aux principaux services et équipements en moins de 10 minutes depuis leur domicile. Seuls 5 % arrivent en 20 minutes ou plus, et moins de 1 % dépassent les 30 minutes de trajet.

Ce panorama révèle une dépendance durable aux territoires environnants. Les **axes structurants et pôles de services** tels que Montréjeau, Lannemezan, Saint-Gaudens et Tarbes restent essentiels, offrant l'accès à une large gamme d'équipements et de services. Le **secteur sud de la CC**, notamment la vallée de la Barousse, souffre d'une **accessibilité limitée** : l'offre de proximité y est moins développée, et l'accès à Bagnères-de-Luchon nécessite au minimum 40 minutes de trajet.

Malgré les efforts pour renforcer l'offre locale, notamment via un "**effet de vallée**" où les services se concentrent dans les bourgs, le **temps d'accès aux équipements du quotidien a peu évolué**, et cette dynamique continue de générer **déplacements fréquents et dépendance à la voiture individuelle**.

### 8.1.2. L'offre commerciale

À l'échelle de la Communauté de communes Neste-Barousse, seuls **cinq villages disposent d'une véritable offre de commerces de proximité**. Il s'agit de :

- **Anla**, avec une **boucherie**,
- **Tuzaguet**, qui abrite une **épicerie et une supérette**,
- **Mauléon-Barousse**, où l'on trouve une **boulangerie et deux boucheries**,
- **Loures-Barousse**, avec **deux boulangeries, une boucherie et un fleuriste**,
- **Saint-Laurent-de-Neste**, qui propose **deux supérettes, deux boulangeries et une boucherie**.

Les deux **pôles de proximité structurants** du territoire, **Loures-Barousse** et **Saint-Laurent-de-Neste**, concentrent également une petite offre de commerces dits de **gamme intermédiaire** : **librairie, supermarché, station-service, magasin de matériel médical, magasin vestimentaire**, etc. Toutefois, **près de 80 % de ces équipements sont situés à Loures-Barousse**, accentuant un **déséquilibre géographique** dans la répartition des services.

De manière générale, l'**offre commerciale locale reste peu dense, peu diversifiée et fragile**, tant en termes de nombre de commerces que de types de produits disponibles. Cette **faible densité commerciale** alimente la dépendance des habitants aux pôles extérieurs pour leurs achats du quotidien.

Pour pallier ces limites, le territoire bénéficie de **marchés de plein vent** réguliers, notamment à **Loures-Barousse** et **Saint-Laurent-de-Neste**, qui favorisent une forme de **circuit court**, en rapprochant producteurs locaux et consommateurs. Ces marchés contribuent à **réduire les déplacements alimentaires motorisés** et à **maintenir un lien social fort**, en particulier pour les populations âgées ou peu mobiles.

### 8.1.1 Les Services à la personne

#### L'offre scolaire et de petite enfance

Le territoire de la Communauté de communes Neste-Barousse présente une offre éducative modeste, à l'image de son caractère rural et peu densément peuplé. Il ne compte **qu'une seule école maternelle**, située à **Loures-Barousse**, et **huit écoles élémentaires**, dont **quatre fonctionnent en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)** dans la partie Barousse.

Le territoire accueille également **deux collèges** :

- **Le collège Beaulieu à Saint-Laurent-de-Neste**,

- Le collège de la Barousse à Loures-Barousse, chacun comptant environ 200 élèves.

En revanche, aucun lycée n'est implanté sur le territoire, obligeant les familles à orienter leurs enfants vers les établissements de Saint-Gaudens, Lannemezan ou Montréjeau, accessibles uniquement en véhicule motorisé ou via les transports scolaires.

Les écoles élémentaires accueillent entre 20 et 50 élèves tous niveaux confondus, à l'exception de celles de Loures-Barousse et Saint-Laurent-de-Neste, qui dépassent la centaine d'élèves. Cette répartition traduit une concentration de l'offre scolaire dans les pôles structurants, et une fragilité démographique des établissements en milieu plus enclavé.

L'offre de petite enfance est encore plus restreinte, avec peu de structures de garde (crèches, micro-crèches ou assistantes maternelles). Cela constitue un frein important à l'installation de jeunes ménages et accentue la dépendance aux territoires voisins pour l'accès à ces services essentiels.

Quant à l'enseignement supérieur, il est totalement absent du périmètre intercommunal. Les formations post-bac les plus proches se trouvent à Saint-Gaudens, limitées à un niveau Bac+2 dans des secteurs ciblés (comptabilité, petite enfance, agroalimentaire). Les pôles universitaires les plus complets restent ceux de Tarbes, Pau et Toulouse, à une distance significative pour des déplacements quotidiens.

Ainsi, l'offre scolaire et de petite enfance, bien qu'ancrée localement par quelques équipements de proximité, ne répond ni à la diversité des besoins des familles, ni aux enjeux de rétention des jeunes actifs sur le territoire. Cela renforce le caractère périphérique de la Neste-Barousse vis-à-vis des grands pôles d'enseignement et des bassins d'emploi.

## L'offre de santé

De manière similaire, l'offre de santé locale demeure limitée au regard des besoins d'une population vieillissante et dispersée. Le territoire compte :

- 4 médecins généralistes et 1 dentiste,
- 8 infirmiers installés principalement à Loures-Barousse,
- Des professionnels paramédicaux : 2 masseurs-kinésithérapeutes et 1 orthophoniste,
- 2 pharmacies et 2 centres ambulanciers.

Cette offre, concentrée autour des pôles de services, assure une première réponse aux soins du quotidien, mais ne couvre pas l'ensemble du territoire de manière homogène, notamment dans les zones d'altitude ou les hameaux isolés.

La dépendance aux services hospitaliers de Lannemezan, Saint-Gaudens ou Tarbes est structurelle pour les soins spécialisés ou les urgences. Le défi du maintien des professionnels de santé en zone rurale est donc central, tant pour assurer l'accès aux soins que pour soutenir l'attractivité résidentielle du territoire.

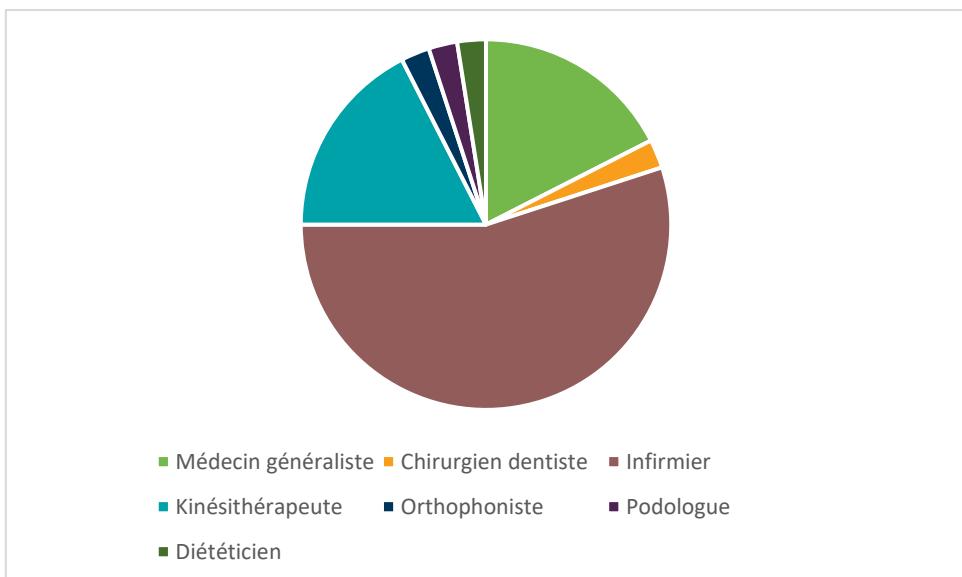


Figure 36 Offre médicale et paramédicale

L'organisation de l'offre de santé sur le territoire intercommunal de Neste-Barousse révèle une **forte concentration des services médicaux dans les deux principaux pôles de Loures-Barousse et Saint-Laurent-de-Neste**, avec une **polarisation marquée autour de la Maison de Santé de Loures-Barousse**, qui regroupe à elle seule **51 % des professionnels de santé du territoire**.

Si l'ensemble des communes est situé à moins de 30 minutes de ce pôle médical, **les communes de la vallée de la Neste se tournent davantage vers les centres urbains limitrophes**, tels que **Montréjeau, Lannemezan et Saint-Gaudens**, pour répondre à leurs besoins en soins courants et spécialisés. En particulier, **le Centre Hospitalier Comminges-Pyrénées à Saint-Gaudens** joue un rôle de premier plan en matière d'offre hospitalière.

L'offre de soins de proximité demeure **très restreinte** : elle repose principalement sur **4 médecins généralistes, 1 dentiste, 8 infirmiers (essentiellement implantés à Loures-Barousse)**, ainsi que sur quelques professionnels paramédicaux (**kinésithérapeutes, orthophoniste**) et **2 pharmacies**. Cette offre, centrée sur la médecine de premier recours, **ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins des habitants**, notamment en matière de soins spécialisés, de suivi régulier pour les maladies chroniques, ou de prise en charge des situations d'urgence.

En revanche, le territoire dispose d'une **répartition relativement homogène des établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)**, avec **six structures** situées à **Saint-Laurent-de-Neste, Cantaous, Tibiran-Jaunac, Bertren, Loures-Barousse et Siradan**. Il s'agit de l'un des rares équipements publics bien distribués sur l'ensemble du territoire, et qui représente, par ailleurs, un **levier important en termes d'emplois non délocalisables**.

### 8.1.2 L'offre sportive, culturelle et de loisirs

#### Une offre sportive relativement bien répartie, une offre culturelle plus contrastée

Contrairement à l'offre de soins ou de scolarité, souvent concentrée et inégalement répartie, le territoire de la Communauté de communes Neste-Barousse dispose d'une offre plutôt satisfaisante en matière d'équipements sportifs et de loisirs. On recense notamment deux piscines, six courts de tennis, un centre équestre, six terrains de sport, une salle de combat, deux salles polyvalentes non spécialisées et un cinéma.

Près de 44 % de ces équipements sont localisés à Loures-Barousse et Saint-Laurent-de-Neste, ce qui confirme le rôle structurant de ces deux pôles. Parmi ces équipements, certains se distinguent par leur niveau d'attractivité : le cinéma de Saint-Laurent-de-Neste constitue un équipement de gamme supérieure, tandis que les bassins de natation de Montégut et Nestier ainsi que la salle de combat de Saint-Laurent-de-Neste relèvent d'une gamme intermédiaire.

Le territoire se distingue par une bonne répartition des équipements sportifs dits « de base », tels que les courts de tennis et les terrains de sport, qui permettent une accessibilité relativement équilibrée à l'échelle intercommunale. Cela favorise la pratique sportive de proximité, y compris dans les communes les plus rurales, et contribue au bien-être quotidien des habitants.

#### **Une offre culturelle modeste mais portée par un tissu associatif actif**

En revanche, l'offre culturelle se révèle plus limitée, tant en nombre qu'en diversité. Le seul équipement culturel d'envergure est le cinéma de Saint-Laurent-de-Neste, ce qui témoigne d'un manque de structures spécialisées telles que médiathèques, salles d'exposition, lieux de diffusion artistique ou conservatoires.

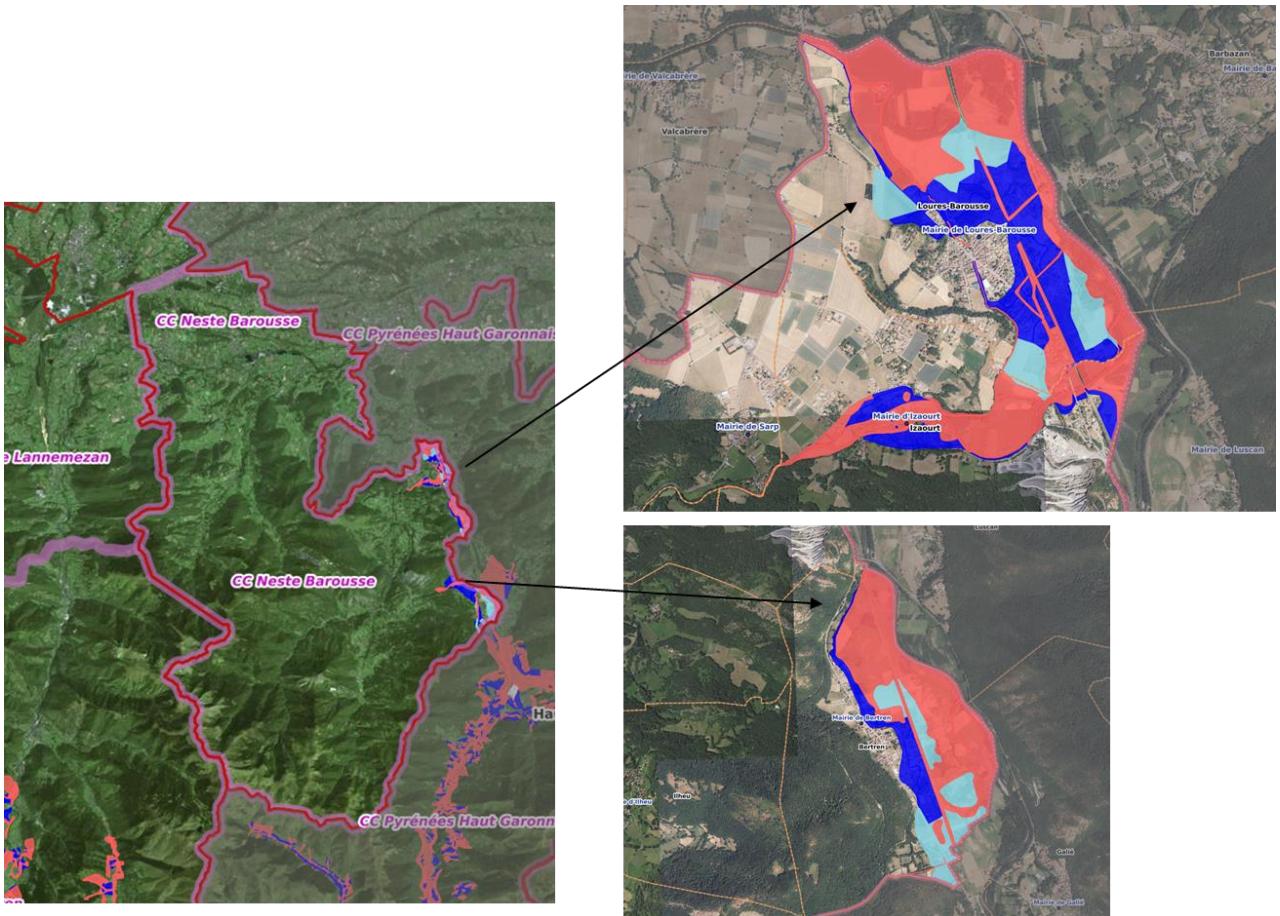
Ce constat doit toutefois être tempéré par la richesse du tissu associatif local, qui joue un rôle essentiel dans l'animation culturelle du territoire. Associations de théâtre, de musique, clubs artistiques ou comités des fêtes assurent une programmation régulière, souvent en lien avec les collectivités locales, et permettent ainsi d'élargir l'accès à la culture, malgré le faible nombre d'équipements structurants

## **9. RISQUES / POLLUTIONS ET NUISANCES**

### **9.1. RISQUES**

Le territoire est encadré par plusieurs documents liés à la prévention des risques naturels, qui viennent structurer les politiques d'aménagement et imposer un certain nombre de contraintes réglementaires. Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), approuvé en 2007, définit les zones exposées aux crues et impose des règles précises pour éviter l'aggravation de la vulnérabilité. Il est aujourd'hui complété par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) plus récent, approuvé en 2021, qui élargit l'analyse à d'autres aléas, notamment les mouvements de terrain, et propose une approche plus intégrée des risques naturels. À ces outils réglementaires s'ajoute un Plan Pluriannuel de gestion du bassin versant de la Neste, qui vise à entretenir et restaurer les cours d'eau et leurs abords sur le long terme. Ce document opérationnel permet de coordonner les interventions sur les milieux aquatiques afin de préserver leur équilibre hydraulique et écologique. L'ensemble de ces dispositifs constitue un socle essentiel pour encadrer le développement territorial dans un contexte de changement climatique et de pression foncière croissante, en intégrant la prévention des risques dès la conception des projets.

13 communes sur 43 sont couverts par un PPrn (cf. annexe PLUi).



## 9.2. LOI MONTAGNE

Située en zone de montagne, la Communauté de communes Neste Barousse est soumise aux dispositions particulières de la loi Montagne (loi n° 85-30 du 9 janvier 1985), qui encadre l'aménagement et la protection des territoires montagneux. Ce cadre législatif impose une prise en compte spécifique des contraintes naturelles (pentes, accès, climat), mais aussi de la qualité paysagère et patrimoniale de ces territoires sensibles. Il conditionne notamment l'urbanisation nouvelle à une continuité avec les hameaux existants ou à des secteurs déjà urbanisés, limitant ainsi la dispersion de l'habitat. Cela implique une vigilance accrue dans l'ouverture à l'urbanisation des zones naturelles ou agricoles, en cohérence avec les objectifs du ZAN. La loi Montagne devient donc un levier essentiel pour accompagner une urbanisation plus sobre, adaptée aux caractéristiques du territoire, tout en préservant l'identité montagnarde qui fait la richesse de la Neste et de la Barousse.

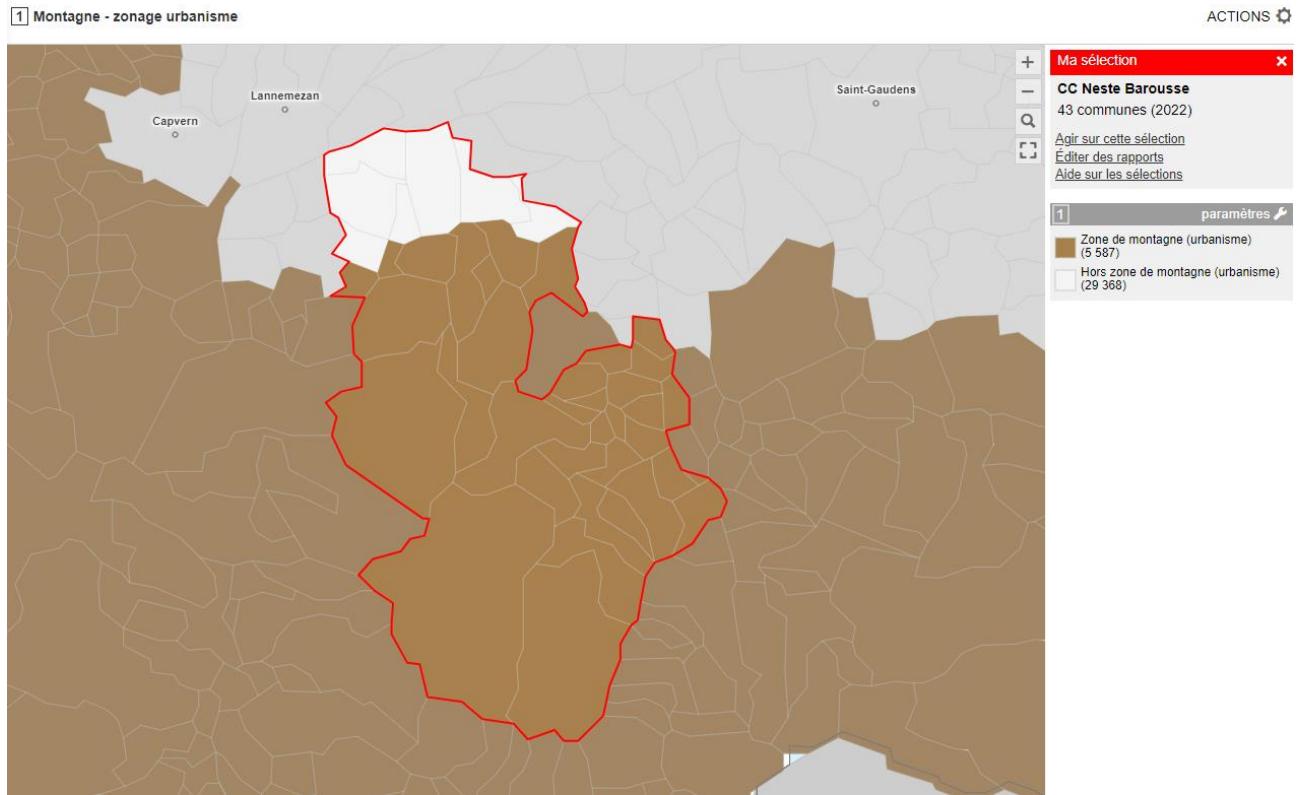


Figure 37 Zonage des zones en loi montagne

### 9.3. RISQUES SONORES DES ROUTES

Sur le territoire de la Communauté de communes Neste Barousse, les risques sonores liés au trafic routier sont principalement associés aux axes structurants, comme la RD 929 (qui relie Lannemezan à Saint-Laurent-de-Neste, et traverse plusieurs communes de la plaine), ainsi que d'autres départementales importantes qui irriguent le piémont et les vallées.

## DEPARTEMENT DES HAUTES PYRENEES (65)

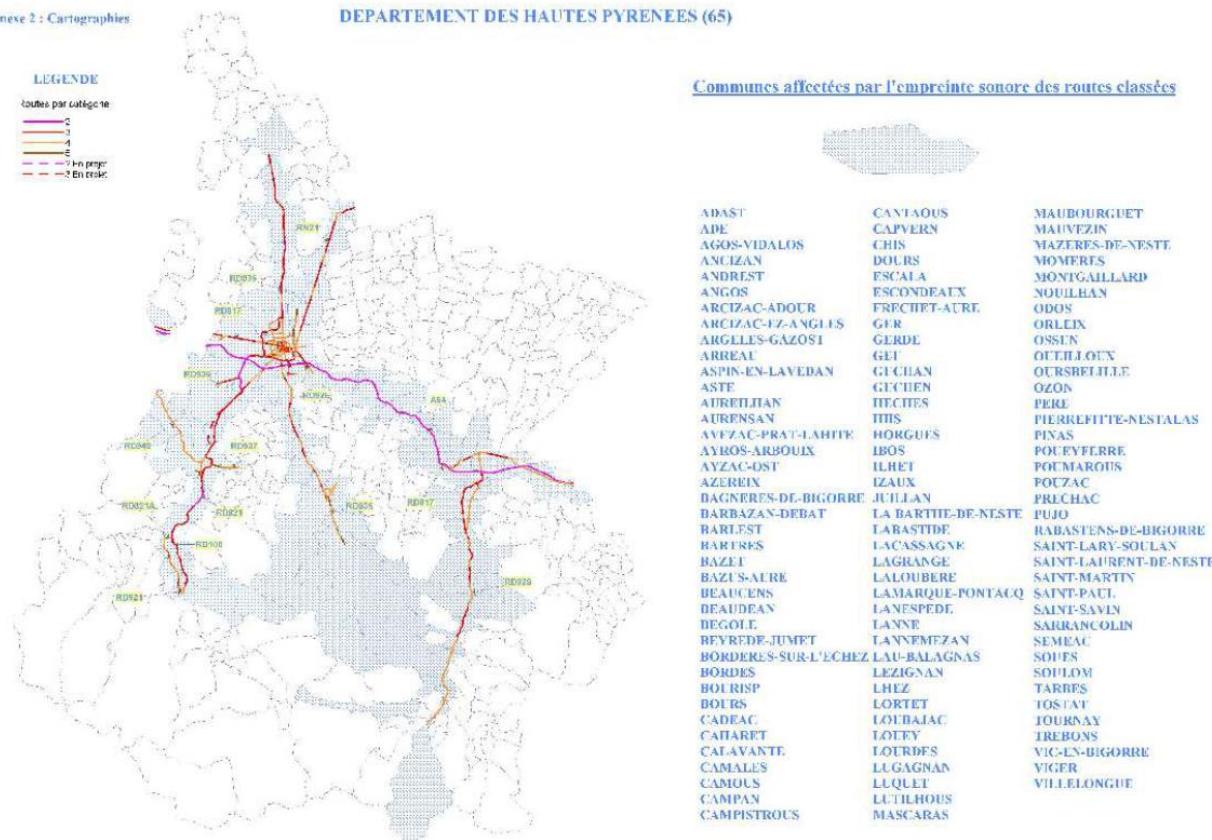


Figure 38 Commune affectées par l'empreinte sonore des routes classées

## 10. CLIMAT ET ENERGIE

### 10.1. EMISSIONS TOTALES DE GAZ A EFFET DE SERRE, PAR SECTEUR (TONNES EQUIVALENT CO<sub>2</sub>) 2018 - INDUSTRIE HORS ENERGIE

En 2018, en France, l'industrie manufacturière hors énergie représentait environ 18 % des émissions nationales de GES. Ce secteur comprend les procédés liés à la transformation de matières premières, comme la cimenterie, la chimie ou la métallurgie.

Sur le territoire de la CC Neste-Barousse, l'industrie représente environ 7,5 % des établissements actifs, avec 55 entreprises industrielles, dont l'un des acteurs majeurs est Socli (cimenterie/chaux). Bien que le tissu industriel local soit modeste par rapport aux grands bassins industriels nationaux, certaines activités, notamment la production de chaux, sont particulièrement émettrices de CO<sub>2</sub> en raison de procédés de décarbonatation.

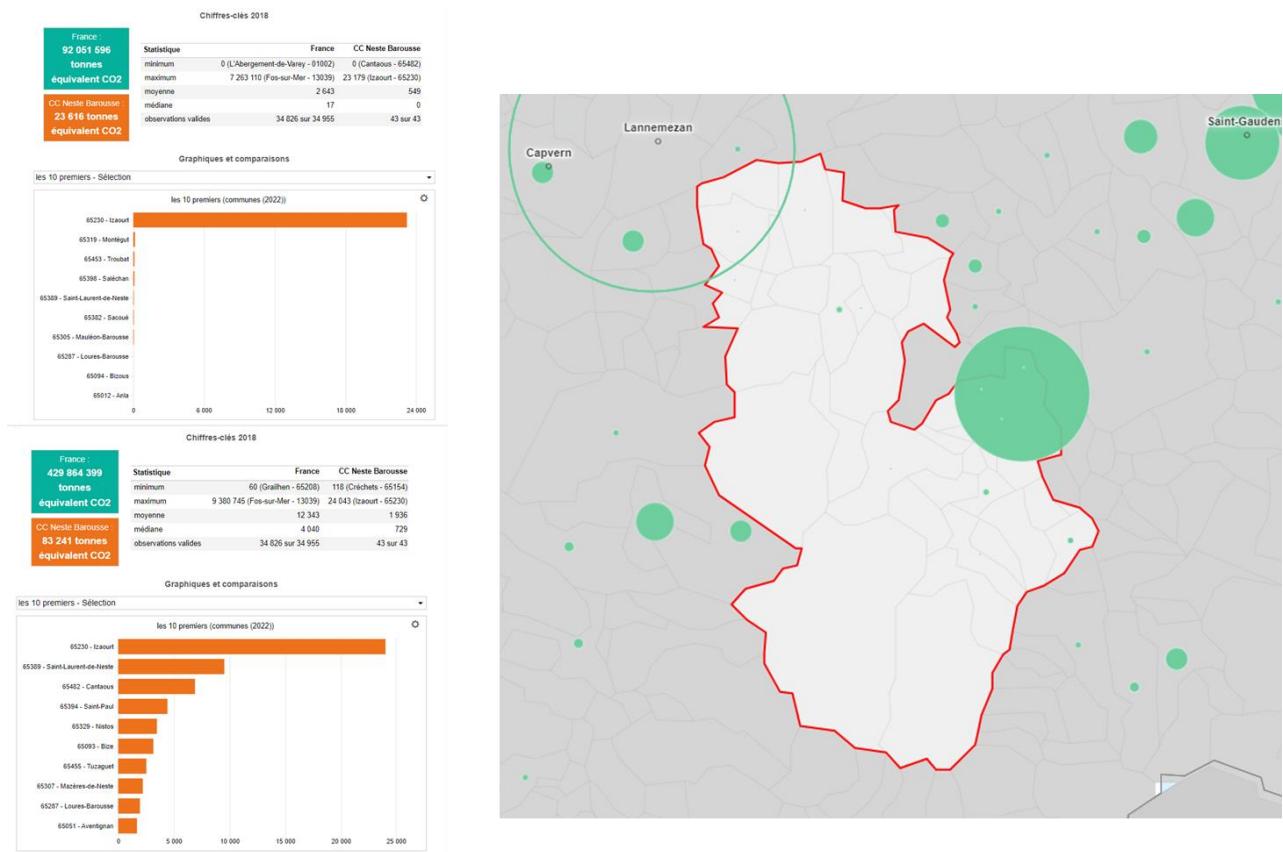


Figure 39 Communes concernées par les émissions totales de gaz à effet de serre (source : observatoire des territoires)

## 10.2. HYDROELECTRICITE

Le territoire de la Neste Barousse est marqué par une présence exceptionnelle d'ouvrages liés à l'hydroélectricité, reflet d'un patrimoine hydraulique structurant pour les vallées pyrénéennes. On y recense 18 barrages-réservoirs, parmi lesquels celui de Cap de Long, qui constitue la deuxième plus grande retenue d'eau des Pyrénées françaises, avec un volume utile dépassant les 68 millions de m<sup>3</sup>. Ce réseau alimente un total de 21 usines hydroélectriques réparties sur le territoire, elles-mêmes desservies par 47 prises d'eau.

Plus largement, le linéaire hydrographique est ponctué de 977 seuils existants, témoignant d'un usage historique et multifonctionnel de la ressource en eau. La très grande majorité de ces seuils est destinée à l'énergie hydraulique, soit 46 seuils spécifiquement affectés à la production hydroélectrique, ce qui représente près de 49 % des usages recensés. Les autres usages, bien que présents, demeurent très marginaux : irrigation et abreuvement agricole (10,6 %), loisirs et sports aquatiques (3,2 %), ou encore suivi scientifique, aquaculture, et industrie, qui ne représentent qu'une part infime des installations (< 2 %).

Cette emprise forte de l'hydroélectricité traduit l'importance stratégique de la ressource en eau pour le territoire. Elle constitue un levier de production d'énergie renouvelable majeur, mais aussi un enjeu de gestion partagée entre besoins énergétiques, continuité écologique et préservation des milieux aquatiques. La multiplicité des seuils, leur état et leur usage posent également des questions en matière de rénovation des ouvrages, de franchissabilité pour les espèces et d'équilibre des usages à l'échelle du bassin versant.

### **10.3. PROJETS SUR L'INTERCOMMUNALITE**

**Plusieurs projets de fermes solaires en cours sur le territoire.**

En termes de production d'énergie renouvelable alternative, au regard du faible potentiel éolien de cette zone géographique (avec un vent inférieur à 3,5m/s), mais aussi vis-à-vis de la répartition des habitations au sein de l'aire d'étude, l'implantation d'éoliennes est difficilement envisageable.

Concernant le bois énergie, la remise en état du site ne prévoit pas un usage ultérieur « forestier » du site, cette activité étant impossible ou très difficile sur ces terrains.

Enfin, le gisement biomasse ne ressort pas ici comme un facteur premier de valorisation pour la production d'énergies renouvelables.

Par ailleurs, au regard de ce type de projet, le site d'étude apparaît ici peu propice à l'implantation d'une unité de méthanisation en raison de sa situation vis-à-vis des lieux de production de la matière première notamment.

La géothermie n'est là aussi pas possible compte-tenu de la nature du site d'implantation. C'est donc sur le solaire que le porteur de projet s'est plus particulièrement orienté.

Le projet de MAZERES-DE-NESTE est l'aboutissement d'un long process de recherche, d'évaluation, et de sélection de terrains, qui a conduit à l'élimination d'un très grand nombre d'autres terrains présentant des caractéristiques moins favorables.

Sur la Communauté de Communes Neste Barousse, 28 sites BASIAS sont identifiés dont 9 seulement sont localisés sur des pentes favorables au développement d'un projet photovoltaïque. Sur ces 9 sites, 5 n'ont plus aucune activité et peuvent potentiellement prétendre au statut de sites dégradés.

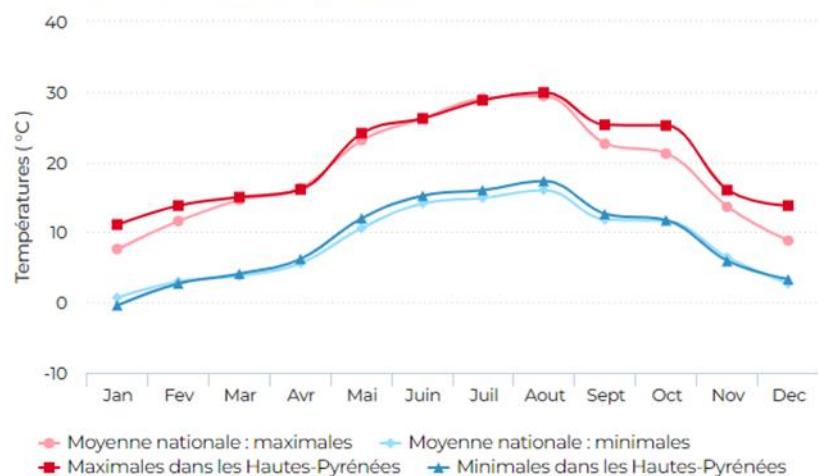
Une analyse plus fine sur ces 5 derniers sites indique que seul le site BASIAS MPY6503340 « Collecte et stockage des déchets non dangereux » est localisé à moins de 3 km d'un poste électrique (poste de Gourdan sur la commune de Gourdan-Polignan). Enfin, CVE travaille en premier lieu sur des projets de territoire. Le projet de Mazères-de-Neste est localisé sur des parcelles communales.

Il est porté par la commune et l'ensemble du conseil municipal a voté une délibération en faveur de celui-ci le 5 août 2017. Au vu des éléments présentés ci-avant, le site de Mazères-de-Neste est le seul sur la Communauté de Communes Neste Barousse à présenter tous les atouts pour le développement d'un projet photovoltaïque au sol.

## 10.4. CLIMAT DU DEPARTEMENT

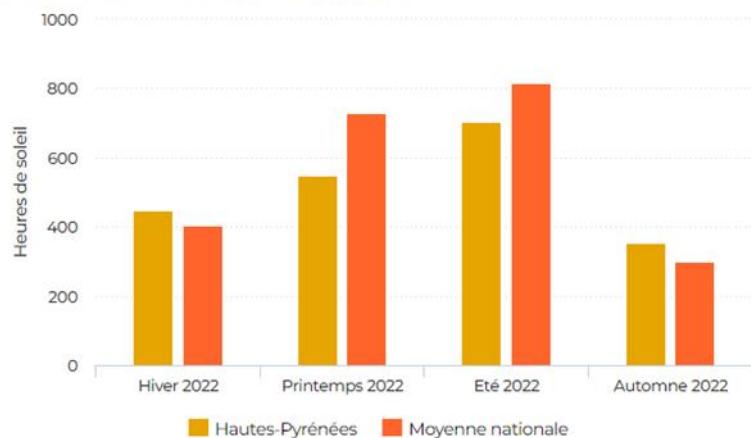
### Températures dans les Hautes-Pyrénées en 2022

(Source : Linternaute.com d'après Météo France)



### Soleil dans les Hautes-Pyrénées en 2022

(Source : Linternaute.com d'après Météo France)



Le département des Hautes-Pyrénées a connu 2 053 heures d'ensoleillement en 2022, contre une moyenne nationale des départements de 2 248 heures de soleil.

Le département des Hautes-Pyrénées a bénéficié de l'équivalent de 86 jours de soleil en 2022.

Le département se situe à la position n°86 du classement des départements les plus ensoleillés.

#### Projet photovoltaïque

Sur le territoire de Tibiran-Jaunac, commune située dans les Hautes-Pyrénées et classée en zone de montagne au titre de la loi Montagne, un projet d'aménagement est envisagé sur une parcelle communale de 10,8 hectares. Ce site a connu des usages passés marquants : une ancienne décharge y a été exploitée à partir de 1972, puis un circuit de motocross y a été aménagé dans les années 1990. Ces occupations ont fortement altéré l'état initial des sols et modifié les caractéristiques paysagères du site.

Le projet actuel s'inscrit en discontinuité avec le tissu bâti existant, ce qui engage une étude de discontinuité (en cours de finalisation), comme le prévoit la réglementation spécifique en zone de montagne. Cette étude vise à évaluer la cohérence de l'implantation au regard des principes d'intégration urbaine et paysagère.

Par ailleurs, la parcelle est localisée en périphérie d'une ZNIEFF de type 2, correspondant à l'ensemble écologique de la Garonne amont, Pique et Neste, reconnu pour ses habitats naturels et ses espèces remarquables. Dans ce cadre, le projet a été conçu de manière à éviter toute emprise sur les secteurs les plus sensibles, notamment ceux situés en bordure de cours d'eau ou de zones humides.

Ainsi, bien que le site présente un potentiel de reconversion, le contexte réglementaire et écologique impose une vigilance particulière, tant sur le plan de l'aménagement que sur celui de l'intégration environnementale. Toute initiative devra être conduite avec une approche respectueuse des enjeux écologiques, paysagers et réglementaires du territoire de Tibiran-Jaunac.

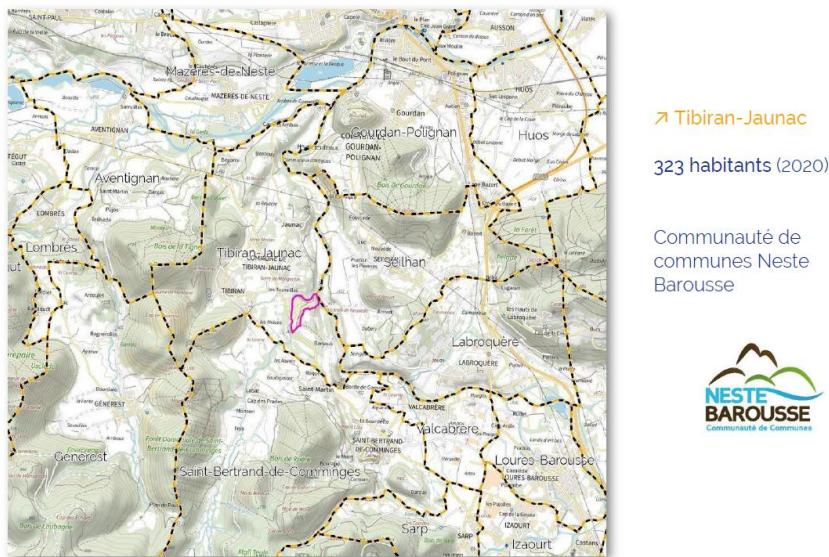


Figure 40 Localisation du site

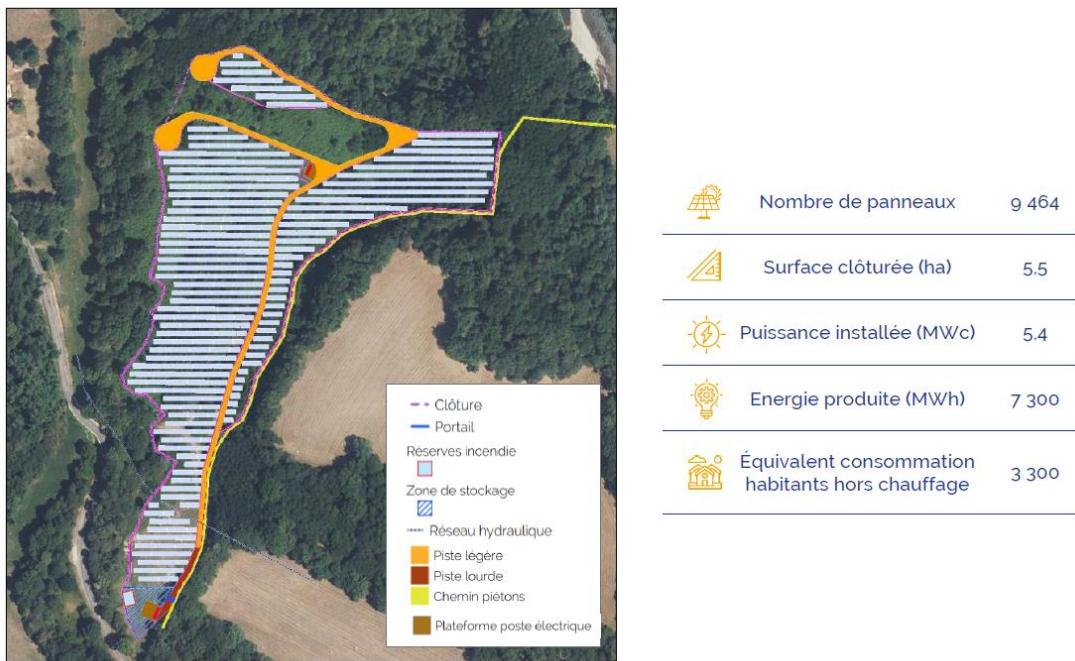


Figure 41 Implantation envisagée

## 11. SYNTHESE DES BESOINS ET PERSPECTIVES

### 11.1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- **Une économie agricole à soutenir :** l'agriculture demeure un levier essentiel (près de 9 % des actifs), avec une SAU relativement stable et des filières structurées autour des AOP (fromages, viande, etc.). Cependant, le manque de repreneurs, la dépendance aux aides (PAC) et la faible valeur ajoutée menacent la durabilité de cette activité.
- **Diversification à encourager :** des dynamiques de circuits courts, d'agritourisme et d'artisanat émergent, mais restent peu accompagnées. L'intercommunalité gagnerait à structurer un appui spécifique à ces initiatives locales.
- **Une filière agroalimentaire présente mais fragile :** les laiteries locales témoignent d'un tissu productif actif mais confronté à des défis de compétitivité et de modernisation.
- **Le médico-social, un secteur créateur d'emplois :** les 6 EHPAD du territoire génèrent une part importante d'emplois non délocalisables, à valoriser dans les perspectives de développement local.

## 11.2. MOBILITE ET ACCESSIBILITE

- **Une forte dépendance à la voiture individuelle** : l'effet de vallée induit des distances importantes, peu compatibles avec les mobilités douces ou collectives. Cette contrainte renforce l'isolement de certaines communes.
- **Une offre de transport en commun quasi inexiste** : elle limite l'accès aux services de base pour les publics non motorisés (jeunes, personnes âgées).
- **Des besoins de solutions alternatives** : covoiturage, mobilités solidaires, navettes de proximité pourraient être développés à l'échelle intercommunale ou en coopération avec les territoires voisins.

## 11.3. SERVICES A LA POPULATION

- **Des équipements inégalement répartis** : seuls deux pôles (Lourdes-Barousse et Saint-Laurent-de-Neste) concentrent la majorité des services (santé, commerces, éducation), laissant une large partie du territoire en situation de fragilité.
- **Offre de santé insuffisante** : malgré la présence d'une maison de santé et de quelques professionnels libéraux, le territoire reste sous-doté. L'accès aux soins spécialisés et à l'hospitalisation repose sur les villes voisines.
- **Un maillage scolaire fragile** : les effectifs limités, la dépendance aux RPI et l'absence de lycée posent question sur la pérennité de l'offre éducative locale.
- **Structures petite enfance et jeunesse rares** : ces équipements, peu présents, freinent l'installation de jeunes ménages et compliquent la conciliation vie familiale/vie professionnelle.

## 11.4. HABITAT ET FONCIER

- **Un parc bâti dispersé et vieillissant** : l'habitat est ancien et peu adapté aux besoins actuels (performance énergétique, accessibilité).
- **Des tensions foncières localisées** : en piémont, la concurrence entre agriculture, urbanisation et infrastructures crée des conflits d'usage. À l'inverse, le haut pays est confronté à la vacance et à la déprise.
- **Un enjeu de sobriété foncière** : la trajectoire ZAN impose de repenser le modèle de développement en favorisant la réhabilitation, la densification douce et la valorisation du bâti existant.

## 11.5. ATTRACTIVITE ET CADRE DE VIE

- **Un cadre naturel et patrimonial valorisable** : paysages, patrimoine bâti, sentiers de randonnée, sites naturels et thermalisme offrent un potentiel touristique sous-exploité.
- **Des ressources à mieux intégrer** dans une stratégie de développement territorial plus affirmée : tourisme de nature, accueil d'actifs en télétravail, tiers-lieux.
- **Un tissu associatif riche** : malgré une offre culturelle institutionnelle limitée, les dynamiques locales sont portées par les associations, en particulier dans le sport et l'événementiel.

- **Un défi générationnel** : l'accueil de nouvelles populations actives et familiales suppose une amélioration des services, de l'habitat, et une communication adaptée sur les atouts du territoire.

## 11.6. COOPERATIONS TERRITORIALES

- **Une forte interdépendance avec les polarités voisines** : Saint-Gaudens, Lannemezan, Montréjeau jouent un rôle structurant dans l'accès aux services et à l'emploi.
- **Un besoin de stratégie interterritoriale** : les enjeux de mobilité, de santé, d'emploi ou de transition écologique dépassent les frontières intercommunales et nécessitent un dialogue renforcé avec les EPCI voisins et le Département

## 12. ETUDE DE DENSIFICATION

### 12.1. METHODOLOGIE

#### Objectifs

Elaboration d'une cartographie définissant les secteurs potentiellement densifiables dans le tissu urbain constitué (partie actuellement urbanisée / tache urbaine).

Seront distingués 2 types d'espaces densifiables/mutables :

1 / Les parcelles/ilot fonciers **ne générant pas de consommation d'espaces agricoles, naturels ou forestiers.**  
Il sera distingué :

- ***Les divisions parcellaires*** : parcelle ou unité foncière bâtie présente dans la tâche urbaine et dont la superficie non bâtie forme un ensemble supérieur à 1500 m<sup>2</sup> en assainissement autonome et 800m<sup>2</sup> en assainissement collectif.
- ***La « dent creuse »*** correspond soit :
  - o à une parcelle non bâtie présente dans la tâche urbaine, d'ores et déjà aménagée dans la cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble (ex : lots de lotissements,)
  - o à un secteur (parcelle ou unité foncière) non occupé présent dans la tâche urbaine et dont la superficie est inférieure à 2500m<sup>2</sup>.

2 / Les parcelles/ilot fonciers générant de consommation d'espaces agricoles, naturels ou forestiers. :

- ***L'« espace intersticiel » générant de la consommation d'espace*** : ensemble non bâti (hors jardin d'agrément et parc) présent dans la tâche urbaine et hors OCS et dont la superficie est supérieure à 2500m<sup>2</sup>.

## **1/ Identification des dents creuses situées dans la tache urbaine**

Sur la base de la tâche urbaine définie précédemment il sera réalisé une première analyse des secteurs présents

- La « dent creuse » sans consommation d'espace : correspond soit à :
  - Une parcelle, non bâtie, aménagée dans la cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble (lotissement, ...),
  - Un secteur non occupé, présent dans la tâche urbaine, situé entre deux constructions (hors annexe) distantes de moins de 50m et non rattaché à un ensemble agricole ou naturel de plus de 5000 m<sup>2</sup>.

*Exemple de dents creuses sur Saint-Laurent-de-Neste*



## **2/ identification des divisions parcellaires :**

**Les divisions parcellaires** : unité foncière bâtie présente dans la tâche urbaine et dont la superficie non bâtie forme un ensemble supérieur à 1000 m<sup>2</sup>. Les potentielles divisions parcellaires sont en outre identifiées en fonction de la topographie et de la desserte (voirie, réseaux...), implantation du bâti, zone de risque, ...

*Exemple de divisions sur Saint-Laurent-de-Nes*



## 12.2. POTENTIEL DE DENSIFICATION

Après ajustement du zonage au regard des zones urbaines identifiées, le PLUi identifie :

- 187 logements possibles en dents creuses, soit 94 logements en potentiel net en appliquant un coefficient de rétention de  $\frac{1}{2}$ ,
- 28 logements en divisions parcellaires soit 7 logements après application d'un coefficient de rétention de  $\frac{3}{4}$ .

Le PLUi fixe comme objectif ne mobilisation de 56 logements vacants, principalement sur les pôles de Loures-Barousse, Saint-Laurent-de-Neste et Mauléon-Barousse.

Le potentiel de densification est cartographié en annexe du Rapport de Présentation.

## 12.3. ETUDE DE STRATEGIE FONCIERE

*Source : SOGEFI, Pluralités*

Une étude de stratégie foncière a été réalisée en 2023<sup>e</sup> et 2024 par la collectivité en parallèle du PLUi.

La mise en place d'une stratégie foncière nécessite avant tout une **connaissance fine des dynamiques territoriales, des stratégies d'acteurs** mais également de **l'offre foncière** - bâti et non bâti - disponible et mobilisable. Un des enjeux est notamment de **répondre de façon quantitative et qualitative** à la fois aux besoins des entreprises et des habitants, qu'ils soient déjà présents sur le territoire ou qu'ils souhaitent s'installer, et ce dans un contexte de **marché foncier et immobilier plutôt détenu** sur Neste Barousse.

Il est ensuite nécessaire de définir collectivement les **priorités d'intervention de la collectivité**, notamment au regard de la nature des gisements fonciers potentiellement mobilisables à court, moyen et long terme. L'élaboration **du PLUi** est une occasion parfaite pour les élu(e)s de porter une réflexion renouvelée et globale de l'aménagement de leur territoire, et ce en l'absence de SCoT. Cela oblige la collectivité à être particulièrement vigilante sur les **évolutions du marché foncier et immobilier local**, mais également pro-active dans la **maîtrise de son développement**, et ce dans un contexte de sobriété foncière (objectif de modération de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers, objectif à terme du « zéro artificialisation nette », etc.) et de ressources financières limitées. Il est donc nécessaire de réfléchir à la mise en place d'outils, quel que soit leur nature, qui doivent permettre à la collectivité de **piloter quasiment en temps réel et de façon efficace sa stratégie foncière**.

L'étude de stratégie foncière, réalisée en parallèle du PLUi, s'est appuyée en grande partie sur une **large concertation avec les communes de Neste Barousse**, notamment à travers des échanges individuels (réalisés en juin 2023) ainsi que des ateliers de travail par groupe de communes (en avril 2024). L'objectif était à la fois d'objectiver les gisements fonciers mobilisables et les possibles secteurs d'intervention, mais également d'échanger sur les **leviers possibles d'actions de la puissance publique**. Il s'agissait également de dépasser les simples objectifs chiffrés de réduction de la consommation foncière, qui guident en grande partie le projet de PLUi, et de révéler le potentiel de développement et d'optimisation du tissu et des bâtiments existants. Ce n'est que dans un troisième temps que peut émerger la **définition d'une stratégie foncière à l'échelle intercommunale qui soit à la fois cohérente, ambitieuse et réaliste**.

L'étude est annexée au Rapport de Présentation.